

2009-10

Impact de l'œuvre de Monseigneur Bernard Bududira sur la vie socio-économique de son espace d'apostolat

Ndayiragije, Janvier

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/867>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

**IMPACT DE L'ŒUVRE DE MONSEIGNEUR BERNARD
BUDUDIRA SUR LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE DE SON
ESPACE D'APOSTOLAT**

Par :

Janvier NDAYIRAGIJE

Sous la direction du :

Professeur Albert NIBIMENYA

Mémoire présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention
du grade de Licencié en Histoire

Option : Enseignement et Recherche

Bujumbura, octobre 2009

DEDICACE

A mes chers parents,

A mes frères et sœurs,

A vous tous qui m'êtes chers,

A tous ceux qui prônent la promotion intégrale de l'homme,

Ce mémoire est dédié.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, qu'il nous soit permis de présenter nos sincères remerciements à toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont contribué à sa réalisation.

Nos profonds remerciements s'adressent particulièrement au professeur Albert NIBIMENYA, promoteur et directeur de ce travail, qui a accepté de guider nos premiers pas de chercheur, malgré ses nombreuses occupations. Sa disponibilité, ses critiques scientifiques nous ont été d'une grande utilité.

Nos remerciements vont également à tous nos éducateurs du primaire au supérieur, spécialement les professeurs du département d'Histoire de l'Université du Burundi, pour la formation tant humaine que scientifique qu'ils nous ont donnée.

A tous nos informateurs qui nous ont fait part de ce qu'ils ont vu et vécu, nous présentons nos vifs remerciements.

Nos sentiments de gratitude vont aussi à la descendance de feu RURASANZAZA Jean, plus particulièrement à la famille Jean Bosco NDUWIMANA pour les services multiformes qu'elle nous a rendus. Nous disons sincèrement merci.

Enfin, que tous nos amis de l'université du Burundi notamment les compagnons de classe soient assurés de notre gratitude pour la bonne collaboration durant notre séjour ensemble à l'université.

Janvier NDAYIRAGIJE.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

1. ACA : Au Cœur de l'Afrique
2. ASBL : Association Sans But Lucratif
3. BAD : Banque Africaine de Développement
4. BDD : Bureau Diocésain de Développement
5. BM : Banque Mondiale
6. BNEC : Bureau National d'Enseignement Catholique
7. CA : Centre d'Alphabétisation
8. CDS : Centre de Santé
9. CEB : Communauté Ecclésiale de Base
10. CEBA : Centre d'Education de Base
11. CECAB : Conférence des Evêques Catholiques du Burundi
12. CMS : Church Missionary Society
13. CO.CO : Collège Communal
14. COPED : Conseil pour l'Education et le Développement
15. CPF : Centre de Promotion Féminine
16. CSI : Centre Social des Jeunes
17. EN : Entre Nous
18. EP : Ecole Primaire
19. ETS : Ecole Technique Secondaire
20. F.L.S.H : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
21. FDC : Famille des Disciples du christ
22. FPR : Front Patriotique Rwandais
23. FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi
24. GAPS : Groupe d'Associations pour la Paix et le Secours
25. Ibidem : Même auteur, même ouvrage
26. Jn : Jean
27. L.CO : Lycée Communal
28. MAC : Mouvement d'Action Catholique
29. Mgr. : Monseigneur
30. OCBs : Organisations Communautaires de Base
31. ONG : Organisation Non-Gouvernementale
32. ONU : Organisation des Nations – Unies
33. Op. Cit : Ouvrage déjà cité
34. OPs : Organisation de Production

- 35. P : Page
- 36. pp. : De la pageà la page
- 37. PRASAB : Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des
Terres
- 38. PREB : Projet de relance Economique du Burundi
- 39. R.P : Révérend - Père
- 40. S.E : Son Excellence
- 41. U.B. : Université du Burundi
- 42. V.E.E : Vivons En Eglise

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau n°1 : Evaluation de la contribution des CEB dans l’auto-prise en charge des paroisses de BURURI (2004-2007)	36
Tableau n°2 : Comparaison des fréquentations au grand séminaire selon l’Ecole d’origine dans le Diocèse de BURURI (Année académique 2007-2008) .	39
Tableau n°3 : Evolution des ordinations sacerdotales dans le diocèse de Bururi : de1974 à 2005	40
Tableau n°4 : Les paroisses du Diocèse de BURURI par ordre de Fondation jusqu’en 2005	47
Tableau n°5 : Organigramme du COPED	52
Tableau n°6 : Réalisations de Mgr Bernard BUDUDIRA dans le secteur éducatif par provinces et communes du diocèse de BURURI de 1977à 2002 par le biais du COPED.	56
Tableau n°7 : Les Ecoles sous convention catholique du diocèse de BURURI.....	59
Tableau n°8 : Les C.D.S gérés par le diocèse de BURURI par province et paroisse ...	65

TABLE DES MATIERES

	Page
DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
TABLE DES MATIERES.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Présentation du sujet.....	1
2. Choix et Intérêt du sujet.....	2
3. Problématique et hypothèse de recherche	3
4. Délimitation spatio-temporelle du sujet	4
a. Délimitation spatiale	4
b. Délimitation temporelle	4
5. Méthodologie de travail.....	4
6. Articulation du travail.....	4
CHAP. I. APERÇU HISTORIQUE DU DIOCESE DE BURURI AVANT 1973 ...	6
A. Implantation et fonctionnement des missions du diocèse de Bururi avant sa fondation	7
1. La mission de Makamba (1934)	7
2. La mission de Rumeza (1935)	8
a. Raisons esthétiques.....	8
b. Raisons d'ordre religieux	9
3. La Mission de Rutovu (1940).....	10
a. Les principales motivations de cette fondation.....	10
b. Fondation proprement dite	12
4. La Mission de Mpinga (1945)	12
5. La Mission de Rumonge (1950)	13
a. Une fondation tardive.....	13
b. Les facteurs de cette implantation tardive	14
c. Les Motivations de cette nouvelle implantation	15
6. La Mission de Bururi (1954)	16
B. Fondation et organisation du diocèse de Bururi par Mgr Joseph MARTIN.....	188
1. Fondation.....	188
2. Organisation.....	18

CHAPITRE II : LE PERSONNAGE DE MGR BERNARD BUDUDIRA	
PREMIER EVEQUE NOIR DU DIOCESE DE BURURI.....	21
A. Itinéraire biographique de Mgr Bernard BUDUDIRA.....	21
1. Enfance et formation scolaire	21
a. Enfance.....	21
b. La formation scolaire	22
2. Vocation et vie pastorale	24
a. Vocation.....	24
b. Sa vie pastorale.	25
1°. Un prêtre instituteur	25
2°. Du Directeur à l'Etudiant.....	27
3°. De retour dans son pays natal	28
 CHAP III. L'ŒUVRE DE MGR BERNARD BUDUDIRA	 30
A. Les réalisations pastorales	30
1. Les Communautés Ecclésiales de Base (C.E.B)	31
a. Création.....	31
b. Motivation de cette création.....	31
c. Les réunions dans les CEB	33
d. Suspension et reprise des CEB.....	34
e. Impact des CEB sur la vie Socio-économique du diocèse de Bururi.....	34
2. Formation du Personnel religieux diocésain	38
3. Fondation de la Famille des Disciples du Christ (F.D.C).....	422
a. Origine.....	422
b. Le fonctionnement	433
4. Les Mouvements d'Action Catholique (M.A.C)	44
5. Les Infrastructures pastorales	466
a. Les paroisses.....	466
b. Le centre pastoral de Buta.....	48
B. Les réalisations socio-économiques.....	49
1. Le COPED.....	50
a. Nature du COPED	50
b. Organisation du COPED	51
c. Fonctionnement du COPED	52
2. L'Economat général.....	54
3. Le secteur Educatif	55
4. Le secteur sanitaire	62

a. Les hôpitaux.....	64
b. Les C.D.S.....	64
5. Mgr Bernard BUDUDIRA et la lutte contre la pauvreté.....	67§
a. Le développement de l'agriculture.....	69
b. Amélioration de l'Elevage	70
c. L'artisanat.....	711
d. Les projets conçus mais non- réalisés par Mgr Bernard BUDUDIRA.....	72

CHAP IV. IMPACT DE L'ŒUVRE DE MGR BERNARD BUDUDIRA SUR SON ENVIRONNEMENT POLITICO-RELIGIEUX..... 745

A. Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec ses prêtres et religieux	74§
1. Les rapports avec ses ouvriers apostoliques	74§
2. Les conseils à ses prêtres et religieux	756
B. Les Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec l'Administration.....	767
1 Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec la Première République du Burundi.....	77§
2 Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec la Deuxième République du Burundi.....	78
3. Les Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec la Troisième République du Burundi.....	81
C. La contribution de Mgr Bernard BUDUDIRA dans la gestion de la crise de 1993. 81	
1. Mgr Bernard BUDUDIRA, Evêque réconciliateur	81
2. Le rôle du GAPS.....	82
3. L'Action menée par Mgr Bernard BUDUDIRA pour ramener la paix dans son diocèse.....	82
4. Mgr Bernard BUDUDIRA face aux massacres des petits séminaristes de Buta ..	83

CONCLUSION GENERALE..... 84§

BIBLIOGRAPHIE 867

Liste des informateurs et Notice biographique..... 88φ

ANNEXES

INTRODUCTION GENERALE

1. Présentation du sujet

Le contact entre les Européens et les Africains a entraîné des modifications profondes dans tous les domaines de la vie traditionnelle. L'objectif premier de ces Européens était, disaient-ils, de « civiliser » les populations africaines considérées par eux comme composées de « sauvages ».

Notre étude va essayer de faire une analyse rétrospective des réalisations des missionnaires blancs dans le diocèse de Bururi depuis sa fondation mais surtout sur l'apport du premier évêque noir dans ce diocèse de Bururi.

En effet, par un sujet que nous avons intitulé : « *impact de l'œuvre de Mgr Bernard BUDUDIRA sur la vie socio-économique de son espace d'apostolat* », nous avons souhaité étudier l'œuvre accomplie par Mgr Bernard BUDUDIRA, premier évêque noir du diocèse de Bururi dans tous les domaines de la vie sociale et économique.

Le diocèse de Bururi a été fondé en 1961 par les missionnaires blancs. Cette fondation a été tardive par rapport aux autres diocèses du pays dont le premier Gitega avait été fondé en 1922. Plusieurs raisons de ce retard ont été avancées notamment l'insécurité qui prévalait dans la plaine de Rumonge qui avait conduit à l'échec de la première tentative d'implantation au 19^e S, ainsi que le faible peuplement de la région.

En 1961, Mgr MARTIN qui y a été affecté comme premier évêque, a essayé de faire de son mieux pour combler le retard qu'accusait le nouveau diocèse en personnel religieux autochtones et en infrastructures diocésaines.

Il a mis en place des missions et des écoles mais à son départ, cet immense champ d'apostolat était encore un véritable chantier.

Les événements de 1972 sont venus pour mettre en cause cette foi encore au stade embryonnaire. Une année plus tard en 1973, Mgr Joseph MARTIN décidait de démissionner et céda la place à son successeur Mgr Bernard BUDUDIRA avec un agenda chargé.

Mgr Bernard BUDUDIRA, frappé par des contradictions internes dans l'Eglise catholique et surtout dans son diocèse (c'est-à-dire une augmentation rapide des chrétiens mais avec un accroissement des violences) se préoccupa de redéfinir et de repreciser le rôle historique que l'Eglise catholique doit jouer au niveau des conflits politiques, de la lutte contre la faim, la pauvreté, l'ignorance et la maladie.

2. Choix et Intérêt du sujet

Beaucoup de mémoires ont été effectués sur la monographie des missions composant le diocèse de Bururi sans pour autant faire une étude historique de tout le diocèse.

Aussi, nous avons compris que retracer l'histoire du diocèse sans présenter l'homme bâtisseur de cette entreprise et son œuvre serait une démarche insuffisante. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de traiter un sujet de fin d'études universitaires portant sur :

« L'impact de l'œuvre de Mgr Bernard BUDUDIRA sur la vie socio-économique de son espace d'apostolat. »

Nous avons choisi de traiter ce sujet pour plusieurs raisons dont voici quelques unes :

1. Mgr Bernard BUDUDIRA est le premier évêque noir qui a été chargé par le Saint siège de conduire le diocèse de Bururi.
2. Le diocèse de Bururi était le dernier des quatre diocèses du pays déjà fondés à cette époque, le moins christianisé et le moins nanti en personnel religieux et en infrastructures diocésaines mais avec l'arrivée de Mgr Bernard BUDUDIRA, la situation a été inversée dans plusieurs domaines.
3. L'épiscopat de Mgr Bernard BUDUDIRA coïncidait avec une période de troubles répétés mais on a remarqué qu'il a été toujours interpellé pour la médiation et la pacification des parties adverses dans tout le pays.
4. Malgré une santé le plus souvent fragile, les conditions économiques difficiles, Mgr Bernard BUDUDIRA a conçu un plan de développement qui a amené son diocèse à une sorte d'apogée dans quelques domaines au moins. Mais à sa mort, on entendait des critiques au sein de son diocèse partant d'une certaine mauvaise gestion ainsi que l'inégalité de répartition des richesses internes dont auraient été coupable quelques uns parmi ses proches collaborateurs.

Enfin, notre travail présente un double intérêt :

Premièrement, du point de vue historique Mgr Bernard BUDUDIRA fait partie des grandes figures qui ont marqué le Burundi post colonial en général et le diocèse de Bururi en particulier. Etudier l'impact de son œuvre contribuera à enrichir l'écriture de l'histoire du Burundi.

Deuxièmement, du point de vue pratique notre travail essaiera de montrer le rôle d'un chef religieux dans le développement de son pays.

3. Problématique et hypothèse de recherche

Mgr Joseph MARTIN a cédé à son successeur un diocèse encore en fondation. Le nouvel évêque a fait beaucoup d'efforts pour combler cette carence qu'affichait le sud du pays tant en vocations sacerdotales qu'en infrastructures diocésaines. Il entre aussi en fonction au lendemain de la crise de 1972 qui venait d'affecter sensiblement le sud du Burundi plus que d'autres régions du pays.

Aussi, une question se pose :

« Quel est l'impact aujourd'hui des réalisations de Mgr Bernard BUDUDIRA sur la vie sociale, économique et politique du diocèse de Bururi ? »

Voilà la question principale qui a guidé notre recherche et à laquelle nous allons essayer d'apporter des réponses dans ce travail. Pour cela, nous avons posé trois hypothèses :

1. Le diocèse de Bururi était à la veille de l'ordination épiscopale de Mgr Bernard BUDUDIRA en arrière par rapport aux autres diocèses du pays en matière de vocations sacerdotales mais durant les 32 ans d'épiscopat de Mgr Bernard BUDUDIRA, cette carence a été comblée.
2. En ce qui concerne le développement socio-économique, des infrastructures tant pastorales que d'intérêt public ont été mises en place par le biais du COPED et sont fonctionnelles malgré quelques inégalités régionales.
3. Mgr Bernard BUDUDIRA n'a pas mené une vie monastique dans son diocèse mais au contraire, il a entretenu des relations avec les dirigeants burundais surtout en période de crise pour la résolution pacifique des conflits.

4. Délimitation spatio-temporelle du sujet

a. Délimitation spatiale

Notre étude s'étend sur tout l'espace que couvre le champ d'apostolat de Mgr Bernard BUDUDIRA. C'est-à-dire toute l'étendue du diocèse de Bururi. Il couvre tout le territoire de la province de Bururi, la province de Makamba et une partie de la province de Rutana.

b. Délimitation temporelle

La période que nous nous sommes proposé d'étudier s'étend sur trois décennies :

Elle commence en 1973 pour se terminer en 2005. Néanmoins, nous n'avons pas pris l'année 1973 comme borne strictement inférieure puisque nous avons été amené à le dépasser surtout quand nous essayons de dégager un aperçu historique du diocèse avant Mgr Bernard BUDUDIRA et quand nous dégageons la biographie de Mgr Bernard BUDUDIRA. Quant à la limite supérieure, elle correspond à sa mort et à la fin de sa mission épiscopale en 2005.

5. Méthodologie de travail

Dans notre travail, différentes sources ont été consultées. Premièrement, les sources écrites trouvées à la bibliothèque centrale de l'Université du Burundi, à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bujumbura, aux Secrétariats de l'évêché de Bururi et de l'épiscopat du Burundi.

Les sources écrites utilisées sont de deux sortes : Les sources publiées et les mémoires. L'enquête de terrain a été menée. Elle a concerné quelques personnes susceptibles d'avoir des informations sur notre sujet de recherche. Il s'agit des autorités administratives, des autorités ecclésiastiques ainsi que de simples chrétiens et non - chrétiens surtout ceux qui ont bénéficié et qui bénéficient encore des fruits de l'œuvre de Mgr Bernard BUDUDIRA.

6. Articulation du travail

Nous avons divisé notre travail en quatre chapitres :

Dans le premier chapitre, nous allons voir un aperçu historique du diocèse de Bururi avant 1973, c'est-à-dire avant l'ordination épiscopale de Mgr Bernard BUDUDIRA.

Le deuxième chapitre s'est intéressé à l'itinéraire biographique de la personne de Bernard BUDUDIRA depuis sa naissance en 1934 jusqu'à sa mort en 2005.

Le troisième chapitre a centré son étude sur l'œuvre accomplie par Mgr Bernard BUDUDIRA dans le domaine socio-économique de son diocèse.

Le quatrième chapitre traite enfin de l'impact de l'œuvre de Mgr Bernard BUDUDIRA sur son environnement politico-religieux.

CHAP. I. APERÇU HISTORIQUE DU DIOCESE DE BURURI AVANT 1973

Le sud du Burundi qui est devenu plus tard le diocèse de Bururi affichait un retard en matière d'évangélisation. La première mission catholique n'y a vu le jour qu'en 1934. La cause de cette faible christianisation peut être expliquée par les incessantes insurrections qui ont prévalu dans cette zone :

« Le climat d'insécurité qui y régnait n'était pas favorable à la fondation d'une mission. Il a fallu attendre 1934 pour avoir la première mission catholique, celle de Makamba suivie une année après par celle de Rumeza. »¹

Ce climat d'insécurité évoqué ici est le drame de Rumonge de 1881 qui a coûté la vie aux premiers missionnaires, les pères Denioud et Augier qui voulaient christianiser le Burundi à partir du Lac Tanganyika. Ces deux missionnaires avaient été massacrés sous l'instigation du chef autochtone de Rumonge connu sous le nom de BIKARI. Ce retard dans la christianisation du Sud du Burundi a permis l'accroissement des non-chrétiens catholiques dans cette région plus que dans le reste du pays. Jusqu'en 1961, Bururi pilotait toutes les autres régions dans le paganisme :

« Relativement parlant, c'est Bururi qui possède le bloc païen le plus compact. Alors qu'ailleurs en Urundi, la moyenne normale des païens s'élève à 30% de la population, à Bururi, cette moyenne des païens monte jusqu'à 51% alors que la moyenne des catholiques en Urundi est de 56%, à Bururi cette moyenne descend jusqu'à 24%. »²

Frappés par cette situation ainsi que par l'expansion protestante dans cette région du Burundi, les missionnaires pères blancs ont procédé à la fondation des missions dans tous les coins de la région. Ces missions ont été implantées dans la double logique qui était de lutter contre le paganisme d'une part et contre l'expansion protestante d'autre part.

¹ SINDAYIHEBURA, D, « Histoire sociale de la mission de Bururi, de 1954 à nos jours, » mémoire U.B, F.L.S.H 2002 p. 45.

² PERRAUDIN, J, *Naissance d'une Eglise, Histoire du Burundi chrétien*, Presse Lavigerie, Bujumbura, 1963, p.204.

A. Implantation et fonctionnement des missions du diocèse de Bururi avant sa fondation

1. La mission de Makamba (1934)

La fondation de la mission de Makamba remonte à 1933 lors d'un périple « En Zigzag » à travers l'Urundi de Mgr Julien GORJU quant il visita le Buragane. D'aucuns affirment que cette mission fut demandée par le chef de la région de Buragane, HUGANO, qui se rendait lui-même à Gitega pour rappeler à Mgr GORJU sa promesse.

Comment se fait-il qu'un chef indigène a pu souhaiter la conversion de son peuple à une religion étrangère et le demander aux missionnaires ? Agathon NICIMPAYE nous donne certains éclaircissements :

« En 1927, un jeune sous-chef des environs de Mwaro avait demandé et obtenu en mariage une jeune fille du Buragane, la sœur même de HUGANO. Ils vinrent sans tarder au catéchisme et après leur catéchuménat, furent baptisés à la mission de GIHETA. Dès lors, toute la famille de TEREZA se convertit au catholicisme. »³

La demande du chef HUGANO a été bien accueillie dans le milieu missionnaire mais le problème restait celui du manque du personnel religieux (catéchistes) pour aller résider à Makamba. L'insistance du chef HUGANO auprès de GORJU lui fit suggérer ceci :

« Il y a chez nous deux chrétiens, gens de bonne conduite, ils savent lire et écrire. Agréez-les, ils commenceront à nous apprendre le catéchisme en attendant qu'un jour vous veniez vous-mêmes vous installer à Buragane ».⁴

Ces deux personnes qu'il évoquait ici, c'étaient des gens qui s'étaient déplacées dans la région voisine du Buha et qui avaient déjà commencé à se faire instruire.

³ NICIMPAYE, A, « Evolution socio-économique du Buragane entre 1936 et 1948, » Bujumbura, UB, mémoire, F.L.S.H., 1988, p. 50.

⁴ *Ibidem* p. 51.

C'est à partir de ces réclamations du chef HUGANO que fut fondée la mission de Makamba mais d'autres sources non écrites placent la naissance de cette mission dans la volonté des missionnaires de contrecarrer l'expansion de l'Islam à partir du Sud de notre pays ainsi que la présence protestante dans la région avec base à Kayogoro.

De retour dans son « pays », HUGANO introduisit le catholicisme dans la région en fondant des groupes de prière. La conversion au catholicisme de ses sujets n'a pas tardé comme le stipule l'expression « Tel prince telle religion. »

*« Quelques mois après, plus de 200 postulantes se pressaient dans l'école qu'il avait construite. »*⁵

En fait, il s'agissait simplement du catéchuménat qu'il fréquenta le premier.

2. La mission de Rumeza (1935)

Deux principales raisons ont poussé les missionnaires blancs à fonder une mission à Rumeza. Il s'agit, comme l'évoque Dominique NDAYIRAGIJE, des « raisons d'ordre Esthétiques et religieux. »⁶

a. Raisons esthétiques

Le père PLEBANI disait ceci en ce qui concerne l'esthétique:

*« Rumeza aurait intéressé les premiers missionnaires par ce que, de là, nous avons une belle vue du LAC TANGANYIKA. »*⁷

Le site où est implantée la mission de Rumeza répondait aux critères géographiques recommandés par le cardinal LAVIGERIE. Une inscription sur une pierre qui se trouve devant l'église justifie l'élévation en altitude du site où est implantée la mission : « 2126mètres d'altitude ».

Cette élévation en altitude représente un climat favorable où il n'y a pas de moustiques vecteurs de la malaria. C'est aussi un terrain fertile comme son nom

⁵ NDAYIRAGIJE, D, « Impact de la Mission de RUMEZA de 1935 à 1962 », Bujumbura, Mémoire, UB, FLSH, 1982, p. 9.

⁶ Père PLEBANI, cité par NDAYIRAGIJE, D, *Op.cit* p.10.

⁷ NDAYIRAGIJE, D, *op .cit.* p. 11.

l'indique : « L'appellation « Rumeza » a trait à la fertilité du sol parce que Rumeza vient du terme « Kumeza » (faire pousser) ou « Kumera » qui signifie (pousser) »⁸.

Cette potentialité agricole ne pouvait pas laisser indifférents les premiers missionnaires, car elle faisait partie même des recommandations du cardinal Lavigerie :

« ...que le pays soit particulièrement fertile afin qu'on puisse sous peu voir le nécessaire sur place »⁹.

b. Raisons d'ordre religieux

La mission de Rumeza a été créée dans le but de contrecarrer l'expansion protestante déjà présente à Matana un peu avant. Il s'agissait aussi de désengorger la mission de Makamba qui servait seule le sud du Burundi en matière d'évangélisation. Voici les propos du père BAGEIN ancien curé de la Mission de Rumeza :

« Au sud de Gitega, il n'y avait qu'une seule mission, celle de Makamba. Cela faisait un vaste territoire sans aucune mission, d'où nécessité d'en créer une autre à Rumeza. »¹⁰.

Le choix de cet emplacement répondait aux raisons énoncées par le père BAGEIN :

« l'agglomération de la population, l'étendue de la mission et la proximité de la population »¹¹

En ce qui concerne la concentration de la population et l'étendue, Rumeza pouvait desservir Bururi, Rumonge, Rutovu, Ryansoro. Makamba. Après l'implantation de cette mission, le fondateur, le père BAGEIN procéda à la multiplication de chapelles-écoles pour diminuer le trajet effectué par les chrétiens car, disait-il :

« Les gens qui habitent trop loin d'une mission sont toujours défavorisés »¹².

⁸ NDAYIRAGIJE, D, *op .cit.* p. 11.

⁹ LAVIGERIE. C., (Card.). *Instructions à ses missionnaires*, Alger, Maison carrée, 1927 p. 112.

¹⁰ Père BAGEIN, cité par NDAYIRAGIJE, D, *op. cit.* p. 9.

¹¹ *Ibidem*, p. 11.

¹² Père BAGEIN, cité par NDAYIRAGIJE, D, *op. cit.* p. 11.

L'évangélisation a été facilitée par les chefs autochtones parce que les missionnaires s'étaient premièrement intéressés à eux dès leur arrivée comme le recommandait le cardinal Lavigerie dans ses instructions à ses missionnaires :

« Le christianisme ne devient universel dans un pays que lorsqu'il est officiellement adopté par les chefs et que sa diffusion est favorisée par leur exemple et leur pouvoir. »¹³

Les premiers missionnaires, auteurs de la fondation de la mission de Rumeza se sont d'abord dirigés vers le chef ganwa de cette région.

« Au début, nous avons été aidés par le chef ganwa, NDARISHIKIJE, bien qu'au début il ne voulait pas se faire baptiser. »¹⁴

3. La Mission de Rutovu (1940)

a. Les principales motivations de cette fondation

En 1940, date de la fondation de la mission de Rutovu, deux missions seulement étaient chargées de répandre l'Évangile dans le Sud. Il s'agissait, comme nous venons de le voir de Makamba créée en 1934 et de Rumeza créée en 1935. La mission de Rutovu répondait donc à un double objectif : celui de désengorger les missions précitées ainsi que celui de contrecarrer la présence protestante dans la région.

Au sujet de désengorgement, les motivations stratégiques priment sur celles démographiques comme l'a souligné NDABUNGANIYE :

« Rutovu étant située entre le Bututsi, le Kumoso et le Kirimiro, la fondation d'une mission en ce lieu devrait constituer un important foyer d'évangélisation pour cette région très étendue mais faiblement peuplée. Ce ne sont donc pas à proprement parler des raisons démographiques qui ont conduit à la fondation de la mission, de Rutovu puisque la région qu'elle desservait n'était pas du tout densément peuplée. »¹⁵

C'était une région en grande partie occupée par les hautes terres vides d'hommes. A voir la distance qui sépare Rumeza ou Makamba de Rutovu, il fallait une

¹³ LAVIGERIE, C, (Card.), *op.cit* pp.21-22.

¹⁴ Père BAGEIN, cité par NDAYIRAGIJE, D, *op.cit*, p.13.

¹⁵ NDABUNGANIYE, C, « Histoire Sociale de la Mission de RUTOVU », BUJUMBURA , U.B, F.L.S.H., Mémoire, 2002, p. 12.

mission intermédiaire pour diminuer le trajet des chrétiens ainsi que pour approcher la population païenne des missionnaires.

L'autre motivation à ne pas ignorer fut la lutte d'influence entre les catholiques et les protestants. A la fondation de Rumeza en 1935, la Church Missionary Society (C.M.S) et la Mission Libre Suédoise étaient déjà présentes dans la région. La C.M.S avec siège à Matana étendit des chapelles - écoles dans cette région à faible occupation catholique.

« Cette dernière (la C.M.S) profita de l'occupation insuffisante de la région par les missionnaires catholiques pour accélérer son œuvre d'évangélisation. Des écoles et des chapelles - écoles étaient implantées un peu partout (Mutangaro, Gakwende, Gahanda, Nyakimonyi) pour gagner l'avance. »¹⁶

En plus « la Mission Libre Suédoise s'installait à Kiremba »¹⁷. Nous voyons que comme la région de Rutovu était peu peuplée, la fondation d'une mission catholique répondait donc davantage au désir de lutter contre le protestantisme qui y gagnait plus rapidement du terrain.

Le choix de l'emplacement de la mission répondait aux facteurs géographiques que recommandait le cardinal LAVIGERIE :

« L'un des points les plus importants pour la santé des missionnaires, aussi bien que le succès de leurs missions est le choix de la localité où ils fixeront leur résidence habituelle. Il lui faut deux conditions principales : la première est la salubrité, la deuxième est qu'elle soit le centre d'une population nombreuse. On ne s'empressera donc pas de fixer le lieu de résidence définitive. On étudiera, on interrogera de façon à n'agir qu'à coup sûr. Un plateau élevé peut devoir présenter les conditions les plus favorables. Néanmoins, les missionnaires feront sur les lieux mêmes ce qu'ils trouveront le plus opportun »¹⁸.

La mission de Rutovu est située à 2000 m d'altitude, hauteur qui offrait un climat tropical tempéré par l'altitude où il n'existe pas de moustiques vecteurs de la malaria.

¹⁶ NDABUNGANIYE, C., op.cit.p.12.

¹⁷ *Ibidem*, p.13.

¹⁸ LAVIGERIE : C., (Card.), op. cit. p. 31.

b. Fondation proprement dite

La fondation de la mission de Rutovu cadre avec l'objectif de l'extension de l'influence catholique dans le Sud. Pour essayer de tirer cette région du « paganisme ». Dans le même souci d'étendre l'évangélisation dans cette partie du Burundi, la mission de Makamba procéda à la construction de chapelles-écoles.

« La région de Rutovu reçoit sa première chapelle-école en 1935 avec la construction de la Mission de Rumeza »¹⁹.

La construction de cette chapelle-école a été rendue possible par l'administration coloniale qui collaborait avec les autochtones et avec les premiers catéchumènes. Avec cette chapelle-école, les catholiques de Rutovu poussaient un souf de soulagement car ils étaient fatigués par la distance qu'ils parcouraient pour aller à Makamba et après à Rumeza. Les catholiques de Rutovu demandaient à chaque opportunité leur propre mission :

« Nous ne cessons de demander la création de notre propre mission soit par l'intermédiaire de nos catéchistes, soit directement auprès des missionnaires qui venaient de temps à autre rendre visite de quelques jours à la succursale »²⁰.

Le souhait de ces chrétiens va être exhaussé et réalisé en 1940, cinq ans après la construction de la chapelle-école. Cette mission va dès lors entamer son programme de répandre ses chapelles-écoles partout où les conditions géographiques et stratégiques le permettaient. De 1940, date de sa fondation jusqu'en 1962 avec l'indépendance du Burundi, une année après l'érection du diocèse de Bururi, Rutovu « totalisait déjà 27 chapelles-écoles »²¹.

4. La Mission de Mpinga (1945)

L'implantation d'une mission à Mpinga s'inscrit comme pour les autres missions dans le cadre global de l'évangélisation du pays. Trois grandes raisons expliquent la fondation de la Mission de Mpinga selon Zacharie SIMBAKWIRA. Il s'agit « des raisons religieuses, naturelles et touristiques »²².

¹⁹ Archives de la Mission de RUTOVU, « rapport annuel de 1996 », p. 3.

²⁰ NYABUSO, V, cité par NDABOROHEYE, C, *op. cit.* p. 17.

²¹ Archives de la Mission de RUTOVU, « état de la chrétienté en 1970 ».

²² SIMBAKWIRA, Z, « Histoire Sociale de la Mission de MPINGA (1945- 1979)», Bujumbura, U.B, F.L.S.H., Mémoire, 1986. p. 47.

Premièrement, pour des raisons religieuses, ces missionnaires voulaient désengorger les missions déjà fondées et diminuer le trajet des fidèles catholiques.

Deuxièmement, pour des raisons naturelles, la région de Nkoma où est implantée la mission de Mpinga répondait aux critères de choix du cardinal Lavigerie. Voilà les propos de Zacharie SIMBAKWIRA à ce sujet :

« Région très fertile et élevée à plus de 2000 mètres d'altitude, le plateau de Nkoma offrait de meilleurs conditions de vie et de possibilités agricoles que la dépression de Kumoso à climat chaud »²³.

Troisièmement comme raison touristique et esthétique, nul n'ignore que la région de Nkoma constitue un lieu historique depuis le début de la monarchie burundaise :

« Le site de Nkoma était un lieu touristique pour ces missionnaires qui l'entendaient dire sans le connaître »²⁴

C'est ce même plateau de Nkoma qui abrite les chutes de Karera et les failles de Nyakazu.

Avec l'implantation de cette mission, l'influence catholique prenait une ampleur de plus en plus grande. Il restait pour ces missionnaires de retourner à l'Ouest du Burundi pour équilibrer les régions du sud du Burundi. Cinq ans après, les missionnaires allaient s'intéresser à la plaine de l'Imbo délaissée depuis plusieurs décennies.

5. La Mission de Rumonge (1950)

a. Une fondation tardive

L'implantation d'une mission catholique à Rumonge a été rendue tardive par l'incident produit en 1881 lors des premiers essais d'implantation missionnaire catholique dans la plaine de l'Imbo Sud qui comprenait Rumonge et Nyanza-Lac. Depuis cette période jusqu'en 1950, date de la fondation de la nouvelle mission, cette région ne connaissait aucun missionnaire catholique :

²³ SIMBAKWIRA, Z, *op. cit.*, p. 51.

²⁴ *Ibidem*, p. 52.

« Depuis le 7 mai 1881 jusqu'en 1950, la station était abandonnée »²⁵.

La part des chefs locaux qui voyaient dans l'arrivée de ces européens la perte de leur pouvoir, est indéniable dans les massacres de ces pères blancs. NDIKURIYO Fabien poursuit :

« L'hostilité de BIKARI et de ses gens leur était dictée par la peur des nouveaux intrus qui pourraient s'imposer comme chefs dans la région »²⁶.

BIKARI était un chef autochtone dans la région de l'Imbo-Sud. C'était lui qui avait mobilisé ses hommes pour lutter farouchement contre ces nouveaux intrus considérés comme des esclavagistes.

« L'idée de refonder une mission à Rumonge a été réaffirmée en 1919 quand le commissaire royal dans le territoire de l'Est-africain allemand soumis à l'occupation de la Belgique avait demandé au père Borneau, Supérieur de l'URUNDI de fonder une mission à Rumonge mais en vain suite au manque du personnel religieux »²⁷.

Mais une année après, en 1920, une chapelle-école était établie et dépendait jusqu'en 1934 de la mission de Buhonga en théorie mais en pratique,

« elle était contrôlée par les pères de Kigoma. »²⁸

b. Les facteurs de cette implantation tardive

A part, les massacres perpétrés à l'endroit des premiers missionnaires, d'autres facteurs non négligeables expliquent ce retard. Il s'agit en premier lieu de la préparation psychologique des chefs coutumiers qui s'étaient montrés dès le début hostiles aux missionnaires

L'autre facteur fut la présence de l'Islam dans cette partie du pays depuis le 19^e siècle. A ces facteurs vient s'y ajouter un troisième lié à l'insalubrité du milieu. Cette

²⁵ NDIKURIYO, F., « Histoire Sociale de la Mission de RUMONGE (1950-1962) », Bujumbura, U.B, F.L.S.H, Mémoire, 1982, p.13.

²⁶ *Ibidem*, p. 13.

²⁷ Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 1974 », p. 6.

²⁸ *Ibidem*, p. 7.

région de la plaine de l'Imbo était depuis longtemps ouverte à une maladie du sommeil qui empêchait l'accroissement de la population en général et des chrétiens en particulier. De plus, la région de la plaine de l'Imbo ne remplissait pas les conditions recommandées par le cardinal LAVIGERIE :

« L'un des points les plus importants pour la santé des missionnaires, aussi bien que le succès de leur mission est le choix de la localité où ils fixeront leur résidence habituelle. Il lui faut deux conditions principale : la première et la salubrité, la deuxième est qu'elle soit le centre d'une population nombreuse »²⁹.

c. Les Motivations de cette nouvelle implantation missionnaire

La préparation psychologique des chefs locaux a eu pour conséquence la conversion, premièrement des chefs et puis celle de leur sujet :

« Le chef NYAMBIKIWE à la tête de la chefferie du Tanganyika était disposé à soutenir l'action des missionnaires dans sa chefferie. Il va d'ailleurs prendre part aux enseignements religieux et se fera baptiser sous le prénom de Joseph, ce qui pour ses sujets constituait un stimulant »³⁰.

Avec l'appui de cette autorité coutumière qui constituait un obstacle auparavant mais qui venait d'être convertie, les missionnaires vont décider l'implantation d'une mission à Rumonge. Dès cette fondation, les conversions ont été massives dans l'Imbo-Sud et l'installation d'une mission fut acceptée :

« Enfin avec le développement de la chrétienté, le besoin d'un établissement stable, autonome, avec des missionnaires en résidence se fait sentir et la fondation est décidée »³¹.

La naissance et le développement de la mission de Rumonge ont été facilités par la collaboration efficace entre l'administration tant coutumière que tutélaire et les missionnaires :

²⁹ LAVIGERIE, C., (Card), op.cit, p.31.

³⁰ NDIKURIYO, F., op. cit, p. 18.

³¹ BOUCHAUD (R.P); *L'Eglise en Afrique Noire*, La Palatine Paris/Genève, 1958.p. 56.

« Quoique certaines occasions de désaccord pourront être remarquées ; l'administration belge et les missionnaires vont dans une certaine mesure s'épauler dans leurs entreprises respectives. »³²

Contrairement aux missionnaires de la fin du 19^e s qui ont laissé la vie dans la région de Rumonge qu'ils voulaient évangéliser, les missionnaires des années 1950 ont profité du terrain préparé par le colonisateur. Comme pour la création des autres missions, il faut également voir dans la naissance de la mission de Rumonge une volonté de contrecarrer l'Eglise protestante en pleine expansion à Mugara et la religion musulmane qui dominait dans la plaine de l'Imbo.

6. La Mission de Bururi (1954)

Tout comme les autres missions déjà fondées, l'implantation d'une mission catholique à Nyamugari, c'est-à-dire l'endroit où est installée la mission de Bururi visait un double objectif: premièrement, c'était pour pallier à la faible christianisation de la zone du Sud du Burundi. Deuxièmement, c'était pour opérer une offensive contre l'expansion du protestantisme en plein développement dans la région grâce à la mission pentecôtiste de Kiremba, seulement à 5 Km de Nyamugari.

Le relief de Nyamugari remplissait les conditions requises par le cardinal Lavignerie car Nyamugari se trouve sur un plateau élevé comparativement aux deux autres sites de choix :

« S'agissant justement de ce choix, cet emplacement était Nyamugari pour Mgr GRAULS l'Evêque de Gitega dont dépendait encore la région, l'endroit où se trouve le camp militaire pour le père BLOCKX le curé de Rumeza et Ndagano pour le père BAGEIN. »³³

De plus, le site de Nyamugari remplissait la condition de centre d'une population nombreuse suite à son rapprochement du centre de Bururi qui abritait le chef-lieu du territoire, le camp militaire et autres services divers :

³² NDIKURIYO, F., *op. cit* p. 18.

³³ SINDAYIHEBURA, D., *op. cit.* p. 45.

« Le site de Nyamugari a été retenu parce qu'il était proche du centre de Bururi qui accueillait une population nombreuse attirée par de nombreux métiers »³⁴.

De ce qui précède, force est de constater que le territoire que couvrait toutes ces missions était tellement vaste que les missions déjà fondées ne suffisaient pas pour mener ce double combat de lutter contre les protestants d'un côté et le paganisme de l'autre. Il fallait une autorité suprême pour consolider ces missions et procéder à la fondation d'autres en cas de besoin.

« Malgré le manque d'une importante chrétienté favorable à l'érection d'une hiérarchie dans le Sud, l'immensité du territoire décida Rome à y ériger un diocèse le 6 juin 1961 »³⁵.

Le père Jean PERRAUDIN quant à lui explique cette nécessité de créer une hiérarchie ecclésiastique à Bururi par l'accroissement de la chrétienté et non par l'étendue du territoire :

« Depuis longtemps déjà, il était question de créer dans le sud du Burundi une juridiction autonome plus clairsemée qu'ailleurs, la population y atteignait cependant un chiffre voisin de 350.000 âmes »³⁶.

Pour le même auteur, le besoin de créer un diocèse à Bururi répondait au désir de doter le Sud du Burundi des infrastructures pastorales et sociales afin de combler le retard qu'il affichait en la matière :

« Il y avait à combler le retard qu'accusait Bururi sur d'autres régions du Burundi : en paroisses, en succursales, en écoles secondaires, primaires et en œuvres médico-sociales »³⁷.

Le choix de Bururi était justifié également par ce fait que ce site était au centre de toutes les missions déjà fondées.

³⁴ SINDAYIHEBURA, D., *op. cit.* p.45.

³⁵ Ibidem, p.46.

³⁶ PERRAUDIN, J., *Naissance d'une Eglise, Histoire du Burundi Chrétien*, Presse LAVIGERIE, Bujumbura, 1963, p. 205.

³⁷ Ibidem, p. 205.

B. Fondation et organisation du diocèse de Bururi par Mgr Joseph MARTIN

1. Fondation

A l'arrivée de Mgr Martin, le nouveau diocèse de Bururi comptait :

« 95.000 chrétiens, 20.000 catéchumènes, soit à peine le quart de son ancien troupeau de Ngozi. »³⁸

Même si le travail déjà accompli était important, il restait au nouvel évêque une grande tâche puisque la région qu'on venait de lui confier regorgeait encore de païens et comptait nombreuses autres confessions non catholiques. Le père PERRAUDIN nous donne les détails :

« Plus de 160.000 païens ; le gros de la moitié de la population. Les différentes confessions protestantes totalisaient 50.000 adeptes, plus que dans tout le reste du Burundi. Il y avait également quelques 6000 musulmans dans les centres de Rumonge et Nyanza. »³⁹

Ainsi, après l'investiture qui a eu lieu deux mois après l'érection du diocèse, le premier évêque va essayer de combler les lacunes citées dans les lignes précédentes et procéder à l'organisation du nouveau diocèse.

2. Organisation

Mgr Joseph MARTIN amena avec lui deux parmi ses proches collaborateurs de Ngozi.

« Il s'agissait des pères MUGICA et Van HOVE respectivement Econome Général et Secrétaire qui vont continuer à remplir dans le nouveau diocèse les fonctions qu'ils exerçaient précédemment à Ngozi »⁴⁰.

D'autres personnalités importantes à qui il confia les tâches de codirection du nouveau diocèse étaient : le père Harry BONEN qui fut nommé inspecteur des écoles et le père COLE qui va continuer d'assurer la direction de l'établissement de Rutovu destiné à la formation des moniteurs. Le nouveau diocèse qui venait d'être créé ne

³⁸ Statistiques fournies par R.P Van Hove, Secrétaire de l'Evêché en 1961, citée par PERRAUDIN, J., *op. cit* p. 204.

³⁹ PERRAUDIN, J., *op. cit.* p. 206.

⁴⁰ Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 1961 » p. 16.

disposait pas de réseau scolaire mais il y avait espoir grâce à la conversion massive de cette région à l'Eglise Catholique.

« Si le diocèse ne dispose pas encore d'un réseau d'œuvres scolaires et sociales considérables, il peut compter sur une chrétienté solidement formée »⁴¹ .

La formation d'un catéchuménat nombreux et compétent fut le mot d'ordre de Mgr Joseph MARTIN. En 1961 par exemple,

« 300 catéchistes tenaient en main le catéchuménat »⁴² .

Pour mieux opérer le recrutement, Mgr Joseph MARTIN a commencé par les jeunes en les enrôlant dans les écoles de simple lecture :

« L'élément jeune est nombreux parmi les candidats au baptême »⁴³ .

Autre élément que le nouvel évêque n'a pas négligé fut la multiplication des missions. Comme ces œuvres exigeaient beaucoup de moyens, Joseph MARTIN a mis en place

« un système de coopération avec le Saint Siège pour lui fournir le personnel et l'argent »⁴⁴ .

Cette demande du personnel a été bien accueillie car les prêtres originaires du nouveau diocèse n'étaient qu'au nombre de 4 seulement.

« Il s'agissait de l'Abbé Albéric SINDAYIHEBURA ordonné en 1958, l'Abbé Louis SEMABAYA, l'Abbé Cyriaque SAKUBU ainsi que l'Abbé Balthazar BACINONI, tous les trois ordonnés en 1961 »⁴⁵ .

Pour bien assurer l'équipement matériel de toutes ces œuvres, Mgr Joseph MARTIN construisit des locaux des services de l'Economat Général. La compétence, le dévouement, le courage du nouvel évêque du diocèse de Bururi, le poussaient à aller toquer lui-même directement aux portes de ceux qui pourraient aider le diocèse comme le souligne l'évêque de Gitega d'alors dans une communication à son clergé :

⁴¹ PERRAUDIN, J., *op.cit.*, p.205.

⁴² Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 1961 », p. 17.

⁴³ PERRAUDIN, J., *op.cit.*, p. 205.

⁴⁴ Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 1961 . », p. 15.

⁴⁵ Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 1961. », p. 18.

« Le fait que c'est lui-même qui s'est présenté au Saint Siège pour ce nouveau travail de pionnier est la meilleure preuve que c'est avec le même courage et la même ténacité qu'il entreprendra l'organisation du diocèse de Bururi. »⁴⁶

Avec l'appui de son Vicaire général, son Econome, son Secrétaire et de son Inspecteur des écoles, il a mis en place des infrastructures sociales plus importantes.

« Il s'agit des paroisses de Murago construite en 1962, de Rutana en 1965, de Mabanda en 1967, de Butwe en 1967 e le petit séminaire Saint Paul de Buta en 1966 »⁴⁷.

Cette équipe, son successeur Mgr Bernard BUDUDIRA la qualifierait
« de véritable Etat Major au service d'un énergique chef d'armée »⁴⁸.

Parmi les prêtres autochtones, l'Evêque de Bururi ne cessait d'évaluer leur compétence pour ainsi choisir celui qui pourrait prendre la relève comme le précise cet auteur :

« Pendant le premier temps du diocèse, les missionnaires cherchaient à distinguer les prêtres autochtones les plus courageux (...). C'est ainsi qu'en 1973, l'Abbé Bernard BUDUDIRA a été nommé évêque de Bururi et sacré le 30 novembre de la même année »⁴⁹.

Comme nous venons de le voir, le choix de Mgr Joseph MARTIN a porté sur l'Abbé Bernard BUDUDIRA comme deuxième évêque du diocèse et premier évêque noir dudit diocèse. Qui était alors Bernard BUDUDIRA ?

Voilà la question qui va faire objet du deuxième chapitre de notre travail et à laquelle nous allons essayer d'apporter des réponses.

⁴⁶ E.N. Juillet 1961, cité par PERRAUDIN, J., *op. cit.*, p. 207.

⁴⁷ Archives du diocèse de Bururi. « rapport annuel 1973 », p. 4.

⁴⁸ NIBIMENYA, A, (dir), *Mgr Bernard BUDUDIRA, pourquoi je vis ?* Bagnidi, TIVOLI, ROMA, 1998 p.19.

⁴⁹ SINDAYIHEBURA, S, « Apport du diocèse de Bururi dans le développement Socio-économique de la région, cas du COPED (de 1974 à nos jours) », Bujumbura, U.B, F.L.S.H, Mémoire, 2008, p.54.

CHAPITRE II : LE PERSONNAGE DE MGR BERNARD BUDUDIRA PREMIER EVEQUE NOIR DU DIOCESE DE BURURI

L'enfance et surtout la scolarisation de Mgr Bernard BUDUDIRA sont à l'origine de sa vocation pastorale. A propos de l'origine de cette vocation, voici ce que pense un de ses compagnons de route Mgr Lucien BIRAHINDUKA :

« Bernard BUDUDIRA et moi avons voulu imiter les missionnaires blancs et avoir une peau blanche puisqu'on disait qu'un noir ne pouvait pas étudier et devenir prêtre. Telle est l'idée principale qui nous a poussé à aimer l'école dès le bas âge »⁵⁰.

L'imitation du père Stephan BAGEIN qui l'a baptisé et les vertus de Saint Bernard dont il s'est référé pour trouver le prénom de Bernard n'ont pas manqué d'orienter la vie du jeune BUDUDIRA vers le sacerdoce :

« Il choisit lui-même le prénom de Bernard à cause des vertus du saint, de son engagement sans réserve et de son courage dans la défense de la foi chrétienne, qualités à ses yeux forts élevées qu'il désirait imiter lui-même. »⁵¹

C'est lui qui avait choisi son prénom parce qu'il a été baptisé après le catéchuménat, ses parents lui avaient choisi le nom seulement.

A. Itinéraire biographique de Mgr Bernard BUDUDIRA

1. Enfance et formation scolaire

a. Enfance

Mgr Bernard BUDUDIRA est né le 1^{er} Août 1934 sur la colline de Mushikanwa en commune actuelle de Mugamba et province de Bururi. Son père CUCUBA et sa mère NAYIGIHUGU étaient des agriculteurs éleveurs. Il était le cinquième enfant dans une famille de neuf enfants dont 4 garçons et 5 filles. Ses parents pratiquaient la religion traditionnelle du Burundi à cause de l'absence d'une mission chrétienne proche. La première mission chrétienne est née dans le Sud en 1934, date qui correspond à la naissance de BUDUDIRA.

⁵⁰ Mgr BIRAHINDUKA Lucien, entretien, RUTOVU, le 21/12/2008.

⁵¹ NIBIMENYA.A.(dir), *op. cit.*, p.25.

« Très courageuse, forte de caractère, sa mère, après son veuvage réussit, aidée par la famille proche l'entretien et l'éducation de tous ses enfants »⁵².

Et Mgr BIRAHINDUKA d'ajouter :

« A l'Ecole Primaire, Bernard BUDUDIRA était avantagé car il vivait chez sa tante tout près de l'Ecole (...), lui n'avait pas de problèmes de ration alors que moi et beaucoup d'autres camarades, étions obligés de rentrer tous les week-end pour apporter la ration de chez nous »⁵³.

Ils étudiaient à RUMEZA et ceux qui n'y avaient pas de parenté étaient obligés de préparer leur nourriture. La mission leur offrait le logement seulement. Bernard BUDUDIRA a été éduqué dans des valeurs humaines dignes d'un futur pasteur comme il l'énonce lui-même dans ces termes :

« Ces valeurs humaines et sociales étaient enseignées pour vivre avec dignité et en bonne harmonie avec les autres dans le voisinage immédiat. Mais dès que j'ai découvert le Christ, toutes les valeurs humaines et sociales ont reçu une autre dimension, un très large horizon et une base profonde (Enracinement) »⁵⁴.

Mgr Bernard BUDUDIRA voulait montrer que c'est dans une famille que l'homme puise toutes les valeurs qui le caractériseront même dans la vie adulte.

b. La formation scolaire

La scolarisation de Bernard BUDUDIRA fut l'œuvre de son cousin catéchiste Domitien qui réussit à convaincre ses parents d'envoyer leur enfant à l'Ecole. Les parents de Bernard BUDUDIRA comme tous les autres parents burundais de l'époque ne voyaient pas l'utilité de l'école. Tous les enfants scolarisés à cette époque l'avaient été suite à la menace de l'administration coloniale :

« N'eut été la sensibilisation de l'administration coloniale appuyée par les homélies dominicales des missionnaires, aucun enfant burundais n'aurait été à l'école »⁵⁵.

⁵² NIBIMENYA, A., (dir), *op. cit.*, p. 25.

⁵³ Mgr Lucien BIRAHINDUKA, entretien, RUTOVU, le 21/12/2008.

⁵⁴ Bernard BUDUDIRA cité par NIBIMENYA, A., (dir) *op. cit.*, p.38.

⁵⁵ NIVYABANDI Tharcisse, Fonctionnaire en retraite, entretien, Bururi, le 26/12/2008.

Le rôle des missionnaires consistait surtout en la sensibilisation à l'inscription au catéchuménat pour tous les enfants en âge scolaire et même ceux qui étaient plus âgés.

« C'est dans ces conditions que BUDUDIRA s'inscrivit au catéchuménat à neuf ans. Deux ans après, il s'inscrivit à l'école primaire de chez lui à Mugano, une école qui comprenait deux classes de première année et de deuxième seulement. Il poursuivit son catéchuménat en même temps que l'école primaire »⁵⁶.

Il termina le catéchuménat trois ans après et fut baptisé sous le prénom de Bernard. Après avoir terminé les deux années d'études primaires à Mugano, engagé à poursuivre ses études, il partit à Rumeza continuer (où il y avait un cycle complet des écoles primaires), il ne rentrait pas, il logeait chez sa tante.. Le temps qu'il a passé au catéchuménat lui avait permis de sauter certaines années du primaire grâce aux connaissances qu'il avait déjà acquise:

« Il n'avait été à l'école primaire que pendant trois ans, car on tint compte des connaissances élémentaires qu'il avait acquises au catéchuménat et parce que il était un esprit brillant »⁵⁷.

Il suffisait à Bernard BUDUDIRA de passer un test pour rafler tous les prix prévus pour celui qui allait être le meilleur de l'école. Voilà les propos de son ancien camarade de classe :

« Même si j'étais intelligent, il m'arrivait rarement de dépasser BUDUDIRA. C'était presque son habitude de rafler les prix destinés aux premiers de l'école »⁵⁸.

En 1948, il est donc entré au petit séminaire de Mugeru. Il était considéré comme un modèle à suivre pour les petits séminaristes comme le stipule l'Abbé Adrien NTABONA qui était quelques années derrière BUDUDIRA:

« Il était comme le champion de l'éducation des « petits » pour les « grands ». »⁵⁹

⁵⁶ Mgr Lucien BIRAHINDUKA, entretien, RUTOVU, le 21/12/2008.

⁵⁷ NIBIMENYA, A., (dir.), *op. cit.*, p. 26.

⁵⁸ NSANZE Térance, Ambassadeur, entretien, Bujumbura, le 05/01/2009.

⁵⁹ NTABONA, A., « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA ». in *bulletin des écoles sous convention catholique n°7* (Mars- Mai 2006). Bujumbura, B.N.E.C, p.18

En 1955, il entre au Grand Séminaire pour démarrer la dernière étape de la formation sacerdotale. En 1958, il termine le cycle de philosophie, il est de la dernière promotion de ceux qui ont fait trois années de philosophie au Grand Séminaire comme nous le relate cet informateur :

« Moi j'ai fait deux années de philosophie mais Bernard BUDUDIRA en a fait trois. C'est pourquoi j'ai été ordonné une année après lui alors que j'étais derrière lui de deux ans »⁶⁰.

De 1958 à 1961, il effectuait le cycle de théologie. De 1961 à 1962, il fit son stage de probation au petit séminaire de Mugeru où il dispensait certains cours. Ses élèves l'avaient surnommé « *Mendeleïev* » grâce à la maîtrise du cours de chimie qu'il dispensait.⁶¹ Partout où il est passé pour sa formation, il s'est montré brillant, cultivé, responsable comme on le souligne ci-dessous :

« Les professeurs disaient de lui qu'il était un étudiant habité par un objectif qui le poussait vers l'avant, ils affirmaient avoir découvert en lui une intelligence cultivée, ouverte à tous les problèmes de la vie »⁶².

Il fut ordonné prêtre le 8 juillet 1963 par l'Evêque de Bururi Mgr Joseph Martin.

2. Vocation et vie pastorale

a. Vocation

La première idée de devenir prêtre lui est venue en 1948 quand il termina l'école primaire pour commencer l'école secondaire au petit séminaire de MUGERA. Après ses études secondaires au petit séminaire, sa vocation avait déjà mûri et il décida d'entrer au grand séminaire de BURASIRA. Avec un esprit éclairé et orienté dans la voie sacerdotale, Bernard BUDUDIRA commença des innovations dans son domaine. C'est dans cet ordre d'idées qu'il fut encore grand séminariste, promoteur de plusieurs associations. Par exemple l'association des étudiants du Sud qu'il créa en 1957 qui sera plus tard la J.E.C et le Cercle Culturel burundais. Cette créativité venait de son intelligence :

⁶⁰Mgr Lucien BIRAHINDUKA, entretien, RUTOVU, le 24/12/2008

⁶¹ KAZATSA, Charles, ancien élève de BUDUDIRA au petit séminaire de Mugeru, entretien, ROHERO, le 15/01/2009.

⁶² NIBIMENYA, A., (dir), *op. cit.*, p. 27

« Sur 80 élèves entrés avec lui au petit séminaire, 18 compagnons termineront avec lui les humanités et 9 deviendront plus tard ses frères dans le sacerdoce »⁶³.

Ainsi, tous nos informateurs et tous les témoignages coïncident sur certaines de ses vertus comme la douceur, l'obéissance, la responsabilité, le dévouement ainsi que la rigueur qui le caractérisaient :

« Ses condisciples l'avaient élu doyen et président du Cercle Saint Paul à cause de son équilibre de jugement et ses capacités intellectuelles »⁶⁴.

D'après toutes ces considérations des uns et des autres, on peut conclure en disant que la vocation sacerdotale de Bernard BUDUDIRA a été inspirée par d'autres personnes mais qu'en grande partie c'est le fruit de sa détermination dès la fin de l'école primaire jusqu'au Grand Séminaire.

b. Sa vie pastorale

Ordonné le 8 juillet 1963, le nouveau prêtre commence une activité à programme intense car il devait s'atteler à l'évangélisation du Sud du Burundi qui était jusqu'à ce jour en arrière par rapport aux autres régions du pays. La devise-programme qu'il a choisie à son ordination « *Si vous vous aimez les uns les autres, alors tous sauront que vous êtes mes disciples* » (Jn 13, 3), l'a caractérisé durant tout son apostolat.

1°. Un prêtre instituteur

De 1963 à 1964, jeune prêtre, Bernard BUDUDIRA est envoyé à la paroisse de Martyazo,

« pour assurer la direction des écoles primaires de la région de Vugizo et de Nyanza-Lac »⁶⁵.

A Martyazo, la formation des enseignants fut sa préoccupation première :

⁶³ NIBIMENYA, A., (dir) *op. cit.*, p.26.

⁶⁴ *Ibidem.*, p. 26.

⁶⁵ Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 1964. » p.4.



« Les enseignants de l'époque n'avaient pas reçu une préparation suffisante à leur métier. Il se mit à leur inculquer une méthode, une pédagogie et des connaissances »⁶⁶.

De cela, on relève de lui les qualités d'un bon éducateur car pour bien instruire, il faut tenir compte de la connaissance de ceux qu'on instruit. Il faut aussi être toujours près de ses éduqués afin d'évaluer leur degré de compréhension :

« Il paraît qu'il était sévère pour les élèves qui arrivaient en retard (...), les parents étaient ses proches collaborateurs »⁶⁷.

Voilà les propos d'un de nos informateurs à ce sujet :

« Même si je ne suis pas parvenu à continuer mes études comme ceux de ces monts de VUGIZO, le peu de lettres que je sais lire et écrire, c'est grâce à Bernard BUDUDIRA qui conseilla toujours à mon père de m'envoyer à l'école malgré moi »⁶⁸.

Ses efforts, ses conseils ont été couronnés de succès, en témoigne un effectif important de prêtres, de religieuses et de hauts cadres de l'Etat ressortissants de la commune de Vugizo qui ont commencé l'école à cette période. Ce constat n'a pas été le même à Nyanza-Lac qu'à Vugizo. A Nyanza-Lac, les enfants qui ont commencé l'école au temps où Bernard BUDUDIRA pilotait l'enseignement dans cette région ont abandonné deux ou trois ans après.

Beaucoup de nos informateurs expliquent cet abandon par la richesse qui regorge dans cette région de la plaine. Cette richesse empêchait les enfants de la plaine du lac Tanganyika de suivre l'école tandis que d'autres l'expliquent par son histoire :

« D'habitude nos enfants n'aiment pas l'école mais tous les directeurs qui sont passés chez nous depuis l'indépendance étaient des TUTSIS et ne voulaient pas que nos enfants avancent (...), ils favorisaient leurs propres enfants, BUDUDIRA aussi même s'il ne le manifestait pas ouvertement »⁶⁹.

⁶⁶ NIBIMENYA, A.,(dir), *op. cit.*, p.30.

⁶⁷ NIBIMENYA, A.,(dir),*op. cit.*, p.30.

⁶⁸ MINANI Marc, entretien, MPINGA en Commune VUGIZO, le 06/12/2008.

⁶⁹ NTANCUTI Eugénie, entretien, KAZIRABAGENI en Commune Nyanza-Lac, le 09/12/2008.

Cette hypothèse a été rejetée par d'autres informateurs de la région qui expliquent cet abandon par la première raison déjà évoquée c'est-à-dire la richesse. Voici les propos d'un certain Pascal NYANDWI :

« Même aujourd'hui que les écoles se sont multipliées, plus de 50% de nos enfants abandonnent à partir de la cinquième année primaire jusque même ceux qui arrivent en dixième abandonnent et la lancent dans le commerce et dans la pêche »⁷⁰.

Le séjour que Bernard BUDUDIRA a effectué à Martyazo n'a pas été apprécié seulement par la population de la région mais aussi par son évêque qui voyait en son prêtre un homme plein d'avenir qui pourrait plus tard lui succéder. Aussi, après seulement une année à Martyazo, il l'envoya poursuivre ses études en Europe.

2°. Du Directeur à l'Etudiant

De 1964 à 1965, il effectuait ses études à l'Institut International de Pastoral et de catéchèse de Bruxelles en Belgique. De 1965 à 1967, il suivait des études de droit canonique à Rome, à l'Université Pontificale Saint Thomas d'Acquin. Durant son séjour à Rome, il a eu l'occasion de participer au II^{ème} Concile du Vatican comme secrétaire de son évêque. Ce concile l'avait beaucoup marqué comme le souligne l'Abbé Adrien NTABONA en ces termes :

« La catéchèse post-conciliaire l'avait beaucoup enflammé (...). En ce sens, le jeune prêtre Bernard BUDUDIRA était très enthousiaste en matière de communication de la foi au monde moderne »⁷¹.

Parmi ses amis burundais à Rome, on peut citer l'Abbé Adrien NTABONA, Mgr Evariste NGOYAGOYE et Feu Mgr Joachim RUHUNA. Avec cette équipe, Bernard BUDUDIRA a essayé d'engager l'église du Burundi dans le renouveau conciliaire comme l'évoque Adrien NTABONA :

« Nous avons ensemble organisé des journées de réflexions, sous la présidence de celui qui est devenu Mgr Joachim RUHUNA, pour les séminaristes et prêtres burundais se trouvant à Rome. Là, ce fut une grande école de pensée. Nous avons planifié ce que nous pensions faire plus tard, pour mettre l'Eglise du

⁷⁰ NYANDWI Pascal, entretien, MUKUNGU, Commune Nyanza-Lac le 10/12/2008.

⁷¹ NTABONA, A., *op.cit*, p.17.

Burundi dans le sillon conciliaire. Et encore une fois, Mgr Bernard BUDUDIRA était champion en la matière »⁷².

Après Rome, il a pu séjourner à Londres pendant trois mois :
« *d'où sa connaissance de l'Anglais qu'il parlait sans difficulté »⁷³.*

3°. De retour dans son pays natal

C'est en janvier 1968 qu'il retourne dans son pays natal et plus particulièrement dans son diocèse de Bururi. Plusieurs responsabilités lui ont été confiées. Dès son arrivée, il a été nommé formateur permanent des catéchistes et des laïcs engagés grâce à son diplôme en catéchèse. En septembre 1968, il est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Université du Burundi. En octobre de la même année, il est nommé Vicaire Général de son évêque Mgr Joseph Martin. De 1968 à 1973, il est secrétaire adjoint de la commission épiscopale de catéchèse et liturgique pour le Rwanda et le Burundi. Le 17/09/1973, il est nommé par le Pape Paul VI évêque du diocèse de Bururi en remplacement de Mgr Joseph MARTIN. Il est ordonné le 30 novembre de la même année.

A partir de cette date, il a commencé un épiscopat considéré comme difficile pour plusieurs raisons dont voici quelques unes :

Premièrement, son diocèse était jeune d'une décennie seulement et était en arrière par rapport aux autres tant au niveau pastoral qu'au niveau socio-économique.

Deuxièmement, c'était un diocèse qui venait d'être fragilisé par la guerre civile de 1972 et beaucoup parmi les fidèles étaient éparpillés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

De 1974 jusqu'en 2005, date de sa mort, Mgr Bernard BUDUDIRA était président du COPED qu'il avait fondé lui-même en 1974. Depuis 1971, il était représentant du Rwanda et du Burundi au Congrès International de catéchèse à Rome. A partir de 1976, il était Aumônier africain des équipes enseignantes. De 1987 à sa mort, il était président de la société biblique du Burundi.

⁷² NTABONA, A., *op.cit* , p.17.

⁷³ *Ibidem*.

En 1989, il était élu par ses confrères dans l'Episcopat Président de la Conférence des évêques catholiques du Burundi (CECAB) jusqu'en 1997. De 1990 à 1993, il était membre du conseil économique et social du Burundi. En 1993, il a été nommé par le Saint Père Jean Paul II membre du Conseil Pontifical pour le dialogue inter-religieux. A partir du 26 octobre 1993, il était président du Groupe d'Associations pour la paix et le secours au Burundi (G.A.P.S). Ce groupe était chargé de chercher une solution à la crise qui avait débuté le 21 octobre 1993 comme nous allons le voir dans le dernier chapitre de notre travail. Il est mort le 19/11/2005 à Rome et son corps a été rapatrié le 26/11/2005 et enterré deux jours après dans la Cathédrale de Bururi.

En guise de conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire que différentes fonctions qu'il a occupé s'expliquent par son sens de la responsabilité, son courage et surtout son esprit de créativité qui l'ont caractérisé de sa jeunesse à l'âge adulte. Il était considéré par les uns comme un homme « infatigable » et par les autres comme un modèle à imiter :

« C'est vraiment un modèle que nous devrions essayer d'imiter parce qu'il est presque impossible de le surpasser »⁷⁴.

⁷⁴ SUGURU, S., « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA » in bulletin des écoles sous convention Catholique n°7 (Mars-Mai 2006), BNEC, p.11.

CHAP III. L'ŒUVRE DE MGR BERNARD BUDUDIRA

Mgr Bernard BUDUDIRA a, durant ses trente deux ans d'épiscopat, réalisé plusieurs œuvres dans tout le pays, le Burundi, et surtout dans son diocèse de BURURI. Il est intervenu presque dans tous les domaines de la vie car son cheval de bataille restait la promotion intégrale de tout l'homme. Se référant à l'écriture sainte comme le passage de l'épître de l'apôtre Jacques qui dit que: « *une foi sans les œuvres est une foi morte.* » (Jaques 2, 14-17), Mgr Bernard BUDUDIRA ne s'est pas seulement intéressé au domaine pastoral mais aussi au secteur social et économique. Dans ce chapitre, nous allons répartir ses principales réalisations en deux rubriques à savoir la rubrique pastorale et la rubrique socio-économique.

A. Les réalisations pastorales

Conscient de la faible christianisation du sud du Burundi, le nouvel évêque du Diocèse de Bururi a multiplié tous les efforts pour poursuivre le chemin tracé par son prédécesseur Mgr Joseph MARTIN fondateur du diocèse de Bururi. A l'érection du Diocèse de Bururi en 1961, il y avait un seul prêtre burundais natif du diocèse. Douze ans plus tard en 1973 quand Mgr Bernard BUDUDIRA succéda à Mgr Joseph MARTIN, il y avait eu six ordinations sacerdotales y compris celle du nouvel évêque.

Pour pallier à cette carence pastorale, un plan d'action a été élaboré par le nouvel évêque pour renforcer le clergé diocésain. La redynamisation des vocations fut sa première entreprise et il se référait à l'exhortation du concile Vatican II qui stipule :

« Le devoir de cultiver les vocations revient à la Communauté chrétienne toute entière qui s'en acquitte avant tout par une vie pleinement chrétienne. Ce sont principalement les familles animées par un esprit de foi, de charité et de piété devenant une sorte de premier séminaire, les paroisses offrant aux adolescents eux-mêmes une participation à la fécondité de leur vie »⁷⁵.

Le nouvel évêque du diocèse de BURURI n'a pas fait sourde oreille face à cette exhortation mais a vite procédé à son application en commençant par créer un cadre de « *vocation à la vie chrétienne* ». Il a instauré les Communautés Ecclésiales de Base (C.E.B) dont voici l'historique et le fonctionnement.

⁷⁵ Concile du Vatican II, *option pastorale* N°2, cité par NIBIMENYA, A., (dir), *op.cit.*, p. 80.

1. Les Communautés Ecclésiales de Base (C.E.B)

a. Création

La pastorale des CEB a été introduite dans le diocèse de Bururi à partir de 1974 par Mgr Bernard BUDUDIRA au lendemain de son ordination épiscopale. Pour les autres diocèses, ces CEB deviendront une option pastorale en 2000. Mgr Bernard BUDUDIRA était soutenu par le clergé d'alors qui était majoritairement missionnaire, pour la plupart provenant de deux familles religieuses : les pères Missionnaires d'Afrique et les pères Xaveriens.

b. Motivation de cette création

L'Evêque Bernard BUDUDIRA a été ordonné Evêque du diocèse de Bururi dans une période où son diocèse se trouvait dans une situation de panique occasionnée par la guerre civile qui a endeuillé le Burundi à partir d'Avril 1972. A cause de cette guerre, des milliers de personnes avaient été massacrés, d'autres s'étaient réfugiés dans les pays frontaliers du Burundi et dans les marais. Des biens appartenant à certaines victimes des massacres avaient été spoliés par les voisins. Les valeurs chrétiennes reçues de l'évangélisation encore à l'état embryonnaire avaient été remises en cause.

Voici l'avis d'un de nos interlocuteurs quant aux motivations qui ont poussé à la création des C.E.B :

« Si on n'entreprendait pas cette action des CEB comme cadre noyau de l'évangélisation et du développement, il nous serait difficile de rassembler les âmes éparpillées dans les marais et en dehors du pays. »⁷⁶

Les responsables diocésains à Bururi, avec à la tête Mgr Bernard BUDUDIRA, ont été aussi motivés par la parole de Dieu. Pour eux,

« les CEB sont dans le plan de Dieu »⁷⁷.

⁷⁶ Mgr Lucien BIRAHINDUKA, entretien, RUTOVU, le 24/12/2008.

⁷⁷ Archives du diocèse de Bururi, Motivations théologiques des CEB, « rapport annuel 1975 », p. 12.

L'action des CEB a été mise en place pour essayer de redynamiser cette évangélisation d'une part et cette vocation naissante paralysée par les événements de 1972 d'autre part. Comme premier objectif, les CEB devraient réunir de nouveau ensemble les frères et les sœurs séparés qui ne pouvaient plus se supporter afin de pouvoir briser les méfiances. Ces réunions étaient centrées sur la lecture de la parole de Dieu, sa méditation et le partage afin de se laisser guider par elle.

Le deuxième objectif était celui :

« *d'amorcer un processus de réconciliation dans une dynamique chrétienne* ». ⁷⁸

Après avoir dégagé les objectifs des CEB, Bernard BUDUDIRA et ses collaborateurs qui s'y sont intéressés nous définissent ce qu'est une CEB. Mgr Bernard BUDUDIRA définit une CEB en se basant sur :

« *trois aspects principaux* » ⁷⁹ :

« 1°. Une CEB est d'abord humaine car elle est une colline, parfois une sous-colline.

Des hommes rassemblés par des liens de proximité physiques et des rapports humains et sociaux, lesquels rapports se cherchent, se tissent et s'intensifient pour évoluer vers l'unité et le partage.

2°. Elle est ensuite chrétienne :

Cela s'explique par le fait que la plus importante référence pour la catégorie des personnes qui s'y rendent est le critère de la foi. L'objectif principal de la rencontre est la prière et la lecture de la parole de Dieu.

3°. Elle est de base : Ce qui signifie qu'elle est liée à la vie, à ce qui est vécu, qu'elle est faite pour la vie, qu'elle est communauté vivante, qu'elle est communauté de base située au cœur de l'existence ».

Une CEB est différente de simple foule ou rassemblement de masse. Les hommes, les femmes, les jeunes d'une même entité territoriale ou socio-professionnelle répondant à des critères où chacun reconnaît une identité commune et un réseau des relations multi-dimensionnelles. Le nombre de membre d'une CEB varie de 10 à 100.

⁷⁸ BUDUDIRA Bernard, « *rapport annuel*. », Bururi, 1974, p.4.

⁷⁹ *Ibidem* p.5

Pour sœur Marie Goreth NININHAZWE, les CEB ont comme mission de : « *auto-évangélisation dans leurs milieux de vie ainsi que la promotion de tous ses membres dans les différents secteurs de la vie sociale* »⁸⁰.

Selon le fondateur des CEB dans le diocèse de BURURI, il faut :

*« que le clergé rompe avec son auto-suffisance doctrinale, rende accessible aux laïcs ses zones de silence et d'isolement pastorales et enfin pratique une profonde et dynamique sympathie vis-à-vis de la communauté des hommes [...]. Le laïcat de son côté doit sortir de sa bouderie apparente, de sa méfiance plus ou moins dissimilées vis-à-vis du clergé »*⁸¹.

Pour la fraternisation au sein des CEB, on y trouve une entraide mutuelle par des activités créatrices de revenus. Comme structure interne, une CEB est animée par :

*« une dizaine de responsables de la CEB, d'un responsable-adjoint, de deux rapporteurs, deux chargées de la caisse, une commission justice et paix composée de trois personnes au minimum, une commission pour l'aide aux pauvres composée de deux personnes »*⁸².

c. Les réunions dans les CEB

A la base (colline, quartier...), les réunions se font une fois par semaine, de préférence le samedi pour faciliter la participation des élèves qui, durant le reste de la semaine sont à l'école ainsi que les autres qui ont un emploi. Les réunions de programmation se font une fois par trimestre de même que celles de coordination et d'évaluation.

Deux coordinateurs pastoraux se réunissent une fois par an. Une visite pastorale est consacrée au CEB au moins 2 à 3 fois par an par les prêtres. A cette occasion,

*« on célèbre des baptêmes, on consacre les chapelles, on réconcilie les voisins en conflits, on s'évalue, on fête. »*⁸³

⁸⁰NININHAZWE, M. G., « Le développement humain au Burundi : Evaluation de la pensée et de l'action de Mgr Bernard BUDUDIRA à la lumière de l'approche de Amartya SEN », Rome, Université pontificale Saint Thomas d'Acquin Angelicum, Faculté des Sciences Sociales, thèse, 2008, p.48.

⁸¹ BUDUDIRA Bernard, cité par NIBIMENYA.A.(dir), *op cit*, p.50.

⁸² BUDUDIRA Bernard, « rapport annuel », Bururi, 1974, p.6.

⁸³ *Ibidem* p. 6.

d. Suspension et reprise des CEB

Les activités des CEB ont été suspendues entre 1979 et 1987 dans un contexte de persécution contre l'Eglise catholique menée par la politique de la Deuxième République (1976-1987). Les CEB reprennent en 1990 dans des conditions pénibles : d'abord dans un contexte d'agitation politique de la période pré-électorale, puis dans un contexte de guerre civile de 1993 à 2005, enfin dans un contexte de catastrophes humanitaires causées par cette guerre.

e. Impact des CEB sur la vie Socio-économique du diocèse de Bururi

Malgré la suspension des activités des CEB à l'époque de la Deuxième République, les fruits sont aujourd'hui positifs suite aux efforts particuliers de Mgr Bernard BUDUDIRA considéré comme « *un grand homme qui ne laisse pas un chantier inachevé* »⁸⁴ et de ses chrétiens qui étaient conscients et jaloux de leur foi.

Avec la reprise des activités des CEB en 1990, des fruits positifs ont été remarqués malgré l'état d'extrême fragilité des chrétiens occasionnés par la guerre civile de 1993. Les visites pastorales de Mgr l'évêque ainsi que les évaluations annuelles permettent de dégager un certain nombre de résultats :

- Dans toutes les paroisses du diocèse, les CEB, constituent une priorité pastorale.
- Partout sur toutes les collines du diocèse, les CEB ont été créées et sont fonctionnelles avec des chapelles en pailles ou en tôles qui servaient de lieux de rencontre.
- Le nombre de CEB est estimé entre 1000 et 2500 dans tout le diocèse.
- Chaque CEB est dotée d'une commission qui s'occupe de la justice et de la paix. Ces commissions présentes dans toutes les CEB jouent un rôle capital dans la réconciliation et la résolution pacifique des conflits qui surgissent entre habitants d'une même colline.

Par leurs conseils constants, les commissions justice et paix arrivent à aller annuler dans les tribunaux les procès pour les trancher elles-mêmes par l'entente mutuelle des parties concernées.

⁸⁴ SUGURU,S., *op.cit.*, p.11.

Avec cette pastorale, on enregistre beaucoup de personnes qui ont déjà entamé des démarches de demande de pardon pour les forfaits commis pendant la guerre. Voici les propos d'un de nos informateurs sur l'impact de ces commissions :

« Grâce aux conseils prodigués dans les rencontres des CEB que l'Eglise catholique a constituées, je suis parvenu à restituer les chaises que j'avais pillées en 1972 aux enfants des victimes de cette guerre et maintenant je sens la joie dans mon cœur »⁸⁵.

De son côté, NDIKUMANA Pascal reconnaît qu'

« il n'est pas facile de céder une propriété que tu as exploitée plus de trente ans mais grâce aux conseils des chrétiens réunis au sein des CEB, j'ai cédé deux hectares de palmerais à son ancien propriétaire qui avait fui le pays depuis 1972 »⁸⁶.

Beaucoup de cas de réconciliations ont été cités dans toutes les paroisses du diocèse. En ce qui concerne l'ingérence de ces comités justice et paix dans les affaires de l'administration, la plupart de nos informateurs sont unanimes pour reconnaître l'intercomplémentarité entre les deux institutions. Un notable de colline nous a affirmé ceci :

« Les comités justice et paix instaurés dans les CEB aident beaucoup les BASHINGANTAHE à résoudre les conflits car la résolution se fait par entente entre les parties concernées et non par contrainte. Les deux parties vont continuer à entretenir des relations fraternelles. »⁸⁷

Autres résultats positifs communs dans toutes les CEB des paroisses du diocèse de Bururi sont par exemple :

- la collecte de la dîme annuelle ;
- la collecte des diverses aides apportées aux nécessiteux et aux œuvres du diocèse ;
- l'entraide mutuelle.

⁸⁵ NYANDWI Joachin, entretien, Kibago. le 06/09/2008.

⁸⁶ NDIKUMANA Pascal, entretien, Gatete. le 12/12/2008.

⁸⁷ MPFUMBASE Séverin, entretien, Matana, le 20/12/2008.

Au niveau du développement, avec la consolidation des CEB, les gens ont réalisé que l'on peut beaucoup de choses ensemble pour s'engager dans la voie du progrès économique. En témoigne le nombre croissant des associations d'agriculture, d'élevage, d'apiculture et de commerce qui ont vu le jour avec les CEB. Par exemple dans la seule paroisse de Martyazo, on dénombre plus de 40 associations des jeunes, femmes et hommes, réunis au sein des CEB. Ce qui est étonnant c'est l'accroissement des associations des femmes qui arrivent à plus de 90% des associations existantes.

Les CEB forment en leur sein d'autres organisations qui sont soutenues par le COPED. Ce sont par exemple : organisations communautaires de Base (OCBs), organisation de production (OPs). Le COPED est dans ce sens l'intermédiaire entre les organisations locales et organismes internationaux dans le financement des projets divers dans la lutte contre l'ignorance, la pauvreté et la maladie.

L'autre contribution majeure des CEB est la contribution dans l'auto-prise en charge financière des paroisses. Aujourd'hui, presque toutes les activités des paroisses sont couvertes par les moyens provenant des CEB sans attendre l'aide extérieure.

Tableau n°1 : Evaluation de la contribution des CEB dans l'auto-prise en charge des paroisses de BURURI (2004-2007)

ANNEE	Recettes totales du diocèse en Fbu	Recettes couvertes par les CEB en Fbu	% Couvert par les CEB
2004	269.696.970	178.000.000	66
2005	282.352.940	240.000.000	85
2006	286.000.000	286.000.000	100
2007	350.000.000	380.000.000	108

Source : Par nous-même à partir des archives de l'audit de l'économat général de Bururi (Rapport annuel 2004,2005, 2006, 2007).

Le tableau précédent commence par l'année 2004 du fait qu'avec la reprise des activités des CEB, les responsables du diocèse de Bururi s'étaient fixés un plan quinquinal (1999-2003) pour redynamiser les CEB. La première évaluation a été faite après ce plan quinquinal en 2004. Pour l'année 2007, il y a eu un excédent par rapport

aux prévisions qui avaient été faites. A la lecture de ce tableau, on peut constater que Mgr Bernard BUDUDIRA en créant la pastorale des CEB, ne visait pas seulement l'auto-évangélisation, mais aussi l'auto-prise en charge de ses prêtres par les bénéficiaires de cette évangélisation. Il remarquait qu'à long terme, Rome allait cesser de verser des subsides aux paroisses et que l'évangélisation ne devait pourtant pas s'arrêter.

Aujourd'hui, son rêve a été réalisé, en témoigne la participation des chrétiens par le biais des CEB dans l'auto-prise en charge de leurs paroisses. Par exemple, les curés des paroisses déjà stables se déplacent dans des véhicules achetées par les fidèles catholiques et approvisionnés par eux en carburant. C'est le cas des paroisses de Rumonge, Makamba, Mabanda, Kigwena, Murago et Rumeza. Même les quelques paroisses en fondation qui ne parviennent pas à acheter les véhicules pour les curés, elles s'arrangent quant à leur approvisionnement en carburant.

Voilà les propos d'un catéchiste à ce sujet :

« Si les chefs des CEB ne parviennent pas à rassembler les frais du carburant pour le véhicule du curé, notre succursale qui est éloignée de la paroisse peut totaliser même 5 mois sans recevoir une visite pastorale [.....], mais aujourd'hui, nous nous sommes déjà habitués à cette nouvelle contrainte. C'est devenu un devoir pour tout chrétien »⁸⁸.

De ce qui précède, nous pouvons conclure en disant que la pastorale des CEB introduite par Mgr Bernard BUDUDIRA dès le début de son épiscopat a beaucoup contribué dans le fonctionnement du diocèse de Bururi surtout ces dernières années.

D'abord, elle a enraciné l'évangélisation et les vocations à partir de la base. Ensuite, elle a rehaussé la vie des chrétiens par l'entraide mutuelle via les associations de développement ainsi que le souci de réconciliation par le biais des comités justice et paix en cette période post-conflit.

Enfin, cette pastorale a contribué financièrement à l'auto-prise en charge des paroisses après le retrait progressif de Rome dans l'octroi des subsides.

⁸⁸ MPAWENAYO Augustin, catéchiste à la succursale de NTUNDA, paroisse KAGANZA, entretien, NTUNDA, le 27/12/2008.

2. Formation du Personnel religieux diocésain

Mgr Bernard BUDUDIRA a durant son épiscopat comblé le vide en vocations sacerdotales accusé par son diocèse.

En 1973, date qui correspond au début de son épiscopat, le diocèse de Bururi était le dernier en personnel religieux mais aujourd'hui, il est le deuxième après Gitega, et pourrait être le premier en 2010⁸⁹. Quel a été alors le plan d'action de l'évêque de Bururi pour arriver à ce stade ?

Son premier plan fut l'inscription des vocations dans son programme pastoral. Dans sa mission de multiplier les vocations, il établit une étroite collaboration avec tous les partenaires des vocations. C'était particulièrement les familles et les paroisses :

« Les familles devenant une sorte de premier séminaire, les paroisses offrant aux adolescents eux-mêmes une participation à la fécondité de leur vie »⁹⁰.

Il a procédé à l'élaboration d'un cadre de dialogue à l'intention des grands séminaristes dans des sessions annuelles et avec les petits séminaristes. Le petit séminaire de Buta était comme sa pépinière qu'il voulait visiter souvent en témoigne les avis des recteurs qui le voyaient souvent dans les murs du petit séminaire.

Ainsi, Mgr Antoine Pierre MADARAGA, premier recteur noir du petit séminaire de Buta s'exprime en ces termes :

« Quand j'étais recteur du petit séminaire, il me rendait souvent visite jusqu'à ce que les séminaristes soient habitués à leur évêque. Pour les jours de fête du petit séminaire, il invitait les parents des enfants et tout le monde désirait que leurs enfants soient orientés au petit séminaire »⁹¹.

L'Abbé BUKURU Zacharie quant à lui nous a affirmé que :

« Le séminaire était l'enfant chéri de l'évêque »⁹².

⁸⁹ Les statistiques du BNEC (Rapport annuel 2008).

⁹⁰ NIBIMENYA, A., (dir.). *op. cit.*, p. 80.

⁹¹ Mgr Antoine MADARAGA « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA » in *Bulletin des écoles sous convention catholique* n°7 (Mars-Mai 2006), p. 13.

⁹² BUKURU Zacharie, Ex-Recteur du petit séminaire de Buta, entretien, Buta, le 31/12/2008.

Même après les massacres perpétrés à l'endroit de ses séminaristes, le 30 Avril 1997 par les mouvements rebelles, il n'a pas été découragé. Il disait ceci :

« On préférerait fermer les paroisses à la place du petit séminaire parce que le petit séminaire reste le noyau du diocèse »⁹³.

Cette sensibilisation à la vie vocationnelle ne concernait pas seulement le petit séminaire mais aussi les lycées publics éparpillés à travers tout son diocèse. Il était toujours présent dans ces écoles comme animateur en leur livrant des témoignages, des conférences ainsi que d'autres encouragements. Un témoin nous a déclaré ceci :

« ...Je cite seulement Buta mais deux ou trois jours après, je l'entendrais parler au lycée de Bururi, de Rutovu et ailleurs. Voilà d'où est venu cet important effectif des prêtres qu'on observe aujourd'hui dans le diocèse de Bururi »⁹⁴.

Pour bien officialiser cette pastorale, un service diocésain chargé des vocations a été créé pour encourager et former les groupes vocationnels surtout dans les écoles publiques. Au fur et à mesure que les lycées proliféraient, il s'en suivait des fondations de groupes vocationnels jusqu'au dernier né des collèges communaux. Les fruits de ces groupes vocationnels sont louables aujourd'hui ; si on essaie de comparer les fréquentations au grand séminaire suivant l'école d'origine, on constate que les lauréats des écoles publiques sont de loin supérieurs à ceux du petit séminaire.

Tableau N°2 : Comparaison des fréquentations au grand séminaire selon l'École d'origine dans le Diocèse de Bururi (Année académique 2007-2008)

Année d'Etude au Grand Séminaire	Effectif total	Lauréats du Petit Séminaire	Lauréats des lycées publics et autres écoles
1 ^{ère} année	16	4	12
2 ^{ème} année	12	4	8
3 ^{ème} année	5	1	4
4 ^{ème} année(stagiaires)	5	1	4
5 ^{ème} année	5	2	3
6 ^{ème} année	8	3	5
7 ^{ème} année	6	3	3
8 ^{ème} année	9	3	6

Source : Par nous-même à partir des archives de l'aumônerie des écoles sous convention catholique du diocèse de Bururi (Rapport annuel 2008).

⁹³ Mgr Lucien BIRAHINDUKA, entretien, RUTOVU, le 24/12/2008.

⁹⁴ Mgr Antoine Pierre MADARAGA, *op.cit*.p13.

Au vue de ce tableau, on constate que les écoles autres que le petit séminaire ont déjà mûri la pastorale vocationnelle et leurs lauréats au grand séminaire sont plus nombreux que ceux du petit séminaire.

En ce qui concerne la question de savoir s'ils fréquentent le grand séminaire par conviction religieuse ou par intérêt, certains de nos informateurs nous ont suggéré que c'est vrai que la plupart vont au grand séminaire par vocation mais que certains trouvent dans cet établissement un moyen de refuge. Aujourd'hui où les conditions sont devenues de plus en plus dures à la seule université nationale, les lauréats du secondaire préfèrent s'orienter vers le grand séminaire pour y trouver une certaine aisance matérielle qui va leur permettre de continuer les études normalement.

Les résultats positifs de la pastorale vocationnelle mise en avant par l'évêque Bernard BUDUDIRA se remarquent aussi dans l'accroissement des ordinations sacerdotales dans son diocèse. Avec seulement six prêtres originaires du diocèse de Bururi en 1973, Bururi totalisait plus de 100 prêtres à la fin de l'année 2005. Le tableau suivant montre bien cette évolution.

Tableau N°3 : Evolution des ordinations sacerdotales dans le diocèse de Bururi : de 1974 à 2005

Année d'ordination	Effectif de prêtres ordonnés
1974	1
1975	1
1978	1
1982	1
1984	3
1985	3
1987	3
1989	7
1990	8
1992	5
1993	2
1995	2
1996	2
1997	3
1998	3
1999	6
2000	7
2001	12
2002	9
2003	4
2004	14
2005	2
Effectif total	105

Source : Par nous-même à partir des archives du diocèse de Bururi (rapport annuel 2008).

Ces effectifs élevés d'ordinations sacerdotales des années 2000 s'expliquent par la nouvelle stratégie de recrutement des prêtres autochtones après le départ des étrangers sous le régime de la Deuxième République du Burundi. Avec la reprise normale des activités de l'Eglise catholique sous la 3^{ème} République, le besoin en personnel religieux était criant et Mgr Bernard BUDUDIRA n'était pas resté insensible devant ce problème.

Non seulement, il a redynamisé les groupes vocationnels dans les écoles ainsi que l'action des C.EB mais aussi il s'est appuyé sur un gros effectif orienté au petit séminaire lorsque Buta fut redevenu un séminaire. L'Abbé BUKURU Zacharie, recteur du petit séminaire de Buta de 1988 à 1999 nous donne des éclaircissements :

« Avec la reprise des activités du petit séminaire après l'avènement de la Troisième République, nous n'avons pas chassé ceux qui y étaient orientés comme collégiens mais nous les avons formés comme séminaristes et c'est à partir de cette promotion que Mgr l'évêque décida la création d'un cycle supérieur à section scientifique (...), beaucoup d'entre eux sont devenus des prêtres »⁹⁵.

Aujourd'hui, le petit séminaire de Buta est doté de deux sections : scientifique B et lettres modernes. La section scientifique B date de 1990 tandis que la section lettres modernes date de 1999. Pour Mgr Bernard BUDUDIRA, l'évangélisation n'est pas l'apanage des prêtres seulement, mais au contraire, elle est l'affaire de tout le monde. C'est dans cette optique qu'il a fondé un institut pour aider les laïcs à leur auto-évangélisation. Ainsi la Famille des Disciples du Christ a été créé en 1985 malgré les menaces que le pouvoir en place faisait peser sur l'Eglise Catholique en général et sur la personne de l'évêque de Bururi en particulier comme nous allons le voir dans le chapitre qui va suivre.

⁹⁵ BUKURU, Zacharie, (A.), Ex-Recteur du petit séminaire de Buta, entretien, Buta le 31/12/2008.

3. Fondation de la Famille des Disciples du Christ (F.D.C)

a. Origine

L'idée de fonder la F.D.C vient à Mgr Bernard BUDUDIRA dès 1965 quand il étudiait à l'Institut International de Catéchèse et de pastorale à Bruxelles. Il a été motivé par le fait qu'il n'existait pas un institut qui s'occupait de la préparation des laïcs engagés dans l'Évangélisation. Il exprimait cela dans une conférence à l'intention des prêtres africains étudiants à Bruxelles et à Louvain sous ce thème :

« La problématique de l'apostolat des laïcs dans l'Afrique post-conciliaire »⁹⁶.

De retour dans son diocèse, il a continué à mûrir le projet. C'est en 1971 qu'il exprima cette idée à son supérieur l'évêque de Bururi Mgr Joseph MARTIN qui lui demanda d'attendre :

« Joseph MARTIN l'encouragea et lui conseilla d'attendre le moment où il serait devenu son auxiliaire »⁹⁷.

Nommé évêque du diocèse en 1973, la deuxième action à mettre en œuvre après celle des C.E.B fut la fondation de cet Institut. La création des C.E.B peut-être considérée comme le défrichage d'un terrain où vont œuvrer les « disciples du Christ ». Le souhait de Mgr Bernard BUDUDIRA a rencontré le désir des Sœurs Denise NTAGARURWA, Gemma NOMBE et Rosalie CIMPAYE qui acceptèrent de changer de congrégation et d'être cofondatrices de l'Institut de la F.D.C avec Mgr Bernard BUDUDIRA :

« La F.D.C totalise aujourd'hui 61 membres qui ont déjà prêté serment d'engagement temporel et définitif ainsi que 8 postulantes »⁹⁸.

Au début de sa fondation, les gens ne voyaient pas l'utilité de cet institut mais au fur du temps, il y a eu une meilleure compréhension comme le stipule sœur Marie Goreth NIZIGIYIMANA, assistante générale de la congrégation et secrétaire générale du B.N.E.C :

⁹⁶ NIBIMENYA, A, (dir) *op. cit* p. 86.

⁹⁷ *Ibidem*, p.87.

⁹⁸ Archives de l'institut de la FDC, « rapport annuel 2008 ».

« Au début, les demandes étaient limitées mais avec le temps, les jeunes filles ont compris l'utilité de l'action missionnaire des membres de la F.DC et aujourd'hui nous sommes satisfaites »⁹⁹.

b. Le fonctionnement

Contrairement à d'autres congrégations religieuses où les membres forment un seul groupe en communauté, l'Institut de la F.D.C est composé de membres de catégories différentes et de fonctions différentes. Les membres sont divisés en 4 groupes ou catégories. La première catégorie est formée de religieuses qui vivent en communauté. La deuxième catégorie est celle des personnes consacrées non mariées qui vivent leurs vœux dans leur famille et dans leur contexte de vie. La troisième catégorie est celle des prêtres séculiers qui partagent le charisme, la mission et la spiritualité de l'Institut. Enfin, la quatrième catégorie est formée par des personnes mariées qui vivent les conseils évangéliques dans le couple et dans la société.¹⁰⁰

Dans l'intention d'explicitier cette particularité, Sœur Séraphine IRAMBONA nous a déclaré ceci :

« Tandis que les autres congrégations possèdent leur propre spécialisation comme domaine d'apostolat, les disciples du Christ opèrent partout et servent d'exemples. Ils essaient de partager la vie avec leur groupe d'appartenance »¹⁰¹.

Cette diversité des secteurs de travail des disciples du Christ exige des critères pour y accéder. Le premier critère de choix des membres pour celles de la première catégorie surtout est le niveau d'étude. Le minimum d'études requis pour entrer au noviciat est la possession d'un diplôme A3 ou certificat équivalent. Ce dernier va permettre au novice et à la communauté d'avoir des moyens pour assurer l'auto-prise en charge des membres. On trouve parmi les disciples des infirmières, des enseignantes, des économes des paroisses, des étudiantes à l'Université ainsi que des professeurs du secondaire.

⁹⁹ Sœur Marie Goreth NIZIGIYIMANA, entretien, Bujumbura, le 10/09/2008.

¹⁰⁰ Archives de l'Institut de la FDC, contexte de fondation, « rapport annuel 1988 ».

¹⁰¹ Sœur IRAMBONA Séraphine, entretien, Bururi, le 31/07/2008.

Pour ceux qui appartiennent aux trois autres catégories, ils aident matériellement et moralement celles qui vivent en communauté. Le premier élément qui les unit est la parole de Dieu. Comme activité dans le diocèse, ils participent à l'encadrement et la coordination des mouvements d'apostolat des laïcs, dans la formation permanente des catéchistes ainsi que dans la promotion socio-économique de la femme.

4. Les Mouvements d'Action Catholique (M.A.C)

Les M.A.C sont nés dans notre pays comme ailleurs dans le but de redynamiser et consolider l'Action catholique. Dans le diocèse de Bururi, quelques M.A.C sont nés avant les C.E.B et ont beaucoup contribué à la réconciliation des chrétiens et non chrétiens surtout dans ces deux guerres civiles qu'a connues le Burundi (1972 et 1993).

Les M.A.C dans le diocèse de Bururi comme dans d'autres diocèses du pays ont le même but selon Mgr Bernard BUDUDIRA. Il s'agit de :

« * *Etendre le règne du Christ sur terre*

* *Aider à être plus responsable et plus chrétien dans la vie professionnelle et familiale.*

* *Aider à être plus homme »*¹⁰².

Presque tous les M.A.C existants au Burundi sont présents dans le diocèse de Bururi. Il s'agit de :

Chiro qui rassemble la jeunesse et les adultes, Xaveri qui regroupe les jeunes et les adultes. Il est fréquent dans les institutions secondaires, universitaires et chez les fonctionnaires, vient les équipes enseignantes qui rassemblent les enseignants catholiques tant du primaire que du secondaire. Ces enseignants aident les élèves à bien se conduire suivant les directives de la parole de Dieu. Ils encadrent le plus souvent les M.A.C des jeunes. Ils ne réalisent pas beaucoup de choses étant donné qu'ils ont d'autres charges à remplir pour l'Etat. Il faut signaler à toutes fins utiles que ce mouvement a été sujet de discorde à l'époque du conflit Eglise-Etat sous le régime de la Deuxième République du Burundi. Les dirigeants de ce régime accusaient

¹⁰² BUDUDIRA, Bernard (Mgr), « Jubilé d'Argent du diocèse de Bururi », in *VEE*, 1986 N°3/1996, p.99.

l'Eglise Catholique de passer par ces enseignants fonctionnaires de l'Etat pour propager des idées divisionnistes dans les écoles et milieux environnants.

Ainsi, un de nos informateurs, ministre influent du régime de la Deuxième République nous livre l'information suivante en la matière :

« En formant ces mouvements d'enseignants, l'Eglise catholique voulait qu'ils soient émancipés des dirigeants »¹⁰³.

Le M.A.C des familles (A.G.I) est un mouvement qui aide les familles à prendre conscience de leurs responsabilités chrétiennes. Son but est de former les familles influentes pouvant rayonner sur les autres foyers, s'entraider mutuellement et spirituellement entre les familles voisines, intensifier l'amour conjugal des foyers, étudier et essayer de répondre aux problèmes familiaux par la recherche d'une entente véritable, étudier les problèmes sociaux et essayer de leur trouver des solutions, le M.A.C jeunesse ouvrière chrétienne UGA-JOC est un mouvement d'éducation adapté aux besoins des jeunes travailleurs de chaque milieu, la légion de Marie est un mouvement qui a pour but d'initier ses membres au service de la Vierge Marie et de l'Eglise Catholique, J.E.C qui signifie Jeunesse Estudiantine Chrétienne, Equipe Saint Vincent de Paul, GEN (Génération Nouvelle) rassemblent les jeunes et les adultes.

Le M.E (Mouvement Eucharistique) quant à lui, dès sa création, était un mouvement des Jeunes mais qui a inclus des adultes par après d'où son passage du Mouvement Eucharistique des Jeunes (M.E.J.) au Mouvement Eucharistique (M.E). Il apprend à ses affiliés à aimer l'Eucharistie. Ils sont très nombreux dans le diocèse par rapport aux membres des autres mouvements.

Enfin le M.A.C Scout, comme le mouvement Xaveri, regroupe les jeunes et les adultes et il est fréquent dans les milieux intellectuels et scolaires.

¹⁰³ KAZATSA, Charles, ex-Ministre de l'intérieur sous la Deuxième République, entretien, Rohero, le 08/01/2008.

5. Les Infrastructures pastorales

a. Les paroisses

Avec l'accroissement de la chrétienté dans son diocèse, Bernard BUDUDIRA développa l'idée d'étendre les infrastructures pastorales pour répondre aux besoins des chrétiens :

« En 1973, beaucoup d'églises et de chapelles dans les succursales étaient vétustes ou exigües alors que le peuple de Dieu ne cessait de croître. Un effort extraordinaire a été accompli de façon permanente pour mettre à la disposition des chrétiens des locaux de prière ou de salles polyvalentes vastes, aérées et solides. »¹⁰⁴

Au début de ses activités comme évêque du diocèse de Bururi en 1973, Bernard BUDUDIRA a trouvé 11 paroisses déjà fonctionnelles. Toutes ces paroisses avaient sous leur contrôle des succursales non seulement éloignées mais aussi en matériaux non durables comme l'affirme ce catéchiste en retraite :

« Même si nous avons été parmi les premiers à être servis en infrastructures paroissiales solides par les missionnaires blancs, nous sommes restés longtemps dans des succursales en bois et en pailles »¹⁰⁵.

Il revenait alors au nouvel évêque d'étendre et de moderniser les chapelles-écoles et succursales proportionnellement à l'accroissement de la chrétienté, « laquelle part de 139.911 en 1996 à environ 400.00 en 2005 »¹⁰⁶.

De ces 11 paroisses fondées par son prédécesseur, le 2^{ème} évêque de Bururi s'est en premier temps contenté d'y multiplier les succursales et les écoles. Par après, il a procédé à la fondation d'autres paroisses malgré le contexte politique du moment.

Le tableau suivant montre les paroisses de BURURI depuis 1934 jusqu'en 2005.

¹⁰⁴ NIBIMENYA, A., (dir), *op.cit.*p. 99.

¹⁰⁵ RUHUTU Bernard, ancien catéchiste entretien, Musenyi-Rutovu, le 24/12/2008.

¹⁰⁶ Archives de l'Evêché de Bururi, « rapport annuel 2006 », p. 2.

Tableau N°4 : Les paroisses du Diocèse de BURURI par ordre de Fondation jusqu'en 2005

Paroisse	Année de fondation	Paroisse	Année de fondation
1. MAKAMBA	1934	11. MABANDA	1967
2. RUMEZA	1935	12. KIGWENA	1969
3. RUTOVU	1940	13. MUGAMBA	1975
4. RUMONGE	1950	14. NYANZA-LAC	1989
5. BURURI	1954	15. BUYENGERO	1990
6. MARTYAZO	1961	16. KAGANZA	1998
7. MURAGO	1962	17. GIHOFI	2000
8. RUTANA	1965	18. KAYOGORO	2000
9. BUTWE	1967	19. KIVOGA	2004
10. MINAGO	1967	20. MUHWEZA	2004
		21. KANYINYA	2005

Source : Archives de l'Evêché de BURURI (Rapport annuel 2008).

A la lumière du tableau précédent, nous voyons que Mgr Bernard BUDUDIRA a créé 9 paroisses durant la période de tout son épiscopat. La période comprise entre 1975 et 1989 ne compte pas de fondation. L'explication de cette situation découle des mauvaises relations entre l'Eglise catholique et le régime de la Deuxième République qui commence en 1976 pour se terminer en 1987.

Toutes ces nouvelles paroisses sont nées dans le but de désengorger les anciennes paroisses et de diminuer le trajet des chrétiens qui se rendaient à des paroisses éloignées pour demander des sacrements ou assister la messe. A ce propos, nous citerons le cas de cette femme qui pense que le trajet parcouru pour se rendre à la paroisse l'a précocement vieillie :

« ...Mon enfant, il faut saluer le développement sous toutes ses formes surtout l'approchement des succursales aux chrétiens. Moi j'ai été vieillie par la faim, le soleil, les pluies et les distances que j'ai parcourues pour me rendre à Rumeza, Makamba pour demander des sacrements pour moi et après pour mes enfants »¹⁰⁷.

Cette femme parcourait une distance de plus 50 km à l'aller seulement puisqu'elle quittait la commune de Vyanda pour se rendre à ces missions citées.

¹⁰⁷ SINDIBARURA, Marcelline, entretien, Ntunda, Commune Vyanda, le 30/01/2009.

Donc, l'action de décentralisation des infrastructures pastorales entreprise par l'Evêque de Bururi a été bien accueillie par ses fidèles. Elle a aussi permis l'accroissement de ces derniers. Si ces infrastructures n'avaient pas eu lieu, cela aurait pu profiter aux protestants comme le montre cet informateur :

« Moi j'avais choisi de rester païen par crainte des distances à parcourir pour me rendre à la paroisse catholique et ainsi par désir de ne pas abandonner la bière en adhérant à l'Eglise de Pentecôte de Mugara la plus proche »¹⁰⁸.

Aujourd'hui, même dans certaines zones, où le protestantisme avait le monopole, des succursales ou chapelles y ont été construites et elles rivalisent avec les protestants. On peut citer l'exemple de la chapelle qui a été construite en 1998 au chef-lieu de Kiremba Sud tout près de la M.LS de Kiremba qui est beaucoup sollicitée aujourd'hui.

b. Le centre pastoral de Buta

C'est une infrastructure qui a été créée par Mgr Bernard BUDUDIRA pour assurer la formation continue des religieux (ses) et laïcs à la vie chrétienne. Ce centre a été fondé en 1976, trois ans après son ordination épiscopale. Il a été premièrement établi à Rumonge mais a fini par être transféré à Buta où le climat est plus favorable. Ce centre était chargé en premier lieu de la formation permanente des catéchistes à leur vie catéchétique.

C'est un bâtiment en étage avec une chapelle de prière, une salle des réunions et conférences ainsi que des chambres à coucher servant d'hôtellerie. Les catéchistes en formation logeaient dans ces chambres. Aujourd'hui, après le départ de son fondateur, le centre n'est plus fréquenté comme auparavant. Les catéchistes diocésains se lamentent de leur recyclage qui a été annulé ainsi que le manque de manuels actualisés à leur métier.

Voici les propos d'un d'entre eux :

« Depuis la mort de Mgr Bernard BUDUDIRA, il n'y a point de recyclage sous prétexte qu'il n'y a pas de moyens pour nous prendre en charge. Cette

¹⁰⁸ KABURA, Léopold, entretien, Mugara-Rumonge, le 17/11/2008.

situation entraîne des retombés néfastes sur nous par le fait que même les nouveaux catéchistes sont formés par leurs aînés dans le métier »¹⁰⁹.

Depuis quelques années, ce centre d'accueil est concurrencé par l'hôtellerie Saint Bernard et le monastère Marie Reine de la paix fondés par l'ex-recteur du petit séminaire de Buta, l'Abbé Zacharie BUKURU, qui y mène une vie monastique.

B. Les réalisations socio-économiques

Tout au long de son épiscopat, Mgr Bernard BUDUDIRA a été toujours préoccupé par le développement intégral de l'homme. Il comprenait ce développement comme une démarche que l'on peut expliquer par quatre concepts clés : le mouvement, la marche, le changement et l'amélioration.

*« L'homme du progrès est celui qui est appelé à accepter d'orienter le **mouvement**, de **marcher** dans la bonne direction, d'opérer un **changement** qui est passage de moins à plus pour obtenir une **amélioration** de ce qu'il a et de ce qu'il est »¹¹⁰.*

Il en découle que c'est l'homme lui-même qui est agent direct de son développement. Pour Mgr Bernard BUDUDIRA :

« L'homme participe à son développement s'il jouit de la sécurité dans ses ressources qui lui permettent de continuer de se prendre en charge, s'il a des moyens de protéger sa santé, d'acquérir l'instruction et le savoir nécessaires pour lui permettre d'avoir une voix et une place en société »¹¹¹.

C'est dans cette logique que Mgr Bernard BUDUDIRA a, durant ses trente deux ans d'épiscopat, orienté toutes ses réalisations dans les secteurs qui visent le développement de l'homme dans son intégralité. Il s'agit entre autres des secteurs éducatif, sanitaire, agro-pastoral et artisanal.

¹⁰⁹ MPAWENAYO, Augustin, catéchiste, Bugeni, paroisse de kaganza, entretien le 02/12/2008.

¹¹⁰ BUDUDIRA, Bernard, (Mgr), « Développement intégral de l'homme », in *ACA*, tome xx N°1 (janvier-Février) 1980, p.6.

¹¹¹ *Ibidem* p. 36.

Mgr Bernard BUDUDIRA est resté convaincu qu' « *une foi sans les œuvres est une foi morte* », (Jacques 2, 14-17). A la tête du diocèse de Bururi, il a essayé de mettre en pratique ce passage biblique. Pour bien mener son œuvre de développement, il a mis en place le COPED qui agit comme un instrument diocésain de développement.

1. Le COPED

a. Nature du COPED

Le COPED a été créé en 1974 par Mgr Bernard BUDUDIRA comme Bureau Diocésain de Développement (B.D.D). C'était un instrument de développement au service de la pastorale diocésaine. Son option fondamentale était et reste la promotion de tout homme et de tout l'homme, c'est-à-dire l'homme promoteur de son développement. Comme B.D.D, le COPED n'avait pas de personnalité juridique, il était entièrement dépendant du diocèse quant aux relations avec les partenaires.

Depuis lors, le COPED a réalisé beaucoup de projets de développement dans le diocèse : construction des écoles tant primaires que secondaires, construction des foyers sociaux et des centres YAGA MUKAMA (Parle-Seigneur) ; aménagement des sources d'eau et d'adduction d'eau, construction des C.D.S, construction des habitats et réinsertion des personnes sinistrées, soutien aux associations, reboisement et protection de l'Environnement. Dans les années 1980, le COPED a été obligé de ralentir ses activités à cause du conflit Eglise-Etat.

En Septembre 1989, sous l'initiative de son fondateur et un groupe de chrétiens du diocèse de Bururi, le COPED est transformé en une organisation non gouvernementale reconnue par l'ordonnance ministérielle N°550/242/89 du 25/09/1989. Avec cette personnalité juridique, le COPED devenait une organisation privée ayant l'autorité de prendre des initiatives à son gré.

Cette nouvelle ASBL s'est fixée comme objectif la lutte contre la faim, l'ignorance et la maladie. Cette opération s'exerçait auprès des populations du diocèse de Bururi mais a fini par prendre une ampleur nationale à partir de l'année 2001. Elle concernait en plus toutes les catégories de la population sans tenir compte de leurs convictions religieuses ou philosophiques. De sa création à la disparition de son

fondateur en 2005, le COPED a beaucoup de réalisations à son actif dans les secteurs d'intervention fixés par les statuts entre autre l'éducation, l'artisanat, la santé, le développement rural, le développement agro-pastoral, le développement alimentaire ainsi que la communication.

b. Organisation du COPED

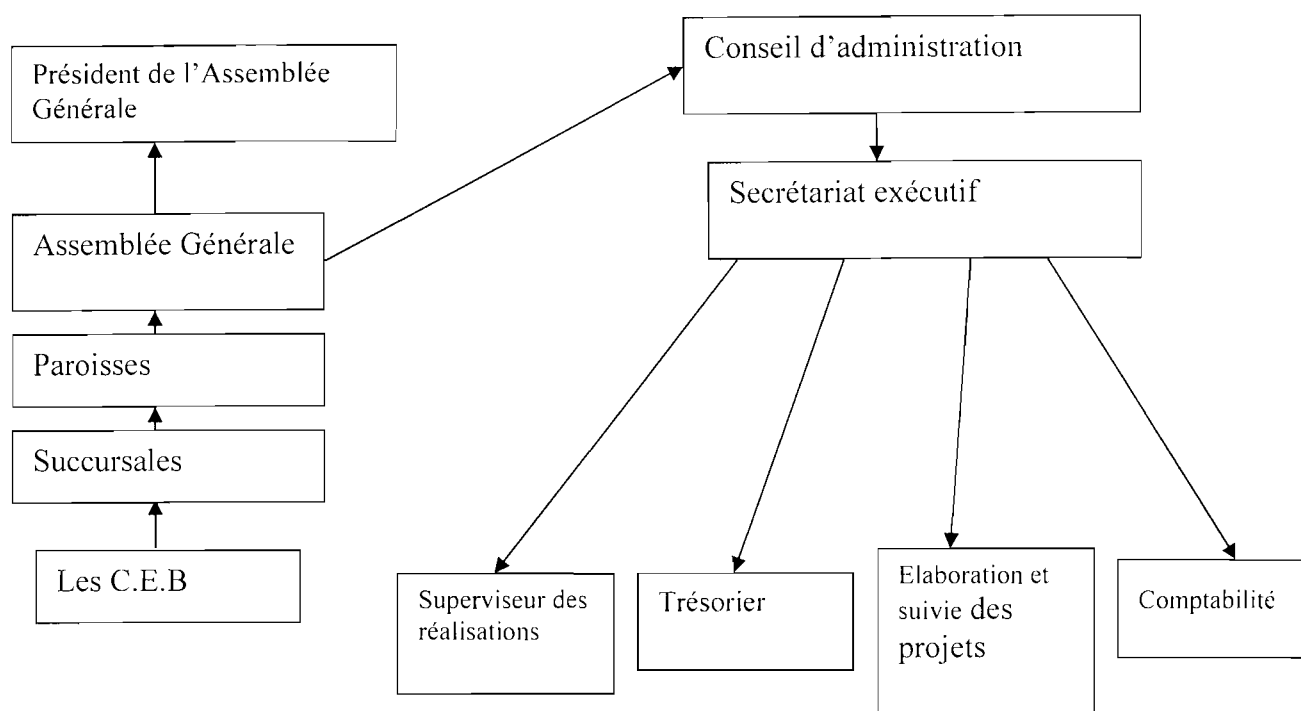
Le COPED agissant comme B.D.D. n'était pas très structuré car l'Econome Général était en même temps directeur dudit B.D.D avec un ou une secrétaire qui, lui (elle) non plus n'était pas exclusivement attaché(e) à ce service.

Les réalisations du COPED d'alors étaient faites par une structure légère à laquelle on adjoignait un personnel recruté pour les besoins de la cause.

Depuis septembre 1989, le COPED est administré par trois organes qui sont l'Assemblée Générale qui est l'organe suprême de l'association, le Conseil d'administration qui dirige l'association en lui donnant les grandes orientations et en faisant une évaluation régulière et le secrétariat exécutif qui est chargé de la gestion quotidienne du COPED et doit veiller à la bonne exécution des directives données par le conseil d'administration.

N.B : Le président du conseil d'administration est l'évêque du diocèse de Bururi d'après les statuts du COPED.

Tableau n°5 : Organigramme du COPED



Source : Archives du COPED, rapport annuel 1989.

c. Fonctionnement du COPED

Dès sa fondation à 2001, le COPED fonctionnait comme une O.N.G locale chargée du développement dans le diocèse de Bururi. Son siège se trouvait au chef-lieu du diocèse de Bururi. En date du 08.09.2001, l'Assemblée Générale du COPED s'est tenue avec comme ordre du jour :

- Le changement du siège du COPED
- Extension géographique des activités du COPED

Après la clôture de cette Assemblée Générale, il a été convenu de transférer ce siège à Bujumbura. Les activités du COPED allaient s'étendre sur tout le territoire du Burundi.

Les objectifs de cette A.S.B.L changent aussi. Selon les modifications de son article 3 des objectifs de l'Association, le COPED aura pour objectif la lutte contre la

« faim, l'ignorance et la maladie auprès de la population du BURUNDI et d'ailleurs dans une optique chrétienne de promotion intégrale de toute

personne humaine sans égard à ses convictions religieuses ou philosophiques. »¹¹²

Comme vient de nous le montrer le tableau précédent, l'organisation du COPED est hiérarchisée du sommet à la base. Au cours de notre enquête sur terrain, la question principale à ce point était de savoir si les dividendes du COPED suivent cette hiérarchie.

Aujourd'hui comme nous l'avons montré dans les lignes précédentes, presque toutes les recettes du diocèse sont couvertes par les C.E.B.

Aux derniers jours de la vie du fondateur du COPED et même après son départ, le diocèse de Bururi accuse une relative pauvreté par rapport aux années antérieures. Ces deux hypothèses nous ont poussé à émettre les questions suivantes :

Où vont les bénéfiques du COPED puisque son bilan a été et reste positif d'après ses rapports ?

- Est-ce que le COPED aide le diocèse dans ses activités ?
- Puisque l'Economat Général dispose d'une entreprise des constructions travaillant en commun accord avec le COPED, ses bénéfiques aident-ils le diocèse ?

Lors de notre enquête, nous avons regroupé notre échantillon d'enquête à ce sujet en deux groupes : le premier groupe était composé par les décideurs de l'orientation du COPED. Le deuxième groupe était composé par les bénéficiaires des activités du COPED. Pour la deuxième catégorie, beaucoup de nos informateurs qui ont préféré gardé l'anonymat apportaient des réponses qui coïncidaient sur ces points :

- le bilan du COPED est positif et les bénéfiques sont énormes.
- les cadres du COPED monopolisent la gestion et le partage des dividendes du COPED.
- Le conseil d'administration n'est plus aussi compétent aujourd'hui

Au cours de notre recherche, nous n'avons pas pu avoir accès aux documents éclaircissants le bilan du COPED. Les rapports annuels qui ont été mis à notre disposition nous ont montré que le COPED évoluait toujours vers l'avant. Ces suggestions de notre deuxième catégorie d'enquête semblent revêtir une certaine

¹¹² Archives du COPED, Statuts modifiés. Article 3, « rapport annuel 2001 ».

véracité. Cette dernière vient du fait qu'on a observé que les prêtres œuvrant au COPED et à l'Economat Général sont économiquement aisés par rapport aux autres.

2. L'Economat Général

Le terme « Economat Général » désigne l'organisme financier du diocèse. Tout l'argent qui entre ou qui sort du diocèse passe par ses services.

Dans le diocèse de BURURI, l'Economat Général a la charge d'accomplir spécialement deux types d'activités :

- le fonctionnement et la maintenance des infrastructures,
- l'autofinancement du diocèse.

Pour le fonctionnement et la maintenance, c'est l'Economat Général qui s'occupe de la gestion des budgets du diocèse ainsi que l'entretien des infrastructures diocésaines.

Le service de l'autofinancement s'exerce sur 5 domaines :

- L'Atelier de Menuiserie,
- L'Atelier de Ferronnerie,
- Un garage,
- Un magasin alimentaire,
- Une entreprise des constructions.

La crise qui a endeuillé le Burundi ainsi que le départ de Mgr Bernard BUDUDIRA qui faisait tout pour que l'Economat Général puisse marcher, ont affecté le fonctionnement de l'Economat. Celui-ci a réduit sensiblement ses travailleurs en 2006 par manque de moyens pour les payer. Le service de l'autofinancement a été réduit de plus de 50%. Cette réduction a affecté tous les services de l'autofinancement excepté l'entreprise de constructions.

Tous les travailleurs de l'Economat Général convergent sur la crise qui éclate 1993 comme cause de la réduction du nombre des employés. Cette crise a fait que le niveau de vie de la population a fortement baissé et cette dernière ne s'approvisionne plus en matériaux de constructions.

Pour eux, la deuxième cause est la disparition de Mgr Bernard BUDUDIRA qui faisait tout pour combler ce vide en cherchant des aides ailleurs pour payer ces travailleurs au lieu de résilier leur contrat. Voici les propos de ce travailleur qui vient de passer 40 ans à l'Economat Général de Bururi :

*« Même quand on ferma les églises sous le régime du Président BAGAZA, on n'a jamais réduit le nombre de travailleurs de l'Economat. Le drame s'est observé en 2006 après la mort de notre évêque »*¹¹³.

Les responsables de l'Economat quant à eux situent au contraire cette réduction à la crise de 1993 et au retrait de Rome dans l'octroi des subsides aux diocèses des anciens pays de mission :

*« La réduction des employés de l'Economat Général en 2006 n'est pas du tout liée à la mort de Mgr l'Evêque mais à la crise qu'a connu le pays et au retrait des subsides de Rome »*¹¹⁴.

3. Le secteur Educatif

Selon Mgr Bernard BUDUDIRA, *« l'ignorance est la cause des déviations divisionnistes »*¹¹⁵, d'où son souci premier d'éradiquer ce fléau pour enfin prétendre au développement harmonieux de l'être humain. Après l'implantation du COPED qui avait parmi ses objectifs la lutte contre l'ignorance, Mgr Bernard BUDUDIRA va commencer à s'investir dans le développement en passant par cette O.N.G. Le tableau suivant montre les réalisations de Mgr Bernard BUDUDIRA par provinces et par communes du diocèse de Bururi de 1977 à 2002 dans le secteur éducatif.

¹¹³ NAHISHAKIYE, Damien, entretien, Bururi, le 31/07/2008.

¹¹⁴ Abbé Onésphore NTAHIMPERA, Ex-Econome Général à Bururi et aujourd'hui chargé de l'Audit à l'Economat Général, entretien, Bururi, le 31/07/2008.

¹¹⁵ BUDUDIRA, Bernard (Mgr), « Développement intégral de l'homme » in *A.C.A.*, Tome XX N°1 (janvier-février) 1980, p.386.

Tableau n° 6 : Réalisations de Mgr Bernard BUDUDIRA dans le secteur éducatif par provinces et communes du diocèse de BURURI de 1977 à 2002 par le biais du COPED.

1. Province de BURURI

COMMUNE	TYPE DE REALISATION	LOCALISATION	PERIODE
BURURI	Centre d'Alphabétisation	KAJABURE	1977-1982
BURURI	Centre d'Alphabétisation	MUYANGE	1977-1982
BURURI	Centre de Promotion féminine	NDAGANO	1977-1982
BURURI	E.P	BUTA	1983-1990
BURURI	Centre d'Alphabétisation	MARAMVYA	1983-1990
BURURI	EP	GASANDA	1983-1990
BURURI	Centre Educatif des métiers	BURURI	1983-1990
BURURI	CO.CO	BURURI	1994-2000
BURURI	EP	KAJABURE	1994-2000
BURAMBI	EP	CANGWE	1994-2000
BURAMBI	EP	MURAGO	1977-1982
BURAMBI	Centre de Promotion féminine	MURAGO	1977-1982
BURAMBI	EP	KIRI	2001-2002
BURAMBI	CO.CO	MUYANGE	2001-2002
BURAMBI	EP	GITARAMUKA	2001-2002
BURAMBI	L. CO	MURAGO	2001-2002
BUYENGERO	CO.CO	BUYENGERO	2001-2002
BUYENGERO	E.P	MUZENGA	2001-2002
BUYENGERO	E.P	CEWE	2001-2002
MATANA	EP	MUSAGARA	1977-1982
MATANA	Centre de promotion féminine (C.P.F)	BUTWE	1977-1982
MATANA	Centre d'alphabétisation (C.A)	RWASANGA	1977-1982
MATANA	E.P	MUGANO	1977-1982

COMMUNE	TYPE DE REALISATION	LOCALISATION	PERIODE
MATANA	C.A	KAVURA	1977-1982
MATANA	C.P.F	BUTWE	1983-1990
MATANA	EP	GASIBE	1994-2000
MATANA	EP	KINYINYA	1994-200
MUGAMBA	Centre d'Education de Base (C.E.B.A)	MUGAMBA	1977-1982
MUGAMBA	CO.CO	NYAGASASA	1994-2000
RUMONGE	C.A	GATETE	1977-1982
RUMONGE	C.P.F	RUMONGE	1977-1982
RUMONGE	C.A	RUMONGE	1977-1982
RUMONGE	CA	MUNEGE	1977-1982
RUMONGE	C.A	BURUHUKIRO	1977-1982
RUMONGE	Centre de promotion rurale (C.P.R)	RUMONGE	1983-1990
RUMONGE	CEBA	RUMONGE	1983-1990
RUMONGE	C.P.F	RUMONGE	1983-1990
RUMONGE	Centre social des jeunes (C.S.J)	RUMONGE	1983-1990
RUMONGE	CO.CO	MINAGO	2001-2002
RUMONGE	E.P	RUKINGA	2001-2002
RUMONGE	E.P	RUTUMO	2001-2002
RUMONGE	CO.CO	KIGWENA	2001-2002
RUTOVU	E.P	MUKONI	2001-2002
RUTOVU	EP	KIJIMA	2001-2002
SONGA	C.P.R	RUVUMU	1983-1990
SONGA	EP	RUMEZA	1983-1990
SONGA	EP	MUSAGARA	1983-1990
SONGA	EP	NYAMIYAGA	1983-1990
SONGA	ETS	KIRYAMA	1994-2000
SONGA	CO.CO	MUHEKA	1994-2000
SONGA	CO.CO	MANYONI	1994-2000
VYANDA	CO.CO	KAGANZA	1994-2000

2. PROVINCE MAKAMBA

COMMUNE	TYPE DE REALISATION	LOCALISATION	PERIODE
NYANZA-LAC	C.A	NYANZA-LAC	1977-1982
NYANZA-LAC	C.A	KAZIRABAGENI	1977-1982
NYANZA-LAC	E.P	MUKUNGU	2001-2002
MAKAMBA	C.A	GITABA	1977-1982
MAKAMBA	EP	MAKAMBA	1977-1982
MAKAMBA	E.P	CANDA	1977-1982
MAKAMBA	C.P.F	MAKAMBA	1983-1990
MAKAMBA	E.P	KANYINYA	1994-2000
MABANDA	C.P.F	JIMBI	1977-1982
MABANDA	E.P	GIKOMBE	2001-2002
KAYOGORO	E.P	MUYANGE	1991-1993
KAYOGORO	E.P	MUYANGE	1994-2000
VUGIZO	C.P.F	MARTYAZO	1977-1982
VUGIZO	EP	VUGIZO	1977-1982
VUGIZO	CEBA	VUGIZO	1977-1982
VUGIZO	EP	MYUMBA	1977-1982
KIBAGO	EP	KIBAGO	1991-1993

3. PROVINCE RUTANA

COMMUNE	TYPE DE REALISATION	LOCALISATION	PERIODE
RUTANA	EP	BUTA	1977-1982
RUTANA	CA	BUTA	1977-1982
RUTANA	CPF	RUTANA	1977-1982
RUTANA	CA	RUTANA	1977-1982
RUTANA	EP	GAKOBE	1994-2000
RUTANA	EP	BUTARE	1994-2000
RUTANA	EP	KIVOGA	1994-2000
GITANGA	EP	GITANGA	1991-1993
MUSONGATI	EP	NGOMA	1991-1993

Source : Par nous-même à partir des archives du COPED (Brochures)

Au vue de ce tableau, nous constatons que Mgr Bernard BUDUDIRA a réalisé beaucoup d'infrastructures éducatives dans son diocèse par le biais du COPED. Ce dernier agissant comme une ONG locale, participait à la construction des infrastructures qui répondent à deux logiques différentes :

Premièrement, il y a celles qui sont construites par le COPED et réceptionnées par les pouvoirs publics qui vont en assurer le suivi. Deuxièmement, ce sont celles qui sont construites par le COPED et c'est lui qui va continuer à en assurer le suivi. Elles sont connues sous le nom d'écoles sous convention catholique. Parmi celles-ci, il y a des écoles primaires et secondaires.

Tableau n°7 : Les Ecoles sous convention catholique du diocèse de Bururi par ordre de création.

I. Ecoles primaires

ECOLES PRIMAIRES	PAROISSE	PROVINCE
1. KAGANZA	KAGANZA	BURURI
2. BUGENI	KAGANZA	BURURI
3. MABANDA	MABANDA	MAKAMBA
4. RUMONGE I	RUMONGE	BURURI
5. MURAGO I	MURAGO	BURURI
6. MURAGO II	MURAGO	BURURI
7. BUTA	BURURI	BURURI
8. GASIBE	BUTWE	BURURI
9. NDAGANO	BURURI	BURURI
10. KIGWENA	KIGWENA	BURURI
11. MAKAMBA I	MAKAMBA	MAKAMBA
12. MAKAMBA II	MAKAMBA	MAKAMBA
13. MAKAMBA III	MAKAMBA	MAKAMBA
14. NYAMUGARI I	BURURI	BURURI
15. NYAMUGARI II	BURURI	BURURI
16. BUTWE	BUTWE	BURURI
17. GISHIHA	MURAGO	BURURI
18. MARTYAZO	MARTYAZO	MAKAMBA
19. RUMEZA I.	RUMEZA	BURURI
20. RUMEZA II	RUMEZA	BURURI
21. RUTOVU I	RUTOVU	BURURI
22. RUTOVU II.	RUTOVU	BURURI
23. MINAGO	MINAGO	BURURI
24. MUGAMBA	MUGAMBA	BURURI

ECOLES PRIMAIRES	PAROISSE	PROVINCE
25. RUTANA	RUTANA	RUTANA
26. KANYINYA	MAKAMBA	MAKAMBA
27. MUZENGA	BUYENGERO	BURURI
28. KIZUGA	BUYENGERO	BURURI
29. MUREHE- GAHAGO	BURURI	BURURI
30. KAJABURE	BURURI	BURURI
31. KIBEZI	MUGAMBA	BURURI
32. MPOTA	MUGAMBA	BURURI
33. SEVYANDA	KAGANZA	BURURI
34. BUSAGA	MURAGO	BURURI
35. MUGANO	BUTWE	BURURI
36. GASANDA	BURURI	BURURI
37. MUYAMA	BUYENGERO	BURURI
38. CANDA	MAKAMBA	MAKAMBA
39. KIVOGA	RUTANA	RUTANA
40. CABARA II	KIGWENA	BURURI
41. NYANZA-LAC III	NYANZA-LAC	MAKAMBA

Source : Par nous - même à partir des archives de l'Aumônerie diocésaine des Ecoles sous convention catholique (Rapport année 2008).

II. Les Ecoles Secondaires

ECOLES SECONDAIRES	PAROISSE	PROVINCE
1. Petit séminaire St Paul de BUTA	BURURI	BURURI
2. ETS St Joseph de KIRYAMA	RUMEZA	BURURI
3. Lycée de RUTOVU	RUTOVU	BURURI
4. L.CO de KAGANZA	KAGANZA	BURURI
5. L.CO de BUYENGERO	BUYENGERO	BURURI
6. L.CO de BURAMBI	BURAMBI	BURURI
7. L. CO DE KIGWENA	KIGWENA	BURURI
8. L.CO DE MINAGO	MINAGO	BURURI
9. Ecole Normale de RUMEZA	RUMEZA	BURURI
10. L. CO St Pierre Claver de MAKAMBA	MAKAMBA	MAKAMBA
11. L. CO de MARTYAZO	MARTYAZO	MAKAMBA
12. L. CO de KIVOGA	KIVOGA	RUTANA

Source: Par nous - même à partir des archives de l'Aumônerie Diocésain des écoles sous convention catholique de BURURI, rapport annuel 2008.

A la lumière de ces tableaux, nous voyons que la province de Bururi est en tête en termes d'infrastructures éducatives par rapport aux deux autres provinces. La plupart d'entre elles sont placées au chef-lieu des paroisses. En ce qui concerne cette inégale répartition d'écoles par province, nos informateurs ont émis des idées divergentes. Voici quelques réponses à cette question.

« Il privilégiait la province de Bururi parce que c'était sa province natale mais aussi les parents de ces enfants avaient été sensibilisés à l'instruction de leurs enfants depuis longtemps »¹¹⁶.

Son ancien vicaire général nie cette affirmation et situe cette inégalité aux facteurs historiques et géographiques :

¹¹⁶ SURWAVUBA, Canésius, entretien, Kivoga, le 23/12/2008.

« Le fait d'implanter beaucoup d'écoles dans la province de Bururi au détriment des deux autres qui forment avec elle le diocèse n'est pas lié à la prise de partie de l'évêque. Il est lié au fait que les enfants de Makamba et Rutana s'étaient depuis longtemps plus intéressés aux activités commerciales qu'à l'école. L'inhospitalité du milieu ne favorisait pas aussi un effectif important de la population pour y ériger une paroisse et par après une école »¹¹⁷.

On ne peut ni confirmer ni rejeter l'une ou l'autre de ces deux informations. Retenons seulement que cela dépendait du plan du concepteur. En créant toutes ces écoles, Mgr Bernard BUDUDIRA voulait toujours répondre aux besoins de la population et aussi gagner la confiance face aux autres confessions. On peut dire que c'est dans ce contexte que l'E.T.S de Kiryama a été créé pour approcher à ses chrétiens une école technique et motiver leurs enfants à perfectionner les talents dans tous les domaines de la vie. Il faut souligner à toutes fins utiles que l'E.T.S de Kiryama est la première école du pays qui forme les techniciens de niveau A2 en menuiserie.

Il faut également garder à l'esprit que seulement une petite partie de la province de Rutana faisait partie du diocèse de Bururi tandis que l'autre appartenait au diocèse de Ruyigi.

4. Le secteur sanitaire

Le deuxième évêque du diocèse de Bururi s'était donné la mission de promouvoir le développement spirituel et intellectuel en commençant par la promotion de la santé de l'homme. Selon lui,

« Le salut des âmes ne peut passer sous silence le salut du corps »¹¹⁸.

Il ajoutait :

« une âme saine dans un corps sain »¹¹⁹.

¹¹⁷ Mgr BIRAHINDUKA, Lucien, entretien, Rutovu, le 24/12/2008.

¹¹⁸ BUDUDIRA, Bernard (Mgr), cité par NIBIMENYA, A. (dir), *op.cit* p.104.

¹²³ *Ibidem* p. 104

¹²⁴ KABAGEMA, M.L, « La contribution de l'Eglise catholique dans le développement social du Burundi de 1970 à 1990 », Bujumbura, UB, Mémoire, F.L.S.H. p. 70.

Etant donné les conditions dans lesquelles se trouvait la population du diocèse de Bururi à l'ordination épiscopale de Mgr Bernard BUDUDIRA, il lui était difficile de promouvoir le développement de l'homme sans commencer par l'amélioration de la santé. De plus, la santé et la foi sont deux choses complémentaires comme le soulignait le pape Jean XXIII :

*« Les chrétiens collaborent au progrès de tous les hommes car la séparation de la foi et de la vie ne se justifie pas »*¹²⁰.

Mgr Bernard BUDUDIRA était guidé par ses convictions personnelles mais aussi par les recommandations du saint siège comme l'encyclique « principes pastorum » du pape Jean XXIII qui montre le rôle de l'Eglise :

*« C'est la mission propre de l'Eglise de propager la vérité et la charité du Christ et aussi son devoir sacré d'offrir aux peuples, autant que cela est possible, les substantielles richesses de sa vie et de sa doctrine, d'où procède un nouvel ordre social chrétien. Ainsi, l'Eglise s'efforcera-t-elle, dans les terres de mission, d'organiser avec toute l'ampleur voulue des œuvres sociales et d'assistance qui sont d'un précieux secours pour les communautés et les nations auxquelles elles appartiennent »*¹²¹.

Mgr Bernard BUDUDIRA a appuyé les pouvoirs publics dans leurs tâches de doter la population, des infrastructures sanitaires nécessaires à son bien-être. Les infrastructures sanitaires mises en place par Mgr Bernard BUDUDIRA dans le diocèse de Bururi sont de deux sortes. Il s'agit des hôpitaux et des centres de santé (C.D.S). Ces infrastructures sanitaires répondent aussi à deux logiques quant à leur fonctionnement :

Premièrement, il y a celles qui sont construites par le COPED agissant comme entreprise de construction. Après finition des travaux, elles sont cédées aux pouvoirs publics qui vont en assurer la gestion.

Deuxièmement il y a celles qui sont construites par le COPED et c'est lui qui va continuer à en assurer le fonctionnement.

¹²¹ Le Pape Jean XXIII, « Principes pastorum », cité par PERRAUDIN, J, *op.cit.*, p.118.

a. Les hôpitaux

On signale un seul hôpital à caractère moderne. Cet hôpital se trouve à MAKAMBA. Il assure des soins chirurgicaux et médicaux aux malades. Il inclut aussi dans son programme la prévention dans les domaines suivants :

- L'Education pour la santé
- La vaccination
- Les visites à domicile
- L'assainissement.

Les mesures prises à l'endroit de l'Eglise catholique par l'Etat à partir de 1976 ont fait que certains C.D.S et hôpitaux de l'Eglise Catholique ont fermé leurs portes. D'autres ont été cédés à l'Etat. Dans le diocèse de Bururi, le seul hôpital déjà fonctionnel à cette époque a été cédé à l'Etat. Avec la normalisation des relations à la fin des années 1980, cet hôpital a été restitué à l'Eglise Catholique.

b. Les C.D.S

Comme déjà cité dans les pages précédentes, les C.D.S du diocèse de Bururi sont de deux catégories ; les C.D.S construits par le COPED et gérés par lui et les C.D.S construits par le COPED agissant comme entreprise de construction et cédés au ministère de la santé publique pour le fonctionnement.

1° Les C.D.S construits et gérés par le COPED

Ces C.D.S sont éparpillés à travers tout le diocèse surtout dans les zones les plus défavorisées. Le choix de ces dernières a été fait pour éviter le recours aux guérisseurs traditionnels. Voici ce que dit Marie Louise KABAGEMA à ce propos :

« On sait qu'en cas de maladie, les gens ont le réflexe de s'adresser d'abord au guérisseur plutôt qu'au médecin parce que les croyances magiques sont en force dans ce pays »¹²².

¹²² KABAGEMA, M.L., *op. cit.*, p. 71

Le tableau suivant montre la répartition des C.D.S du diocèse de Bururi par paroisses et provinces.

Tableau n°8 : Les C.D.S gérés par le diocèse de Bururi par provinces et paroisses

C.D.S	Paroisse	Province
1. KIGWENA	KIGWENA	BURURI
2. MABANDA	MABANDA	MAKAMBA
3. MURAGO	MURAGO	BURURI
4. MUHAMA	KAYOGORO	MAKAMBA
5. MPINGA	MARTYAZO	MAKAMBA
6. MWUMBA	MUGAMBA	BURURI
7. BUTWE	BUTWE	BURURI
8. RUMEZA	RUMEZA	BURURI
9. MUDENDE	BUYENGERO	BURURI
10. KIVOGA	KIVOGA	RUTANA

Source : Par nous-même, à partir des archives du COPED (rapport annuel 2007).

La plupart des C.D.S sont gérés par les congrégations religieuses. Le diocèse de Bururi par le biais du COPED doit renforcer les conseils d'administration de ces C.D.S pour suivre de près leur gestion afin que les dividendes soient perçus par ceux qui ont investi. Ce secteur serait pour le diocèse en général et pour le COPED en particulier une source de revenu et pourrait épauler ces derniers dans leur fonctionnement.

Néanmoins, des sources anonymes provenant de membres du clergé de Bururi nous ont révélé que ces dividendes sont monopolisés par les travailleurs du COPED et quelques responsables du diocèse.

2° Les C.D.S construits par le COPED comme entreprise de construction et cédés au Ministère de la Santé Publique

Ces C.D.S sont connus sous le nom de « C.D.S communautaires ». On enregistre 4 C.D.S de cette catégorie dans le diocèse de Bururi ; Il s'agit du C.D.S communautaire de Gitsiro en commune de Vyanda, paroisse de Kaganza, de Bamba en

commune de Bururi et paroisse de Rutovu, celui de Ndagano en commune de Bururi et paroisse de Bururi et enfin celui de Bugeni en commune de Vyanda et paroisse de Kaganza.

Contrairement à la première catégorie, ces derniers accusent un manque criant d'équipements matériels et en personnel. Les C.D.S de la première catégorie sont gérés par le diocèse qui fait tout pour les équiper. On citerait à titre illustratif le cas du C.D.S communautaire de Mpinga en paroisse de Martyazo et commune Vugizo. Ce C.D.S se trouve dans un milieu plus inaccessible que ceux de la deuxième catégorie mais il a été bien équipé par le diocèse et revêt un caractère moderne aujourd'hui.

Voilà les propos d'un de nos interlocuteurs qui préfère traverser la rivière Nyengwe qui sépare la commune de Vugizo et celle de Vyanda pour se rendre à Mpinga chercher des soins de santé :

« Il fallait construire ces infrastructures du C.D.S de Bugeni à Mpinga où il y a des infirmiers qui s'occupent bien des malades. Quand on a un billet de 2000 Fbu, il suffit de traverser la rivière de Nyengwe même si c'est risqué et on rentre tous les examens médicaux effectués et avec plusieurs comprimés »¹²³.

Cet interlocuteur a été choqué par les locaux abritant le C.D.S de Bugeni sans équipements. Il préfère traverser la rivière de Nyengwe sans pont pour ne pas mourir chez lui. Il est à signaler que cette rivière emporte une moyenne de 5 à 10 personnes par an. Plus de 50 % d'entre elles sont des malades qui se rendent chercher des soins médicaux au C.D.S de Mpinga comme nous le stipule ce chef de colline Nyamagana en commune de Vyanda tout près de la rivière Nyengwe :

« La rivière Nyengwe a emporté 9 personnes l'année 2008, 6 d'entre eux se rendaient se faire soigner à Mpinga tandis que trois exerçaient le trafic commercial »¹²⁴.

En multipliant ces C.D.S, le responsable diocésain de Bururi voulait non seulement éradiquer les maladies mais aussi gagner la confiance face aux autres Eglises de la région, comme l'église catholique l'a toujours fait depuis son implantation au Burundi :

¹²³ KABURA, Japhet, entretien, Bugeni, le 17/01/2009.

¹²⁴ MINANI, Dominique, entretien, Nyamagana, le 14/01/2009.

« *Les soins de santé sont pour le missionnaire une occasion particulièrement favorable de gagner la confiance des populations, de faire preuve de son désintéressement et de la pureté de ses intentions* »¹²⁵.

Dans son combat de lutte contre les maladies, l'évêque de Bururi s'était fixé les objectifs suivants :

- « * *Rendre possible les soins primaires aux gens qui en ont besoin.*
- * *Eradiquer les causes des maladies.*
- * *Promouvoir la santé pour tous.*
- * *Améliorer l'état de santé des mal nourris* »¹²⁶.

Ces objectifs sont souvent rappelés aux chrétiens à travers des lettres pastorales lues le dimanche dans les églises. Peut-on les retrouver dans l'ouvrage sur terrain ? Ils ne sont pas atteints en totalité puisqu'on observe des injustices ou inégalités de construction des infrastructures sanitaires suivant les paroisses.

On peut citer à ce propos l'exemple de la Paroisse de Rutana qui ne possède aucune infrastructure sanitaire diocésaine alors que l'inhospitalité de la région nécessite un secours sanitaire surtout en cette période de crise de 1993 à 2005.

L'œuvre socio-économique de l'évêque de Bururi ne s'est pas limité aux seuls secteurs éducatifs et sanitaires. Elle s'est orientée également vers la lutte contre la pauvreté car, selon Mgr Bernard BUDUDIRA :

« *Une population qui a faim, qui est mal nourrie, est bonne à rien, incapable de produire, souvent réduite à la mendicité* »¹²⁷.

C'est dans cette optique qu'il s'est investi dans la lutte contre la pauvreté.

5. Mgr Bernard BUDUDIRA et la lutte contre la pauvreté

Pour s'attaquer à ce fléau (pauvreté), Mgr Bernard BUDUDIRA a commencé par relever les handicaps au développement. Il les répartit en trois catégories :

¹²⁵ HILGERS, W., *Eglise et développement. Inventaire commenté de la contribution de l'Eglise au développement économique et social au Rwanda et au Burundi*, Bujumbura, CERAS, 1967, P.43.

¹²⁶ Archives de l'évêché de Bururi, « rapport annuel 1980 ».

¹²⁷ BUDUDIRA, Bernard (Mgr) , « *Les facteurs mentaux du sous – développement* » in *A.C.A*, Tome XX N°1, Janvier-Février 1980, p. 386.

Ceux qui proviennent de la conception magico – religieuse de l’homme, de la société, du monde et du créateur. A propos de ce facteur, il s’en prend à ceux qui attendent tout de la providence divine, qui ne veulent pas transformer la nature. Cette dernière est selon lui

« *Un symptôme du fatalisme* »¹²⁸.

Il continue :

« *il suffirait de faire attention à la facilité infantile avec laquelle on attribue la volonté de Dieu ce qui relève tout naturellement de l’industrie et du savoir-faire humain* »¹²⁹.

Il ajoute :

« *Cette tendance à attendre tout de Dieu, à être passif devant la vie, sous prétexte qu’on y peut rien, que la pauvreté c’est le destin, empêche la volonté humaine de se réaliser, d’affronter rationnellement les difficultés de la vie.* »¹³⁰

Ceux qui proviennent des motivations d’appartenance au groupe. Cette motivation est un handicap à la sortie de la pauvreté par le fait que beaucoup d’individus ne travaillent pas tout en tenant compte par exemple des biens de la famille. Pour Mgr Bernard BUDUDIRA :

« *L’individu satisfaisait dès sa naissance est une personne aliénée puisque, fondamentalement, la personne humaine vise à l’épanouissement, à être mieux, à posséder plus, bref, à progresser en savoir et en avoir* »¹³¹.

La conception de l’histoire et du temps. Pour Mgr Bernard BUDUDIRA :

« *Si l’histoire n’est pas conçue et vécue comme une ligne ascendante, comme une dimension de la vie humaine, tout développement devient utopie* »¹³².

¹²⁸ BUDUDIRA, Bernard (Mgr), « *Les facteurs mentaux du sous – développement* » in A.C.A, Tome XX N°1, Janvier-Février 1980, p. 386.

¹²⁹ *Ibidem* p. 386.

¹³⁰ *Ibidem* p.388.

¹³¹ *Ibidem* p. 388

¹³² *Ibidem* p.388

Pour pallier à tous ces facteurs précédents, l'évêque du diocèse de Bururi s'est lancé à la promotion du secteur agro- pastoral, artisanal et commercial des habitants de son diocèse.

b. Le développement de l'agriculture

Pour Mgr Bernard BUDUDIRA, l'objectif visé en développant l'agriculture :

*« n'est pas de nourrir les affamés mais d'assurer à chaque homme une vie conforme à sa dignité »*¹³³.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, Mgr Bernard BUDUDIRA cherchait des financements auprès des bailleurs. Ces financements seront distribués aux personnes qui se sont associées pour cultiver ensemble. Les liens privilégiés de ces associations furent les C.E.B

*« Au niveau du développement, avec la consolidation des C.E.B, les gens ont réalisé que l'on peut beaucoup de choses ensemble dans la voie du progrès économique. En témoigne le nombre croissant des associations d'agriculture, d'élevage et de commerce qui ont vu le jour avec les C.E.B »*¹³⁴

On dénombre plus de 300 associations de femmes, jeunes et hommes adultes, dans le diocèse de Bururi. Dans toutes ces associations, celles des femmes sont plus nombreuses. 98% de ces associations d'agriculteurs sont nées au moment de la crise de 1993 à 2005.

Pour Mgr Bernard BUDUDIRA, la formation des associations du développement est :

« la base de la réconciliation ».¹³⁵

¹³³ NIBIMENYA, A., (dir), *op. cit.*, p. 107

¹³⁴ Archives du diocèse de Bururi, « Visite pastorale de Mgr Bernard BUDUDIRA dans la paroisse de Martyazo, du 17 au 20/06/2004 », brochure.

¹³⁵ Archives du diocèse de Bururi, « Visite pastorale de Mgr Bernard BUDUDIRA dans la paroisse de Martyazo, du 17 au 20/06/2004 », brochure.

La dénomination de ces associations montre très bien le courage, la détermination avec laquelle les gens veulent éradiquer la haine, le divisionnisme et se développer. Exemple de quelques noms de ces associations :

- Association UMUHORA (c'est-à-dire le vrai chemin).
- Association A BAHUZAMIGAMBI (ceux qui partagent les projets).

Ces associations ont besoin d'un financement et c'est pour cette raison que le COPED financé par la Banque Mondiale (BM), La BAD, le PREBU et le PRASAB octroyait et octroie encore des crédits remboursables sur une échéance donnée. Le délai de remboursement dépend du projet de l'association à financer. Le plus souvent c'est une durée de deux ans.

b. Amélioration de l'Élevage

L'élevage a été amélioré dans le diocèse de Bururi par Mgr Bernard BUDUDIRA pour répondre à deux objectifs : le lait et la viande d'une part et le fumier d'autre part. Pour le premier objectif, il voulait répondre aux besoins en lait et viande dans les régions de Mugamba et de Bututsi où les aliments en protéines sont presque inexistant. C'est dans ce sens que la ferme de Kiryama a été réhabilitée par le COPED pour le compte du diocèse de Bururi :

« Après sa faillite, c'est le diocèse de Bururi qui l'a rachetée et réhabilitée »¹³⁶.

Aux côtés de la ferme de Kiryama, il existe d'autres fermettes comme celles de Kivumu et de Buta qui fonctionnent pour la promotion laitière dans leurs zones environnantes.

Pour le deuxième objectif, le développement de l'élevage surtout dans ces deux régions de Mugamba et de Bututsi conduirait à la rentabilisation de l'agriculture étant donné la pauvreté du sol en humus.

A côté du fumier des bovins, il y a eu aussi l'amélioration de l'élevage des volailles et des ovins. On peut évoquer à ce titre, le développement de l'élevage des

¹³⁶ SINDAYIHEBURA, S., *op.cit.*, p. 90.

porcs à Buta où les éleveurs des environs s'approvisionnent en races modernes et à un prix modéré.

c. L'artisanat

Avant d'aborder ce domaine, voyons ce que pensait Mgr Bernard BUDUDIRA en ce qui concerne la promotion du secteur artisanal :

« Lutter contre la faim n'est pas seulement de produire des biens directement consommables (vivres et produits laitiers), c'est aussi les transformer et créer des activités génératrices des revenus »¹³⁷.

Comme dans le domaine agricole, le cadre privilégié reste les associations. Les associations formées par Mgr Bernard BUDUDIRA par le biais des paroisses et du COPED sont celles d'extracteurs de l'huile, les savonniers et les pêcheurs dans la plaine de l'Imbo. Il y a aussi les menuisiers, les maçons, et les couturiers un peu partout dans le diocèse.

Dans le diocèse de Bururi, le financement dans le commerce a été pratiquement impossible. La quasi-totalité des gens à vocation commerciale se trouvent dans la zone Sud-Est du diocèse dans le Buragane et Kumoso ainsi que dans la plaine de l'Imbo. La plupart de ces commerçants sont des musulmans arabes, les autres sont des protestants (Kayogoro, Gishiha) et les sans religions comme nous l'avons constaté au cours de notre enquête sur terrain.

Après des séances de sensibilisation par le COPED pour former les associations d'auto-développement, des groupements de petits commerçants sont nés surtout à Rumonge, Buyengero, Kigwena, Burambi, Kayogoro, et Nyanza-Lac.

Le COPED leur a octroyé des micro-crédits pour ouvrir des boutiques, salon de coiffure mais ces associations ne prospèrent pas. La raison principale de cela est que les bénéfices sont partagés par beaucoup de membres. Les fonds alloués à ces activités sont considérés comme des fonds perdus comme nous l'a signifié un interlocuteur.

¹³⁷ NIBIMENYA, A.,(dir) *op.cit.*, p. 109.

« Il n' y a pas de rentabilité dans le commerce partagé par plus de deux personnes. Chacun de nous quand il travaille met le gros de la somme dans sa poche et verse une somme insuffisante dans la caisse sous prétexte que nous n'y avons pas injecté de capital »¹³⁸.

Dans d'autres paroisses où les variétés de produits de l'agriculture et d'élevage ont prospéré, les récoltes sont vendues ailleurs. On ne trouve pas des associations d'agro-éleveurs qui donnent naissance à celles de commerçants.

d. Les projets conçus mais non- réalisés par Mgr Bernard BUDUDIRA

Les archives de l'évêché de Bururi et certains informateurs, anciens proches de Mgr Bernard BUDUDIRA, nous citent principalement trois projets non - réalisés mais conçus par l'évêque Mgr Bernard BUDUDIRA.

Premièrement, il y a la construction du grand séminaire inter-diocésain de Buta. Aujourd'hui le problème qui s'est posé est le litige lié à la parcelle sur lequel ce grand séminaire serait bâti. Il y a un individu des environs qui s'est approprié la parcelle.

Deuxièmement, c'est la construction des locaux abritant l'U.G.L à Bururi.

Enfin, l'aménagement des eaux thermales de Kibimbi.

En guise de conclusion de ce chapitre, nous disons que le premier évêque noir du diocèse de Bururi a œuvré pour la promotion socio-économique de son diocèse. Ce développement visait le développement de l'homme dans son intégralité.

D'abord, il a commencé par créer les C.EB qui servaient de cadre noyau d'évangélisation, de réconciliation et du développement à la base. Ces C.E.B ont rencontré des bas et des hauts dans leur évolution. Taxées de propager des idées divisionnistes sous la Deuxième République, elles ont été suspendues par cette dernière.

¹³⁸ KWIZERA, Jean Bosco, coiffeur à Karonda, entretien, Karonda-Rumonge, le 19/01/2009.

Elles ont enfin atteint leur apogée après leur reprise dans les années 1990-2000. Aujourd'hui, elles enregistrent un rendement meilleur dans tous les domaines de la vie du diocèse jusqu'à couvrir des dépenses de ce dernier autrefois couvertes par Rome.

Ensuite, il a doté le diocèse d'un équipement matériel et en personnel religieux dans le domaine pastoral. Lors de la mise en place des infrastructures diocésaines surtout les paroisses, une inégalité a été observée sur terrain. Les non-privilegiés l'ont accusé d'être partial en faveur de sa province natale qui englobe la quasi-totalité des paroisses du diocèse.

Après avoir enfin créé le COPED qui œuvre comme une O.N.G locale agissant comme un instrument du développement diocésain, des écoles, des centres de santé ont été conçus dans le but de la promotion de l'homme. Comme pour les infrastructures pastorales, ces écoles et centres de santé sont concentrés dans une partie du diocèse mais on a remarqué qu'un effort a été fait en faveur des autres régions surtout vers les derniers jours de l'évêque. Les facteurs historiques et inhospitaliers (géographiques) ont contribué beaucoup dans cette inégalité d'équipement des régions.

En ce qui concerne le fonctionnement du COPED, son bilan a été toujours positif mais la gestion de ses dividendes a été obscure. Il y a monopolisation de ces dernières par une poignée de responsables du diocèse au lieu de servir au développement de tout le diocèse. Cela s'est surtout fait remarquer durant les dernières années de l'évêque.

Des activités créatrices des revenus ont été lancées par l'évêque de Bururi dans presque toutes les paroisses du diocèse. L'évêque de Bururi qui était en même temps Président du Conseil d'Administration de cette O.N.G cherchait des financements pour les gens qui se sont associés pour une activité quelconque. Le COPED finançait ces associations mais leur rentabilité est faible parce que les fonds alloués à ces associations sont considérés comme des fonds perdus pour certaines associations.

CHAP IV. IMPACT DE L'ŒUVRE DE MGR BERNARD BUDUDIRA SUR SON ENVIRONNEMENT POLITICO-RELIGIEUX

Si Bernard BUDUDIRA a réussi à réaliser son œuvre dans le diocèse de Bururi durant toute la période de son épiscopat, c'est qu'il a bénéficié d'une collaboration équilibrée avec les dirigeants (administration) d'une part, les chrétiens et les religieux (ses) d'autre part.

Ce chapitre va s'intéresser au rôle de Mgr Bernard BUBUDIRA dans les domaines ci-haut cités. Certes, il ne pouvait pas réussir seul sans l'appui de l'un ou de l'autre collaborateur. C'est pourquoi il s'est allié aux autres bienfaiteurs qu'elles soient laïques ou religieuses afin de mener à bout son action.

A. Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec ses prêtres et religieux

1. Les rapports avec ses ouvriers apostoliques

En ce qui concerne les relations entre Mgr Bernard BUDUDIRA et ses prêtres et religieux, chacun de nos informateurs évoquait ses souvenirs personnels. Ce qui revenait toujours à travers toutes ces informations c'est une grande admiration pour quelqu'un qui était comme un père de famille. Tous ont rapporté les qualités suivantes : la compréhension, la bonté, la patience, la douceur et surtout la rigueur. La qualité de médiateur de Mgr Bernard BUDUDIRA se remarquait partout où il se trouvait comme l'évoque son homologue dans l'épiscopat :

« Ceux qui s'affrontaient, il les réconciliait dans la charité, dans la prière jusqu'à ce que l'entente règne. C'est ce qu'il a toujours fait pour les politiciens burundais »¹³⁹.

Pour son clergé et la F.D.C., il était un père digne de ce nom. Il cherchait toujours à les promouvoir et il les entourait de ses soins. Ainsi sœur Marie Goreth NIZIGIYIMANA interrogée sur l'impact de la mort de Mgr Bernard BUDUDIRA sur le fonctionnement de leur congrégation qu'il a fondée dit ceci :

¹³⁹ NTAMWANA, Simon (Mgr), « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA » cité « in *Ndongezi y'Uburundi* » N° 374, décembre 2005, p.4.

« Il était non seulement fondateur de notre congrégation mais il était considéré comme un père dans une famille. Il nous avait préparé à l'auto - prise en charge et il y a un vide jusqu'aujourd'hui » ¹⁴⁰.

La croissance du clergé à un rythme impressionnant dans son diocèse a été rendue possible par ses qualités de bon pasteur. Il effectuait des visites fréquentes à ses séminaristes et novices dans les grands séminaires et noviciats tant du pays que de l'étranger, pour se rendre compte de l'état de son troupeau.

Dans le souci de préparer un clergé diocésain adapté aux besoins du moment, il envoya ses prêtres et religieuses à l'étranger ou dans les universités nationales, faire des études variées autre que la théologie et la philosophie. C'est pour cette raison qu'on trouve parmi ses prêtres et disciples des docteurs et des professeurs dans des sciences variées.

On peut dire que sa contribution dans la fondation d'une université privée dans le sud du pays dénommée U.G.L s'inscrit dans cette logique. Cette université est considérée comme « *sa fille académique* » ¹⁴¹ par son recteur du fait de son engagement dans sa fondation et son rayonnement. On trouve aujourd'hui dans cette université des prêtres et des sœurs de la F.D.C qui suivent des facultés comme le droit, l'Informatique et la gestion des affaires sans que celles-ci les empêchent de continuer leur apostolat.

2. Les conseils à ses prêtres et religieux

Ses prêtres et ses religieux (ses) n'habitaient pas tous avec leur évêque au chef-lieu du diocèse. Ils étaient à majorité éparpillés à travers toutes les paroisses du diocèse, dans les autres diocèses du pays ainsi qu'à l'étranger. Les contacter tous étaient pratiquement impossible. Le seul moyen de communication était alors les lettres pastorales.

Plusieurs de ces lettres contenaient des conseils sur la manière dont les prêtres et religieux (ses) devraient se conduire devant les chrétiens pour servir de modèle.

¹⁴⁰ NININHAZWE, Marie Goreth, Assistante Générale de la congrégation de la F.D.C et secrétaire Général du B.N.E.C, entretien, BUJUMBURA, le 16/09/2008

¹⁴¹ SUGURU, Silvère, « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA » in *bulletin des Ecoles sous convention catholique*, N°7, (Mars-Mai2006), p. 8.

Dans les écrits d'à partir de 1993, il exhortait ses prêtres et religieux à être solidaires et « *réconciliateurs* » des chrétiens pendant la période de crise. Le principal point sur lequel il insistait consistait à inviter ses prêtres et religieux à servir d'exemples à la population.

C'est vrai que des moments de tension causée par des conflits ethniques survenaient et ne pouvaient pas épargner les hommes d'Eglise mais l'évêque de Bururi était toujours entre eux pour d'éventuels conseils et directives. Il les suppliait de rester toujours solidaires face aux formations politiques.

Est-ce que le fait d'inciter les chrétiens dans les messes dominicales à s'intéresser à la politique ou le fait que des hommes d'Eglise en l'occurrence Mgr Bernard BUDUDIRA, participaient dans des processus de recherche de la paix ne les conduisait pas à un engagement actif dans la politique ?

Dans une lettre pastorale de mai 1993 adressée à tous les catholiques du Burundi, la CECAB, avec à sa tête Mgr Bernard BUDUDIRA, rappela aux fidèles catholiques le devoir qu'ils avaient de participer aux élections comme citoyens. Bien que Mgr Bernard BUDUDIRA eût interdit à ses prêtres d'afficher des comportements partisans, certains n'ont pas suivi ses conseils. On a observé parmi les hommes d'Eglise ceux qui enseignaient la parole de Dieu la journée pour aborder l'idéologie ethnique la soirée. Les propos de cet interlocuteur illustrent bien cette situation :

« Avant d'être prêtre, on est premièrement un être humain et deuxièmement on est de sa famille, de son clan et de son ethnie, ce qui n'étonne pas de voir les prêtres prendre partie même si leur engagement ne les y autorise pas »¹⁴².

B. Les relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec l'Administration

Ayant débuté son épiscopat dans un diocèse en plein désordre occasionné par la crise civile de 1972 qui venait d'endeuiller le Burundi en général et son diocèse en particulier, Mgr Bernard BUDUDIRA, n'a pas manqué de collaborer avec l'administration du moment pour rassembler les esprits. Non seulement il a entretenu des relations avec le régime de la Première République qui était en place mais aussi avec les autres régimes qui ont suivi. Des relations douloureuses ont été remarquées durant presque toute la période de la 2^{ème} République (1976-1987) pour se

¹⁴² Abbé NIZIGAMA, Oscar, Buta, entretien, le 30/12/2008

renormaliser avec la 3^{ème} République. Ainsi, même si une série de crises qui éclatent en 1993 a paralysé le rythme normal des activités de tout le pays, l'Eglise catholique et surtout le diocèse de Bururi n'ont pas entretenu en général de mauvaises relations avec l'Administration. Au contraire, cette Eglise par le biais du CECAB a beaucoup contribué à la recherche d'une voie constructive de la paix.

1 Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec la Première République du Burundi

Sous ce titre, il est question d'analyser les relations qui existaient entre le nouvel évêque du diocèse de Bururi et l'administration dirigée par Michel MICOMBERO. Etant donné que le régime de la Première République du Burundi a été renversé trois ans seulement après la nomination de Mgr Bernard BUDUDIRA, nous allons nous borner à décrire la collaboration de ce dernier avec les autorités du régime dans la réconciliation des populations traumatisées par les troubles de 1972.

En effet, les événements de 1972 avaient touché le diocèse de Bururi plus que tous les autres diocèses du Burundi. Le diocèse de Bururi était alors très jeune car il venait de passer à peu près une décennie seulement (1961 – 1972). La foi qui était au stade embryonnaire dans ce diocèse venait d'être fragilisée par une crise basée sur l'ethnocentrisme. Quelles ont été alors les relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec l'administration pour la réconciliation des populations?

Au cours de notre enquête sur presque tout le territoire qui abrite le diocèse de Bururi ainsi que dans la mairie de Bujumbura, beaucoup de nos informateurs nous ont révélé que les relations qui existaient entre le président MICOMBERO et Bernard BUDUDIRA étaient très bonnes. Voilà les propos de quelques uns :

« Mgr Bernard BUDUDIRA était considéré comme le conseiller principal du Président MICOMBERO. Le Président ne faisait rien sans consulter l'évêque de Bururi »¹⁴³.

¹⁴³ KAZATSA, Charles, ex-Ministre de l'Intérieur sous la Deuxième République du Burundi, entretien, Rohero, le 09/01/2009.

Charles KAZATSA ajoute :

« Le Président MICOMBERO était l'ami intime de notre évêque. Quand il faisait une descente dans la province de Bururi, il logeait à l'évêché avec toute sa suite »¹⁴⁴.

Ces relations l'ont poussées à aider le régime en place dans la reconstruction du Burundi après les événements de 1972. Notre informateur est témoin de cette action :

« Même s'il était de l'ethnie Tutsi, il nous a aidé à construire les maisons incendiées par la crise et a donné des couvertures aux rescapés des événements d'avril 1972 sans distinction d'ethnie. Vraiment c'était un homme de tous »¹⁴⁵.

Quant à cet ancien notable interrogé sur la contribution de l'Eglise catholique dans la renormalisation de la situation, il dit ceci :

« N'eussent été les conseils de l'Evêque de Bururi et ses prêtres, on allait se venger jusqu'à l'extermination totale »¹⁴⁶.

Lors de ces événements de 1972, les gens des environs de Bururi et des paroisses éloignées s'étaient réfugiés à l'évêché et au séminaire de Buta sans distinction d'ethnies. Il y avait surtout des enfants et des femmes :

« Nous avons dû passé au petit séminaire de Buta plus de 10 jours avec nos enfants. Les prêtres et les sœurs prenaient soins de nous sans distinguer les Hutu des Tutsi. C'est de là que j'ai appris que mon mari avait été tué »¹⁴⁷.

2. Relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec la Deuxième République du Burundi

En renversant les institutions de la Première République qui étaient proches collaboratrices de l'Eglise Catholique en général et de la personne de Mgr Bernard

¹⁴⁴ SEMABAYA, Sylvestre, entretien, Bururi, le 31/12/2008.

¹⁴⁵ BASHIRWABEGUYE, entretien, Buruhukiro-Rumonge, le 21/01/2009.

¹⁴⁶ NTABAHOZI Dénis, Ex - Notable en Commune de Vyanda, entretien, NTUNDA, le 26/12/2008.

¹⁴⁷ BANCAKO, Rosette, Veuve à cause des événements de 1972, entretien, Ntunda, le 27/12/2008.

BUDUDIRA, le Président BAGAZA devait en quelque sorte entrer en heurt avec l'église catholique. En novembre 1974, Mgr Bernard BUDUDIRA s'est réfugié à la nunciature apostolique sous MICOMBERO parce qu'il s'était opposé à son élection.

Selon Charles KAZATSA, ministre sous la Deuxième République, le diocèse de Bururi est à l'origine des mauvaises relations entre l'Eglise et l'Etat par le fait que :

« Mgr BUDUDIRA voulait faire des recommandations aux dirigeants et les conseiller comme il le faisait pour le régime précédent »¹⁴⁸.

Après avoir refusé cette intervention de l'église dans les affaires de l'Etat, le président BAGAZA a intensifié son service de renseignement dans les milieux catholiques car il soupçonnait les prêtres d'héberger ceux qui voulaient renverser son pouvoir :

« Il nous envoyait dans des messes un peu partout dans les églises du pays pour recueillir les informations contestant le pouvoir à base des homélies dominicales car les milieux religieux étaient aussi soupçonnés »¹⁴⁹.

La dégradation des relations Eglise-Etat a été progressive. On a commencé par chasser les missionnaires blancs accusés de diffuser des propos diffamatoires envers le pouvoir.

« Les missionnaires blancs ne respectaient pas les institutions et quelques fois enseignaient des idées divisionnistes aux fidèles catholiques ».¹⁵⁰

Après les missionnaires, c'était le tour de la suppression de la convention Eglise-Etat en matière de l'éducation et de la santé, une nouvelle et contraignante réglementation sur le culte, la fermeture de certaines églises, la nationalisation des séminaires, l'interdiction à certains évêques dont Mgr Bernard BUDUDIRA de quitter le pays, etc.

¹⁴⁸ KAZATSA, Charles, ex-Ministre de l'Intérieur sous la Deuxième République du Burundi, entretien, Rohero, le 09/01/2009.

¹⁴⁹ NIJIMBERE, Albert, ex-surétard sous la Deuxième République, entretien, Musaga, le 06/02/2009.

¹⁵⁰ KAZATSA, Charles, entretien, Rohero, le 09/01/2009.

3. Les relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec la Troisième République du Burundi

Le coup d'état du 3/09/1987 fut une sorte de triomphe pour l'Eglise Catholique car la première mesure entreprise par le nouveau régime fut l'ouverture des églises catholiques fermées. Mgr BUDUDIRA a repris son rôle de conseiller comme sous la Première République. Dès lors, les activités de l'Eglise Catholique reprenaient le rythme normal. Mgr Bernard BUDUDIRA était le bras droit du régime comme nous le stipule un de nos interlocuteurs :

« Le président Pierre BUYOYA n'entreprenait aucune activité d'ordre général sans consulter les hommes d'Eglise surtout l'évêque de Bururi qu'il considérait comme un très bon planificateur et médiateur »¹⁵¹.

Les conseils de l'évêque de Bururi se sont manifestés surtout lors de l'adoption du multipartisme par le régime de la Troisième République. Quant à ce qui concerne les élections de 1993, certains de nos informateurs nous ont révélé que Mgr Bernard BUDUDIRA les invitait à voter pour la paix et l'unité :

« Il nous conseillait à la veille des élections de Juin 1993 à voter pour la paix et l'unité qui sont le seul avenir pour notre pays »¹⁵².

En d'autres termes, il prônait le maintien du président BUYOYA et de son parti UPRONA puisque la paix et l'unité étaient le slogan de ces derniers lors de la propagande de 1993. De ce qui précède il est à constater que les relations entre Mgr Bernard BUDUDIRA et le régime de la Troisième République étaient très bonnes.

Les relations de Mgr Bernard BUDUDIRA avec le régime issu des élections de 1993 n'ont pas été analysées car ce dernier n'a pas eu le temps de mettre sur la scène ses projets de société. Il n'a duré que trois mois seulement (juillet - octobre 1993). La contribution de Mgr Bernard BUDUDIRA a été remarquée dans la gestion de la crise de 1993.

¹⁵¹ Ambassadeur NSANZE Térencia, entretien, Bujumbura, le 13/01/2009

¹⁵² SINDATUMA, Cyprien, (Chef d'Atelier de Menuiserie à l'Economat de l'Evêché de Bururi, entretien, Bururi, le 31/08/2008.

C. La contribution de Mgr Bernard BUDUDIRA dans la gestion de la crise de 1993

1. Mgr Bernard BUDUDIRA, Evêque réconciliateur

Dès le déclenchement de la crise, Mgr Bernard BUDUDIRA ne s'est pas enfermé dans un silence prudent et n'a pas croisé les bras. Il a formé avec les représentants des autres confessions religieuses, les représentants de la société civile, les forces politiques, les forces de sécurité ce qu'ils ont appelé, « *Groupe d'Associations pour la Paix et le Secours* » (GAPS) en sigle ; afin de voir comment redresser la situation. Le GAPS est l'œuvre de Mgr Bernard BUDUDIRA comme nous le stipule un de ses membres :

« Le GAPS a été formé sous l'initiative de Mgr Bernard BUDUDIRA qui était en même temps son président. Il nous a fait travailler jours et nuits pour le retour de la paix »¹⁵³.

Le GAPS avait comme objectif l'établissement des valeurs démocratiques et de l'Etat de droit. Cela se remarque dans les recommandations que Mgr Bernard BUDUDIRA a suggérées au gouvernement en tant que président du GAPS. En voici quelques unes :

- « 1° Que dans la gestion de la crise actuelle, le gouvernement et ses membres se préoccupent de la sauvegarde des valeurs démocratiques et du respect de l'Etat de droit.*
- 2° Que le gouvernement accepte des enquêtes indépendantes nationales et internationales sur la tentative de putsch et les massacres en cours au Burundi afin d'en établir les causes et de déterminer les responsabilités.*
- 3° Que le gouvernement s'engage une fois le calme revenu à rechercher ensemble avec toutes les forces politiques, les confessions religieuses, la société civile, les forces de sécurité les causes profondes du drame et les moyens d'en éviter la répétition »¹⁵⁴.*

¹⁵³ NICAYENZI, Zénon, Un des membres du GAPS. entretien, BUJUMBURA, le 12/01/2009.

¹⁵⁴ GAPS, « Recommandations au gouvernement », in *VEE*, N°9, septembre-octobre 1993. p.304.

2. Le rôle du GAPS

Pour essayer de mener à bien la pacification, le secours et la réconciliation, le GAPS a interpellé en premier lieu les médias :

« En vue de créer un climat de calme et de pacification réels dans le pays, le rôle de médias publics, spécialement la radio et la télévision est primordial »¹⁵⁵.

L'intervention du GAPS dans la recherche de la paix s'observe dans une lettre qu'il a adressé au Premier ministre Madame Sylvie KINIGI. L'objet de cette lettre était de voir comment opérer une pacification par des émissions radiodiffusées. Cette exhortation était rédigée ainsi :

« Notre objectif est clair et unique, Mme le Premier ministre ; faire cesser tout de suite et partout les massacres, toute violence et tous pillages ; ramener le calme total dans le pays afin de sauver ce qu'il est encore possible de sauver pour la survie et l'avenir de notre peuple. Il s'agit d'une responsabilité non seulement du gouvernement, mais de tout citoyen »¹⁵⁶.

3. L'Action menée par Mgr Bernard BUDUDIRA pour ramener la paix dans son diocèse

Etant président du CECAB au moment du déclenchement de la crise de 1993, Mgr Bernard BUDUDIRA combattait pour la réconciliation sur le plan national mais son diocèse n'était pas non plus oublié. Grâce à ses efforts personnels et à ceux de ses religieux et chrétiens, le diocèse de Bururi n'a pas été gravement frappé par la crise par rapport aux autres diocèses du pays.

La raison principale est que le diocèse de Bururi a été le premier à être frappé par la crise de 1972. La population surtout les adultes avaient encore des séquelles de ces événements. Ces adultes donnaient des conseils aux jeunes allant dans le sens d'éloigner de leurs cœurs les massacres inter-ethniques. Ils restaient convaincus qu'une guerre ne décime pas une seule catégorie de personnes mais qu'elle fait des ravages parmi ceux-là même qui l'ont provoquée. L'Abbé Charles KARORERO

¹⁵⁵ GAPS, « Mesures de pacification et de secours », in *VEE* septembre – octobre 1993, p.306.

¹⁵⁶ *Ibidem*, p .308.

vicairer épiscopal de la région de Makamba en 1996 le souligne dans sa présentation de la situation de son vicariat:

« La région de Makamba a également connu des douleurs atroces en 1972. Ce qui a poussé beaucoup d'adultes à redouter la réédition des événements et à refuser aux jeunes très virulents toute action qui conduirait aux massacres et affrontements inter – ethnique »¹⁵⁷.

L'évêque de Bururi par le biais des curés des paroisses a organisé des marches manifestations dans tout le diocèse avec des slogans de réconciliation et de fraternité. Des descentes dans toutes les CEB ont été effectuées par les responsables diocésains pour appuyer les chefs des CEB à transmettre les messages aux chrétiens de promouvoir la paix et de lutter contre le divisionnisme.

4. Mgr Bernard BUDUDIRA face aux massacres des petits séminaristes de Buta

Pour Mgr Bernard BUDUDIRA, le comportement affiché par les séminaristes de Buta face aux attaques des malfaiteurs la nuit du 30 Avril 1997 est un signe de réussite de l'évangélisation dans son diocèse :

« Prenons comme exemple et référence de l'évangélisation réussie entre autre ces jeunes martyrs de la fraternité qui sont morts dans l'union de cœur et d'âme »¹⁵⁸.

Autre exemple de réussite de cette évangélisation pour lui fut l'œuvre des professeurs et des parents de ces jeunes qui leurs ont inculqué un esprit de fraternité à l'image de Jésus Christ :

« Qu'ils prennent comme exemple de fidélité à l'enseignement du Christ ces professeurs qui, étant de différentes ethnies et de différents pays, ont créé dans cette maison un esprit de famille et d'unité. Qu'ils prennent aussi comme référence de chrétiens dignes de ce nom, les parents de ces enfants qui les ont éduqués dans un esprit d'ouverture aux autres, de foi et de fraternité en Jésus Christ »¹⁵⁹.

¹⁵⁷ KARORERO, Charles (Abbé), Vicairer épiscopal de la région de MAKAMBA, « Effort de gestion de la crise dans le diocèse de Bururi », in *VEE*, N°3-4/1996, p.92.

¹⁵⁸ BUDUDIRA, Bernard (Mgr), « pose de la première pierre du Mémorial des Martyrs de la fraternisation » in *VEE*, N°5-6/1997pp.140-141.

¹⁵⁹ *Ibidem*, p. 141.

CONCLUSION GENERALE

Au début de ce travail, nous nous étions proposé de connaître Mgr Bernard BUDUDIRA et l'impact de son œuvre sur la vie sociale, économique et politique de son espace d'apostolat. Maintenant que nous en sommes à la fin, nous nous permettons de rappeler quelques résultats auxquels la recherche a abouti.

En effet, en parcourant les pages de notre travail, le lecteur aura tiré des informations que nous pouvons résumer en quelques points :

Premièrement, le lecteur a fait connaissance de la région du sud du pays avant son érection en diocèse et l'intronisation épiscopale de Mgr Bernard BUDUDIRA. Cette région accusait un retard dans la christianisation par rapport aux autres régions du pays. La première mission catholique y a été érigée en 1934 suivie par la fondation d'autres missions dans le double but de lutter contre le paganisme et de contrecarrer la présence protestante qui y gagnait du terrain : la conversion à l'Eglise catholique y a été suffisante pour que le Saint-Siège décide d'y ériger un diocèse en 1961. La fondation et l'organisation de cette nouvelle hiérarchie a été confiée à Mgr Joseph MARTIN jusqu'en 1973, date de sa succession par Mgr Bernard BUDUDIRA. Ce travail a aussi présenté des éléments de la vie de Mgr Bernard BUDUDIRA depuis son enfance jusqu'à sa mort. Marqué par une éducation familiale axée sur des valeurs humaines dans son enfance, Bernard BUDUDIRA a suivi un chemin droit dans son cursus scolaire et académique. Devenu prêtre et enfin évêque du diocèse de Bururi, il a accompli sa mission à la satisfaction du Saint-Siège et de la société dans laquelle il a œuvré.

Deuxièmement, le lecteur a pu également apprécier les diverses œuvres réalisées par cet évêque dans son diocèse. S'il ne nous a pas été possible de les analyser toutes, les domaines étudiés suffisent pour dégager les trois conclusions suivantes.

1. Choisi pour succéder à Mgr Joseph MARTIN, premier évêque du diocèse de Bururi, Mgr Bernard BUDUDIRA s'est montré à la hauteur de sa tâche. Il a réussi en trente deux ans d'épiscopat à organiser le diocèse de Bururi en le dotant des moyens matériels et humains satisfaisants. L'image actuelle du diocèse de Bururi est ce qu'elle est grâce à lui.

2. Soucieux de la promotion intégrale de tout l'homme, Mgr Bernard BUDUDIRA s'est lancé dans le développement des secteurs éducatifs en construisant des écoles primaires et secondaires, sanitaires et économiques. Cette œuvre a été rendue possible par le COPED, une ONG locale créée par Mgr Bernard BUDUDIRA et chargée du développement du diocèse de Bururi et enfin de tout le pays. Toutefois, la gestion de cette ONG était controversée surtout durant les derniers jours de son fondateur et après sa disparition et exige aujourd'hui une révision.
3. Mgr Bernard BUDUDIRA s'est permis de prendre des initiatives dans des domaines autres que religieux. Ceci lui a valu le titre de pacificateur et de médiateur dans le conflit politique burundais qui éclate en 1993.

Enfin, nous clôturons notre étude en tendant la perche à d'autres chercheurs qui voudront travailler sur la problématique de la gestion du COPED, les CEB et la congrégation de la famille des Disciplines du christ.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages généraux

1. BOUCHAUD, (R.P), *L'Eglise en Afrique Noire*, La Palatine, Paris/Genève, 1958.
2. DECLERCK M., *L'Education et le Villageois. De l'Education de Base à L'alphabétisation fonctionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1977.
3. HILGERS W., *Eglise et développement, inventaire commentée de la contribution de l'Eglise au développement économique et Social au RWANDA et au BURUNDI*, CERAS (Centre de Recherche et d'Animation Sociale des évêques du Rwanda- Urundi), BUJUMBURA, 1967.
4. LAVIGERIE C, *Instructions de son éminence le cardinal Lavigerie à ses Missionnaires*, Maison – carrée, Alger, 1927.
5. NIBIMENYA, A, (dir.), *Mgr Bernard BUDUDIRA, pourquoi je vis, Pour une Evangélisation promotrice de tout l'homme*, Bagnidi, Tivoli. Roma, 1998.
6. PERRAUDIN, J, *Naissance d'une Eglise, Histoire du Burundi chrétien*, Presses Lavigerie, BUJUMBURA, 1963.
7. PERRAUDIN J, *Chronique de l'Eglise Catholique du Burundi après L'Indépendance*, T2, Presse Lavigerie, Bujumbura, 1997

B. Mémoires et Thèses

1. HAVYARIMANA, V., « Mgr Antoine Grauls et son œuvre au Burundi, 1937-1960 » Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 1995.
2. KABAGEMA, M.L, « La Contribution de l'Eglise Catholique dans le développement social du BURUNDI de 1970 à 1979 », Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 1993.
3. NDABUNGANIYE, C, « Histoire Sociale de la Mission de RUTOVU », Mémoire, UB. F.L.S.H, BUJUMBURA, 1982.
4. NDAYIRAGIJE, D, « Impact de la Mission de RUMEZA de 1935 à 1962 », Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 1982.
5. NDIKURIYO, F, « Histoire Sociale de la Mission de RUMONGE (1957-1962) », Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 1982.
6. NICIMPAYE, A, « Evolution Socio-économique du BURAGANE entre 1936 et 1948 », Mémoire, UB. F.L.S.H, BUJUMBURA, 1988.

7. NININHAZWE, M.G, « Le développement humain au Burundi : Evaluation de la pensée de Mgr Bernard BUDUDIRA à la lumière de l'Approche de Amartya SEN », Thèse, université pontificale Saint Thomas d'Acquin Angelicum, Faculté des sciences sociales, Rome, 2008.
8. SIMBAKWIRA, Z, « Histoire Sociale de la Mission de MPINGA (1945 – 1979) », Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 1986.
9. SINDAYIHEBURA, D, « Histoire sociale de la mission de BURURI de 1954 à nos jours », Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 2002.
10. SINDAYIHEBURA, S, « Apport du diocèse de BURURI dans le Développement socio-économique de la région, cas du COPED (de 1974 à nos jours) », Mémoire, UB, F.L.S.H, BUJUMBURA, 2008

C. Articles de revues et revues

1. *Au cœur de l'Afrique*, N°1, Janvier– Février, 1980.
2. BUDUDIRA, Bernard « Adresse d'hommage au Saint Père », *Vivons En Eglise* N° 5-6, 1994.
3. BUDUDIRA, Bernard, « Développent intégral de l'homme », *Au cœur de l'Afrique*, Tome XXX, N°1, Janvier - Février, 1980.
4. BUDUDIRA, Bernard, « Jubilé d'argent du diocèse du Burundi », *Vivons En Eglise*, N°3, 1986.
5. BUDUDIRA, Bernard, « Les facteurs mentaux du sous-développement » *Au cœur de l'Afrique. Vivons En Eglise*, N°9-10, 1980.
6. BUDUDIRA, Bernard, « Lettre de protection des élèves du secondaire », *Vivons En Eglise*, N°9-10, 1993.
7. BUDUDIRA, Bernard, « Mémoire à l'attention de l'envoyé de l'ONU », *Vivons En Eglise*, N°9-10, 1993.
8. BUDUDIRA, Bernard, « Pose de la première pierre du Mémorial des Martyrs de la fraternité », *Vivons En Eglise*, N°5 – 6, 1997.
9. GAPS « Recommandations au gouvernement », *Vivons En Eglise*, N°9-10, 1993.
10. GAPS, « Mesure de pacification et de secours », *Vivons En Eglise*, N°9-10, 1993.
11. MADARAGA, Antoine Pierre, « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA », *Bulletin des Ecoles sous convention catholique* N° 7 (Mars – Mai), 2006.

12. NTABONA, Adrien, « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA », *Bulletin des Ecoles sous convention catholique* N° 7 (Mars – Mai), 2006.
13. NTAMWANA, Simon, « Les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA » *Ndongezi y'Uburundi* N° 374, 2006.
14. SUGURU, Silvère, « Témoignage sur les qualités de Mgr Bernard BUDUDIRA », *Bulletin des Ecoles Sous-Convention catholique*, N°7 (Mars – Mai), 2006.

D. Sources (archives)

1. Archives de la mission de Rutovu.
2. Archives de l'évêché de Bururi.
3. Archives du COPED.
4. Archives de l'Institut de la Famille des disciples du Christ.
5. Archives de la mission de Rumonge.

E. Liste des informateurs et Notice biographique

N°	Nom et prénom	Lieu	Profession	Age	Date
1	BANCAKO, Rosette	Ntunda	Cultivatrice	±75	Le 27/12/2008
2	BARINDAMBI, Salvator	Ntunda	Eleveur	72	Le 29/12/2009
3	BASHIRWABEGUYE	Bururi	Cultivateur	66	Le 21/01/2009
4	BIRAHINDUKA, Lucien (Mgr)	Rutovu	Prêtre	72	Du 21 au 24/12/2008
5	BOMEKA, louis	Buheka	Cultivateur	±65	Le 14/12/2008
6	BUKURU, Zacharie (Abbé)	Buta	Prêtre	-	Le 31/12/2008
7	IRAMBONA, Séraphine (Sœur)	Bururi	Disciple du christ	30	Le 24/12/2008
8	KABURA, Japhet	Kivoga	Commerçant	48	Le 17/01/2009
9	KABURA, Léopold	Ntunda	Cultivateur	61	Le 17/11/2008
10	KAZATSA, Charles	Rohero	Militaire en retraite	-	Le 15/01/2009
11	Kwizera, Jean Bosco	Karonda	Coiffeur	22	Le 19/01/2009

12	MINANI, Dominique	Bugeni	Cultivateur	51	Le17/01/2009
13	MINANI, Marc	Mpinga	Cultivateur	±60	Le 6/12/2008
14	MPAWENAYO, Augustin	Ntunda	Catéchiste	58	Le 27/12/2008
15	NAHISHAKIYE, Damien	Nyamagana	Menuiserie	58	/Le31/
16	NDIKUMANA, Pascal	Gatete	Commerçant	52	Le12/12/2008
17	NICAYENZI, Zénon	Kinindo	-	-	Le 12/1/2009
18	NIJIMBERE, Albert	Musaga	Commerçant	61	Le 9/1/2008
19	NIVYABANDI, Tharcisse	Bururi	Fonctionnaire en retraite	±70	Le 26/01/2009
20	NIZIGIYIMANA, Marie Goreth (Sœur)	Rohero	Secrétaire Générale du BNEC	-	Le10/09/2008
21	NSANZE, Térance	Rohero	Ambassadeur	-	Le 05/01/2009
22	NTABAHOZI, Denis	Ntunda	Ex-notable	±90	Le 26/12/2008
23	NTAHIMPERA, Onésiphore (Abbé)	Bururi	Le chargé de l'audit à l'Economat Général	-	Le 31/07/2006
24	NTANCUTI, Eugénie	Kazirabageni	Cultivateur	±70	Le 3/09/2008
25	NYANDWI, Joachin	Kibago	Cultivateur	±62	Le6/09/2008
26	NYANDWI, Pascal	Mukungu	Cultivateur	±50	Le 3/09/2008
27	NIZIGAMA, Oscar (Abbé)	Buta	Prêtre	-	Le 30/12/2008
28	RUHUTU, Bernard	Routovu	Catéchiste en retraite	±80	Le24/12/2008
29	SEMABAYA, Sylvestre	Bururi	Fonctionnaire en retraite	-	Le 31/12/2008
30	SINDATUMA Cyprien	Bururi	Menuisier	60	Le 31/8/2008
31	SINDIBARURA, Marcelline	Ntunda	Cultivatrice	±100	Le 30/12/2008
32	SURWAVUBA, Canésius	Mugara	Cultivateur	57	Le23/01/2009

ANNEXES

muhiho J.

Diocèse de Bururi
Chancellerie
D.S. 140 Bujumbura
BURUNDI
Tél. : 22-50-23 27

Bururi, le 1^{er} Août 2008

Cher curé,
Monsieur l'Abbé Recteur,
Monsieur l'Abbé Directeur,

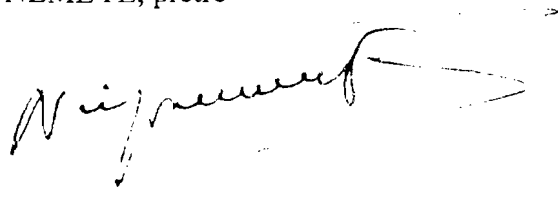
Bonjour !

Par la présente, avec l'accord de Monseigneur notre Evêque, je voudrais vous informer que le nommé Janvier NDAYIRAGIJE, Etudiant à l'Université du Burundi, est en train de préparer son mémoire de fin d'études avec le sujet « *l'impact de l'œuvre de Mgr Bernard BUDUDIRA sur la vie socio-économique de son espace d'apostolat* ».

Veillez donc lui faciliter pour ses recherches en lui donnant accès à certaines informations ou archives en veillant toutefois à la loi de la *privacy* de certains documents.

Unis dans le Christ,

Firmin NIYONEMEYE, prêtre
Chancelier.-



Annexe 2.

LES STATUTS DU COPEL



- 1 -

STATUTS DU CONSEIL POUR L'EDUCATION

ET

LE DEVELOPPEMENT, "COPEP".

Vu le Décret du 27 novembre 1959, sur les Associations Sans But Lucratif, rendu exécutoire au Burundi par l'O.R.U. n° 111/66 du 4 mars 1960.

Les soussignés, membres fondateurs, regroupés au sein d'une association.

Désireux de promouvoir l'Education et le Développement dans le ressort du Diocèse de Bururi.

CONVIENNEMENT de créer une Association Sans But Lucratif, ci-après dénommée "L'Association"

et

ADOPTENT les présents statuts.

CHAPITRE I : DENOMINATION, NATURE JURIDIQUE, SIEGE, OBJET, DUREE.

Article 1. : L'Association prend pour dénomination "Conseil pour l'Education et le Développement", en abrégé "COPEP".

Article 2. : Le Conseil pour l'Education et le Développement, COPEP, est une Association Sans But Lucratif qui fonctionnera conformément aux lois et règlements en vigueur au Burundi.
Il entretendra des relations avec d'autres organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Article 3. : L'Association a pour objet : la lutte contre la faim, l'ignorance et la maladie auprès de la population en Diocèse de BURURI dans une optique chrétienne de promotion intégrale de toute personne humaine sans égard à ses convictions religieuses ou philosophiques.

Article 4. : L'Association est constituée pour un temps indéterminé.
Elle peut être dissoute en tout temps par décision de l'Assemblée générale.

CHAPITRE II : MEMBRES, ADMISSION, DEMISSION, EXCLUSION.

Article 5. : Le nombre des membres ne peut être inférieur à trois.

Article 6. : Est membre fondateur tout signataire des présents statuts.

Est membre adhérent, toute personne qui, après en avoir fait la demande, est admise comme membre par le Conseil d'Administration et adhère librement à ces statuts.

Les membres ne sont astreints à aucune cotisation.

Article 7. : Les admissions des nouveaux membres sont décidées souverainement par le Conseil d'Administration.

Article 8. : Les démissions sont présentées au Conseil d'Administration par les Intéressés qui en saisit l'Assemblée générale.
Les exclusions frappent les personnes qui nuisent à l'Association ou n'ouvrent plus pour les objectifs de l'Association.
Les exclusions sont prononcées par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'Administration.

CHAPITRE III. : RESSOURCES.

Article 9. : Les ressources de l'Association proviennent :

- des aides et contributions des organisations Intérieures et extérieures à but similaire.
- des subides.
- Des produits des quêtes diverses.
- des dons et legs de toute nature.

CHAPITRE IV. : ORGANES

Article 10. : Les organes de l'Association sont : le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale.

CHAPITRE IV. : ADMINISTRATION

Article 11. : L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de deux tiers des membres représentant les comités paroissiaux pour le développement et un tiers de membres nommés par l'Assemblée générale pour leur compétence technique.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration ne peut être inférieur à cinq ni supérieur à dix.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée

général pour un terme de 5 ans. Ils sont rééligibles et révocables par la même Assemblée.
Les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

Article 12. : Le Conseil d'Administration a pour Président l'Evêque du Diocèse de BURURI.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président, ses fonctions sont assumées par un des administrateurs, dont la responsabilité s'étend sur la majeure partie des œuvres sociales du Diocèse.

Article 13. : Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un secrétaire exécutif et un trésorier.

Article 14. : Le Conseil d'Administration se réunit tous les trois mois sur convocation du Président ou à la requête de deux administrateurs.

Il ne peut délibérer et statuer valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente.

Les décisions sont prises à la simple majorité des votants, la voix du Président ou de son remplaçant étant prépondérante en cas de partage.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux signés par le Président et le Secrétaire.

Les copies ou les extraits sont signés par le Président ou par deux membres du Conseil.

Article 15. : Le Conseil d'Administration dirige l'Association avec les pouvoirs les plus étendus dans l'accomplissement des actes d'administration et de disposition nécessaire à la réalisation de l'objet de l'Association, étant sauves les dispositions de l'article 19.

C'est également le Conseil qui, soit par lui-même, soit par délégation, nomme et révoque le personnel de l'association; il détermine ses attributions, fixe ses rémunérations.

Article 16. : Les signatures conjointes de deux administrateurs suffisent pour tous les engagements financiers et paiements ainsi que pour représenter valablement l'Association vis-à-vis des tiers.

Section I : Conseil d'Administration

Article 17. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de l'Association par le Président du Conseil d'Administration qui peut également soit déléguer à cette fin tout autre membre du Conseil soit désigner un mandataire.

Section 2 : Assemblée Générale

Article 18. L'Assemblée générale est composée de tous les membres fondateurs et de tous les membres adhérents qui siègent avec voix délibérative.

Article 19. L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Association; elle se réunit tous les six mois.

Sont du domaine réservé à l'Assemblée générale :

1. Les modifications aux statuts sociaux;
2. La nomination et la révocation des administrateurs;
3. L'approbation des budgets et des comptes;
4. La dissolution volontaire de l'Association;
5. Les exclusions d'associés;
6. Toutes décisions dépassant les limites des pouvoirs légalement ou statutairement dévolus au Conseil d'Administration.

Article 20. Une Assemblée générale extraordinaire est convoquée à la demande des deux tiers des membres.

L'Assemblée générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à son défaut par celui qui assume ses fonctions au Conseil d'Administration quand il est absent ou empêché.

Article 21. Chaque associé a le droit de participer à l'Assemblée soit en personne, soit par l'intermédiaire de tout mandataire ne pouvant cependant disposer de plus d'un mandat.

Article 22. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix émises. En cas de parité de voix, celle du Président est prépondérante.

Article 23. L'Assemblée Générale siège valablement lorsque la moitié des membres sont présents ou représentés. Les décisions de l'Assemblée Générale sont consignées dans des procès-verbaux, consignés par le Président et le Secrétaire.

Les extraits à reproduire pour autres instances sont signés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux administrateurs.

CHAPITRE V. BUDGETS ET COMPTES

Article 24. Chaque année au mois de décembre est arrêté le compte de l'exercice écoulé et est dressé le budget de l'exercice suivant. L'un et l'autre sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du mois de janvier suivant.

Article 25. La gestion journalière est confiée aux gérants de l'Association.

Article 26. Le conseil d'administration désigne deux commissaires aux comptes dont le mandat ne peut excéder deux ans.

CHAPITRE VI. DISSOLUTION ET LIQUIDATION

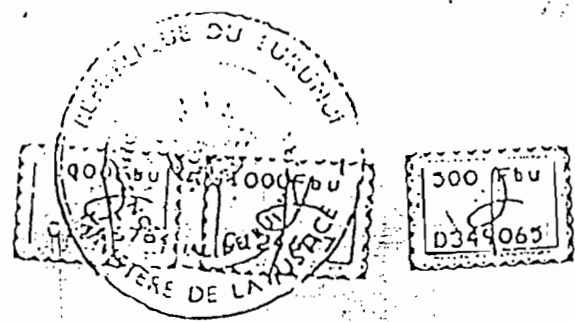
Article 27. En cas de dissolution volontaire, l'Assemblée Générale désignera un ou deux liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

Article 28. Dans tous les cas de dissolution, volontaire ou judiciaire, à quelque moment et pour quelque cause qu'elle se produise, l'actif social net après acquittement des dettes et apurement des charges, sera affecté à une oeuvre de but et d'objet analogues à ceux de la présente Association qui sera déterminée par l'Assemblée Générale en accord avec les Responsables de l'Eglise du Diocèse de BURURI

CHAPITRE VII. DISPOSITIONS DIVERSES

Article 29. Pour ce qui n'est pas aux présents statuts les parties déclarent s'en référer au règlement d'ordre intérieur.

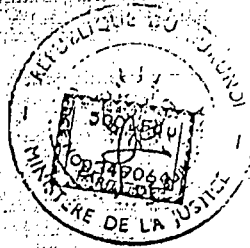
fait à Bururi le 15.10.92. 1989.....



nnelle 3



MINISTRE DE LA JUSTICE
Cabinet du Ministre



REF : ORDONNANCE N° 550/242/89 DU 25 septembre 1989
OBJET : ACCORDANT LA PERSONNALITE CIVILE A L'ASSOCIATION SANS BUT
LUCRATIF DENOMMEE "CONSEIL POUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT",
EN ABRERGE "COPEP", ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (O.N.G).-

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Vu le décret-loi n° 1/31 du 24 octobre 1986 portant organisation
des pouvoirs législatif et réglementaire ;

Vu le décret du 27 novembre 1959 relatif aux associations sans
but lucratif applicable au Burundi en vertu de l'ordonnance n° 111/68 du 04 mars 1960 ;

Vu la requête introduite en date du 06 septembre 1989 tendant à
obtenir la personnalité civile de l'association sans but lucratif dénommée "CONSEIL
POUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT", en abrégé "COPEP", Organisation Non
Gouvernementale (O.N.G) ;

Attendu que cette requête est conforme aux dispositions du décret
susvisé ;

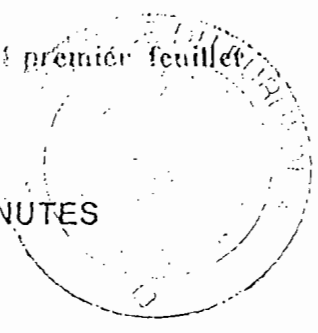
ORDONNE :

Article 1 : La personnalité civile est accordée à l'association sans but lucratif
dénommée "CONSEIL POUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT", en abrégé "COPEP",
Organisation Non Gouvernementale. (O.N.G).-

Article 2 : La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.-

Fait à Dujumbura, le 25.../09/1989





ACTE DE DEPOT AU RANG DES MINUTES

L'an deux mille un, le trente et unième jour du mois d'octobre, devant nous Maître SINDIHEBURA Herménégilde, Notaire à Bujumbura, a comparu : Mr l'Abbé NDAYEGAMIYE Emmanuel ;

En présence de Mme HAKIZIMANA Liliane et de Mr. MATEO Justin, témoins instrumentaires à ce requis et réunissant les conditions exigées par la loi ; lequel comparant nous a requis de recevoir au rang des minutes de Notre Office Notarial, pour qu'il en soit délivré tous extraits, grosses et expéditions, l'original d'un acte sous seing privé comportant trois feuillets portant la date du huit septembre deux mille un et dont la teneur peut être ainsi résumée :

«Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Conseil pour l'Education et le Développement « COPED » tenue en date du 08/09/2001. »

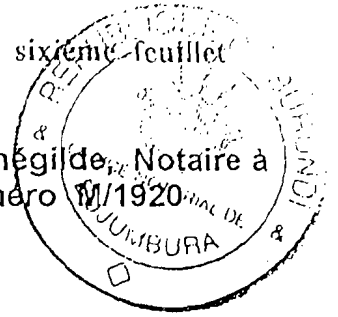
[Handwritten signature]

Lined area for additional text or notes, consisting of multiple horizontal dashed lines.

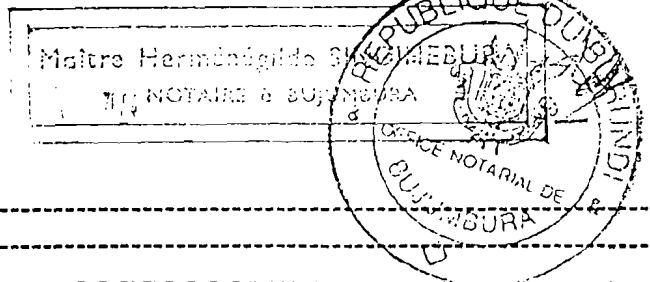
DEPOSE AU RANG DES MINUTES
Le [] 2001
à []
N° []

OFFICE NOTARIAL DE BUJUMBURA Acte n° M/1920 /2001 sixieme-feuillet

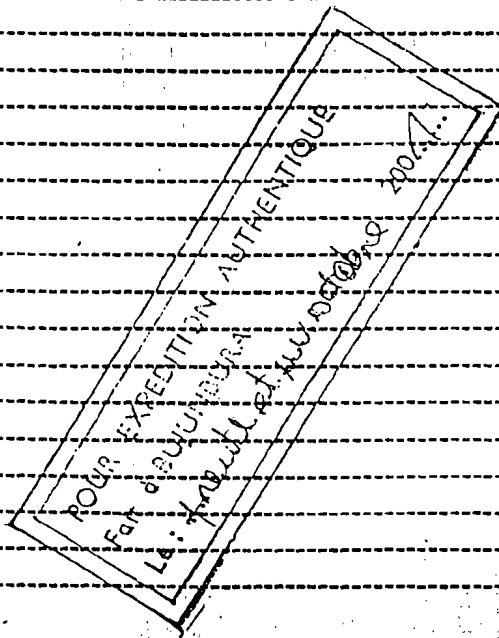
Enregistré par Nous, Maître SINDIHEBURA Herménégilde, Notaire à Bujumbura aux jour, mois et an que dessus, sous le numéro M/1920 du volume quatre de notre office.



Etat des frais : Original	: 7.000
Expédition (3000 x 6) x2	: 36.000
	43.000

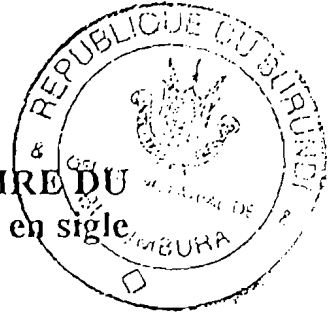


Area with horizontal dashed lines for text entry.



DEPOSE AU RANG DES MINUTES
 PAR ACTE N° M/1920/2001
 Fait à Bujumbura le 14/01/2001 et un octobre 2001

Numero de feuillet 166 nombre total de feuillets



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CONSEIL POUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT, en sigle COPED

Le 8^{ème} jour du mois de septembre, l'Assemblée Générale du Conseil pour l'Éducation et le Développement COPED a tenu sa réunion ordinaire à son siège social de [illegible] à 13 heures.

- Tous les membres étaient présents à la réunion.
- L'ordre du jour comportait trois points :
 - 1° Admission de nouveaux membres
 - 2° Extension géographique des activités de COPED
 - 3° Changement Du siège de COPED

En vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Assemblée Générale a décidé ce qui suit :

1. Ont été admis comme nouveaux membres, Messieurs Bob Smit, Adri Van Art, Dr Peter Verboom, Xavier Bardoux, Danny Nkezabahizi, Jean Paul Katy et Shabani Masumbuko.

2. Le siège de l'Association COPED est transféré à Bujumbura.

3. Ses activités de l'Association COPED s'étendent sur tout le territoire du Burundi.

4. Ses statuts sont modifiés comme suit :

Article 1 : L'Association prend pour dénomination « Conseil pour l'Éducation et le Développement », en sigle « COPED ». Son siège est fixé à BUJUMBURA et peut être transféré ailleurs par décision de l'Assemblée Générale.

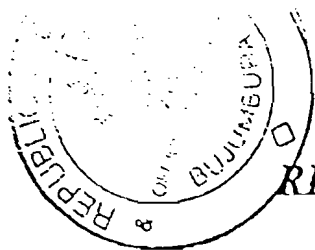
Article 3 : L'association a pour objet : la lutte contre la faim, l'ignorance et la maladie auprès de la population du BURUNDI et d'ailleurs dans une optique chrétienne de promotion intégrale de toute personne humaine sans égard à ses convictions religieuses ou philosophiques.

Les autres articles restent inchangés.

La présente a été délibérée et décidée.

En présence de [illegible] membres

DEPOSE AU RANG DES MINUTES
PAR ACTE N° [illegible] A. 920/2001
LE [illegible] A Bujumbura
Le [illegible] [illegible] 2001
Numéro du [illegible] nombre total [illegible]



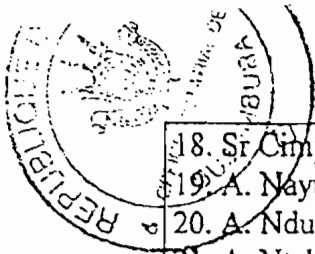
Le Président de la République
Fait à Bujumbura
PAR ACTE N° : 11.149
DU 08 SEPTEMBRE 2001
DEPOSE AU RANG DES MINUTES

Bururi, samedi le 08 septembre 2001

RÉUNION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COPED DU 08 SEPTEMBRE 2001

Les membres :

Noms et prénoms	Fonction	Signature
1. Monseigneur Bernard Bududira,	Evêque de Bururi et Président du COPED	
2. Monsieur l'Abbé Emmanuel Ndayegamiye,	Secrétaire Exécutif du COPED	
3. Monsieur André Ndayizamba,	Gouverneur de la Province Bururi	
4. Monsieur Joseph Ndhokubwayo,	Directeur de la DPAE Bururi et chef du Département Lutte contre la faim au COPED	
5. Monsieur Stany Sindaye,	Directeur DPAE Makamba	
6. Mgr Birahinduka Lucien,	Chancelier, Evêché Bururi, D.S. 140 Bujumbura, tél.: 27-03 27	
7. Monsieur Smit Bob,	Chef de mission MEMISA, Bujumbura, tél.: 21-03 99	
8. Monsieur Nkezabahizi Danny,	Logistique MEMISA, Bujumbura II, B.P. 3693, tél.: 22-42 92	
9. Monsieur Katy Jean-Paul,	Administrateur financier MEMISA, Bujumbura, tél.: 21-01 99	
10. Monsieur Masumbuko Shabani,	Adm.chargé des Ressources Humaines MEMISA, Bujumbura, tél.: 21- 01 99	
11. A. Kagajo Serge,	Curé Paroisse Mabanda, D.S. 140 Bujumbura	
12. Monsieur Bashirahishize Joseph,	Magistrat au T.G.I Bururi, tél.: 050- 21 34 (GSM: 926-450)	
13. Mme Ndhokubwayo Patricia,	Coordinatrice MEMISA-COPED Bururi, tél.: 050-22 33 (GSM: 931-582)	
14. Dr Nahimana Adrien,	Coord. Programmes Pharmacies communautaires, GSM: 926-463	
15. A. Nzisabira Jean Berchmans,	Co-directeur MEMISA-COPED, tél.: 21-01 99 (GSM: 931-054)	
16. A. Niyongabo Cyriaque, Curé de Martyazo,	D.S. 140 Bujumbura, GSM: 926-631	
17. A. Nizigiyimana Hyacinthe,	Curé de Butwe, D.S. 140 Bujumbura, tél.: 926-630	



18. Sr Cimpaye Rosalie,	COPEL, Promotion de la femme, Bururi, GSM: 931-057
19. A. Nayubu Georges,	Curé de Rumbonge, GSM: 926-629
20. A. Nduwayo Emmanuel,	Curé de Minago, GSM: 910-398
21. A. Ntahimpera Onésiphore,	DAF au COPEL, GSM: 928-443
22. Monsieur Nzeyimana Zénon,	Catéchiste, Bururi, GSM: 944-385
23. Dr Sinkiyajako Séverin,	PDCLCP-PNUD, Bujumbura, Ngagara Q. 6, Bd 1 n°161, GSM: 923-288
24. Monsieur Kiyoya Adrien,	MEMISA-COPEL, Bujumbura, Kinanira III, GSM: 947-979
25. A. Nintunze Cassien,	Curé de Buyengero, D.S. 140 Bujumbura, GSM: 922-403
26. Monsieur Sindayihaririza Célestin,	MEMISA-COPEL, Bujumbura, Ngagara Q.5, n°113
27. A. Nindereye Laurent,	Curé Paroisse Kaganza, D.S. 140 Bujumbura, GSM: 927-059
28. A. Bizimana Charles	Curé Paroisse Rutovu, Tél.:270338/9
29. A. Ndayiragije Gilbert,	Curé de la Paroisse Rutana, Tél 275028, GSM: 925286
30. Monsieur Ntirampeba Emmanuel,	Magasinier COPEL, GSM: 931052
31. Monsieur Niyonsenga Norbert,	COPEL, Bururi
32. A. Nizigiyimana André,	Directeur de l'ETS Kiryama, GSM: 926470
33. A. Ngendakuriyo Jean Baptiste,	Curé de Nyanza-Lac
34. A. Bonabandi Boniface,	Curé de Gihofi, GSM: 924438
35. A. Ndayishimiye Novat,	Econome Général du Diocèse de Bururi, GSM: 92587
36. A. Nahimana Norbert,	COPEL (éducation), GSM: 92435
37. Dr Mwibira Anicet,	Gérant CDR Kiryama et rapporteur de la réunion, GSM: 925939
38. Sr Nduwimana Judith,	COPEL, Secrétaire, GSM: 931059
39. A. Firmin Niyonemeye,	Observateur, Secrétaire de l'Evêque

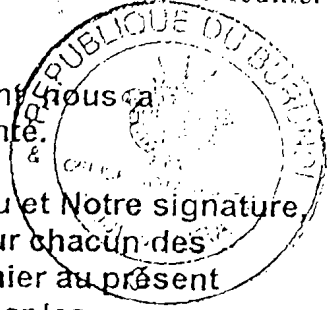
[Handwritten signatures and notes in the right margin]

[Faint handwritten text and stamps at the top of the page]

OFFICE NOTARIAL DE BUJUMBURA. Acte n° M/1920 /2001 deuxième feuillet

Lecture dudit acte faite par Nous, le comparant nous a déclaré qu'il renferme bien l'expression de sa volonté.

En foi de quoi Nous avons apposé Notre sceau et Notre signature, ainsi que les références du présent acte de dépôt, sur chacun des feuillets de l'acte déposé, puis avons annexé ce dernier au présent acte qui a été signé par Nous, par le comparant et par les témoins et revêtu du sceau de notre Office.



Dont acte sur deux feuillets.

Le comparant :

Les témoins :

Mr l'Abbé NDAYEGAMIYE Emmanuel.

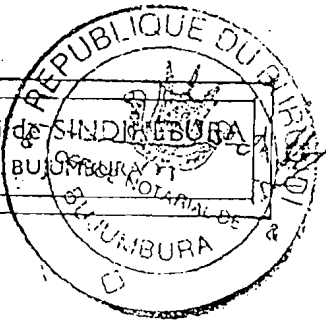
Mme. HAKIZIMANA Liliane

Mr. MATESO Justin.

COPIE
BJM-BURUNDI
257.270329 / 502179
257.270327

Le Notaire.

Maitre Herménégilde SINDIGUBA
NOTAIRE à BUJUMBURA



DEPOSE AU RANG DES MINUTES					
PAR ACTE N° : M/A. 920/2001					
FAIT A BUJUMBURA					
le 10 octobre 2001					
Le visa du feuillet	<table border="1"> <tr> <td>9</td> <td>nombre total de feuillets</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> </tr> </table>	9	nombre total de feuillets	6	
9	nombre total de feuillets				
6					